

Editions Combre

24, bd Poissonnière - 75009 PARIS - Tél. : 824-89-24

PREPARATION A L'ORCHESTRE

Cinq pièces de Robert Schumann

- I. Chant rustique
- II. Chant du faucheur
- III. Bonheur parfait
- IV. Pauvre orphelin
- V. L'Etranger

Nombreuses possibilités instrumentales
par

JACQUES DEVOGEL

Conducteur	Piano
Partie A	Flûte - Violon alto 1 ^{re} clarinette si b - Saxophone soprano si b
Partie B	1 ^{er} violon 2 ^e clarinette si b 1 ^{er} saxophone alto mi b
Partie C	2 ^e violon 3 ^e clarinette si b 2 ^e saxophone alto mi b
Partie D	3 ^e violon Alto à cordes 4 ^e clarinette si b 3 ^e saxophone alto mi b Saxophone ténor si b
Partie E	Violoncelle - Basson - Tuba ut Contrebasse à cordes Clarinette basse si b Saxophone baryton mi b Basse si b - Contrebasse si b
Instruments facultatifs	Hautbois - 1 ^{re} et 2 ^e trompettes en ut

Sommaire

2	Joseph Muller a fêté ses soixante-dix ans
3	Palmarès du Grand Prix Musique et Culture de la meilleure œuvre française 1985
6	Allocution de M. Chevènement sur les enseignements artistiques
13	Protocole d'accord S.A.C.E.M./C.M.F.
15	Stage de perfectionnement instrumental de Bar-sur-Aube
18	Brillante réussite du concours national de Musique à Vitry-le-François
21	Concert de Gala de l'Harmonie municipale à Levallois-Perret
27	17 ^e Festival de l'Orangerie de Sceaux
39	Petites annonces
40	Manifestations
42	Promenade à travers nos régions

de 29 à 38

Notre encart spécial à détacher sur la formation musicale des Batteries-Fanfars

Festival international de Vienne

C'est à l'initiative du Président de la Confédération Musicale de France, M. André Petit, que l'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens (R.A.T.P.) a été désignée pour représenter la France au Festival de Vienne, Capitale de l'Autriche, les 6, 7, 8, et 9 Juin 1985.

Après un voyage assez long en car mais sans problèmes, les musiciens français arrivèrent à Vienne où ils furent accueillis très courtoisement par les organisateurs. Ils purent profiter des quelques heures qui les séparaient du concert pour goûter un repos réparateur.

Nous étions le vendredi 7 juin 1985 où un concert de gala était prévu Salle Sophie et réunissait deux Harmonies : l'une Viennoise et bien sûr l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

C'est à 20 h 30 que débutait le concert de gala. La Salle Sophie est un magnifique lieu de concert, très luxueusement décoré de boiseries avec, au plafond, plusieurs lustres anciens scintillant de mille feux. Ce concert était retransmis dans toute l'Autriche par la télévision autrichienne.

Dans l'assistance, on comptait de nombreux musiciens ainsi que leurs responsables invités à ce Festival. Chacun d'entre eux était donc un critique avisé.

De hautes personnalités du monde musical honoraient aussi de leur présence cette exceptionnelle soirée.

Ce fut l'Orchestre d'Harmonie de Vienne, formé de jeunes musiciens à qui fut confiée la première partie du concert. Cet orchestre s'est présenté impeccablement et, dès les premières mesures de son répertoire, les musiciens surent montrer leur grande valeur et leur virtuosité.

Nul doute que cet ensemble est appelé à un grand avenir et son Directeur a su entraîner ses musiciens dans la meilleure des prestations possibles.

Après l'entr'acte, ce fut au tour de l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P. de se produire devant le public viennois très attentif.

Son Directeur, Jacques Mas, avait choisi d'offrir aux Viennois un programme entièrement consacré à la musique française :

- Le Roi s'amuse, de Léo Delibes ;
- des Extraits de Carmen, de Bizet ;
- La Danse Macabre, de Camille Saint-Saëns ;
- Le Poème du Feu, d'Ida Gotkowski.

Lorsque s'envolèrent les dernières notes de Carmen, l'assistance qui s'était montrée réservée se déchaîna en un tonnerre d'applaudissements, de cris de joie !

Encouragés, stimulés, les musiciens de l'Orchestre de la R.A.T.P. donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et magistralement sollicités par leur Directeur, ils surent trouver les justes nuances afin de faire partager la fascination qu'inspire une œuvre telle que le Poème de Feu, d'Ida Gotkowski.

Une ovation extraordinaire était réservée à la fin du concert aux musiciens et à leur Directeur qui invita Mme Ida Gotkowski à le rejoindre sur la scène et, ensemble, ils remercièrent le public enthousiasmé.

Les musiciens, rappelés de nombreuses fois, offrirent à l'assistance un bis avec la Marche de Radtsky. N'étions nous pas à Vienne, patrie des Strauss !

M. Mas reçut des mains de Joseph Muller, au nom de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, une médaille

Les responsables du Comité d'Entreprise paraissent très heureux et très détendus.



Cmf

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

Journal de la
**Pratique Musicale
des Amateurs**

Édité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (8 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre 1986
Le numéro : 12 F

FRANCEsociétés	85 F	1 an
individuels	85 F	1 an
ETRANGERle numéro	25 F	
	185 F	1 an

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »

**Joseph Muller,
notre Secrétaire Général,
a fêté ses 70 ans.**



C'est bien difficile à croire lorsque l'on connaît M. Joseph Muller, si dynamique et toujours jeune.

Lors d'une réunion de travail à Paris, un peu avant la date, nous portions un toast à son anniversaire, mais c'est en Alsace, chez lui, que cet homme inlassable a reçu les marques les plus émouvantes de l'attachement de toute sa Région à son activité musicale.

Tous les journaux d'Alsace ont relaté la fête magnifique qui a été offerte à M. Muller.

Nous voulons, quant à nous, lui dire avec notre grande amitié, que nous avons ici formé des vœux bien sincères pour lui, le 19 juillet.

Nous souhaitons qu'il demeure longtemps dans le Bureau de la Confédération, animateur de nos Chorales et Vice-Président de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, partout où son talent peut s'exercer en même temps que sa ferme autorité, toujours nuancée par une gentillesse et une grande tendresse tous les membres de la Confédération Musicale de France.

**PALMARES DU CONCOURS
DE COMPOSITION
VAN DOREN**

Mis en place par l'Association pour l'Essor du Saxophone, ce Concours était destiné aux Formations d'instruments à Vent.

Le Mardi 18 juin 1985, un jury composé de MM. Serge Bichon, Claude Decugis, Maître Charles Jay et Lemelande, s'est réuni au Centre Culturel Albert Ehmann, 103, boulevard Magenta, afin de sélectionner les œuvres qui seront interprétées devant un jury composé d'éminentes personnalités du monde musical pour l'attribution des Prix.

A l'issue des délibérations, deux œuvres ont été retenues ; ce sont :
— Zoopsie, de Francis Coiteux ;
— 1280713, d'Edmond Cesari.

Nous remercions les membres du Jury et félicitons chaleureusement les Compositeurs dont les œuvres ont été sélectionnées.

spécialement frappée à cette occasion. Cette délicate attention fut ressentie très favorablement par les musiciens français.

Le samedi 8 juin au matin, l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. devait se produire dans le Parc Johannes Strauss, au pied du Monument consacré à l'illustre musicien.

Hélas, le ciel devait bouder et plusieurs ondées firent annuler cette prestation aux grands regrets de tous.

Le temps fut nettement plus clément l'après-midi et dès 14 heures, toutes les musiques au nombre de cinquante se mirent en place pour une somptueuse parade. L'Harmonie de la R.A.T.P. eut l'honneur d'ouvrir le défilé. Les organisateurs avaient choisi un parcours impérial. En effet, le départ avait été fixé devant le Palais de l'Empereur François Joseph, au cœur même de la capitale. Il empruntait le « Rlny », boulevard circulaire jusqu'à l'Hôtel de Ville, en laissant sur sa droite le magnifique Théâtre Impérial.

Tous les musiciens prirent place sur les marches de l'Hôtel de Ville et sous la direction du Colonel Schaden-Bauer, commencèrent un concert « monstre ».

Chacun peut imaginer le spectacle qui s'offrait à nos yeux émerveillés, symphonie de couleurs, de sons.

Ce fut une splendide réussite de la part des organisateurs, réussite relevant du tour de force car aucune répétition n'avait été prévue !

A la fin de ce prestigieux concert, chaque représentant reçut des mains du Maire de Vienne, un vase de cristal accompagné d'un Diplôme.

Les responsables du Comité d'Entreprise de la R.A.T.P. avaient tenu à accompagner les musiciens. Ils sont désormais tous à fait persuadés que l'effort qu'ils consentent à l'œuvre de l'Harmonie leurs permet d'augurer que cette formation, grâce à ses qualités, est capable d'assurer le renom de notre entreprise, même dans les pays étrangers.

Quant aux musiciens, ils garderont un souvenir inoubliable de ces journées. Un seul regret, le manque de temps qui aurait été nécessaire pour goûter, découvrir les charmes secrets, les trésors de cette ville où tout est consacré à ce langage universel qu'est la musique.

Nous ne pourrions pas conclure sans remercier chaleureusement la Confédération Musicale de France qui a consenti un important sacrifice pour que nous portions ses couleurs au Festival de Vienne. Nous l'avons bien remerciée de ses efforts car notre prestation fut magnifique et appréciée.



OFFREZ EN FIN D'ANNÉE
à vos membres honoraires

CALENDRIER

avec la photo des membres
de votre société

L'IMPRIMERIE SIMATIS
11, rue de la République - 67000 STRASBOURG



Palmarès du grand prix musique et culture de la meilleure œuvre française 1985 pour orchestre d'harmonie amateur

La Finale publique du Concours National Musique et Culture de Composition pour Orchestres d'Harmonie Amateurs s'est déroulée, le 28 avril 1985, au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg, sous le Haut Patronage de M. Jack Lang, Ministre de la Culture, M. Pierre Pflimlin, Président du Parlement Européen, M. Marcel Rudloff, Président du Conseil Régional d'Alsace, Maire de la ville de Strasbourg, M. Daniel Hoeffel, Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Le Concours Musique et Culture présente la particularité d'appeler à la création d'œuvres originales et de grande qualité spécifiquement écrites pour les petits orchestres d'harmonie amateurs, qui constituent la grande majorité des Sociétés de Musique : son règlement prescrit que les œuvres candidates non seulement soient adaptées aux possibilités techniques de ces orchestres, mais également soient conçues pour une formation correspondant à la réalité de leurs effectifs.

Sur trente-quatre partitions présentées au Concours, le Jury en avait sélectionné six. Ces œuvres ont connue leur création mondiale à la Finale publique, dans la formation de base prescrite par le règlement du Concours, par l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg, l'Orchestre d'Harmonie de Bischheim et l'Orchestre départemental des Jeunes du Bas-Rhin.

Après l'audition, le jury, composé de :

- Mme Ida Gotkovsky, Compositeur ;
- M. Gérard Calvi, Compositeur (Prix de Rome), Président du Comité National de la Musique ;
- M. Michel Decoust, Compositeur (Prix de Rome), Inspecteur Général de la Musique ;
- M. Charles Jay, Compositeur (Prix de Rome), 1^{er} Vice-Président délégué de la Confédération Musicale de France ;
- M. Jean-Paul Baumgartner, Compositeur, Directeur du Conservatoire National de Région de Strasbourg ;
- M. Marius Briançon, Chef d'Orchestre ;
- M. Albert Jungblut, Fondateur de Musique et Culture, Président de la Fédération Nationale ;

— M. Roger Lentz, Chef d'Orchestre d'Harmonie Amateur, Directeur technique de l'Union Départementale des Sociétés de Musique Haut-Rhin ;

— M. Joseph Muller, Vice-Président de la Confédération Internationale des Sociétés de Musique, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France ;

— M. Richard Siegrist, Chef d'Orchestre d'harmonie amateur, Directeur technique de l'Union Départementale des Sociétés de Musique du Bas-Rhin ;

— M. Radu Stan, Chef du service Artistique des Editions Salabert, a décerné les prix suivants :

Le Grand Prix Musique et Culture de la meilleure œuvre française 1985, pour Orchestre d'Harmonie de 3^e division a été attribué à l'œuvre *Rencontre* du compositeur Jean Simon, domicilié à Molsheim (Bas-Rhin).

Le Grand Prix Musique et Culture de la meilleure œuvre française 1985, pour Orchestre d'Harmonie de 2^e division a été attribué à l'œuvre *Genesis*, du compositeur Pierre Delamarre, domicilié à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Le Prix du Public a été attribué à l'œuvre *Evocations*, du compositeur Christophe Roger, domicilié à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Les trois œuvres primées, ainsi que les trois autres œuvres finalistes :

— *Divertimento*, du compositeur Serge Lancen, domicilié à Paris ;

— *Fête au Manoir*, du compositeur Francis Coiteux, domicilié à Cusset (Allier).

— *Poème-Divertissement*, du compositeur Patrick Durand, domicilié à Dijon (Côte-d'Or), seront co-éditées par les Editions Salabert (22, rue Chauchat, 75009 Paris) et Musique et Culture (15, rue Hechner, 67000 Strasbourg), sauf éventuel contrat d'exclusivité d'un compositeur avec un autre éditeur.

Un disque enregistré lors de la Finale publique du Concours sera édité par Musique et Culture (15, rue Hechner, 67000 Strasbourg), comprenant les six œuvres finalistes et l'œuvre contemporaine originale *Spectre* pour orchestre d'harmonie, de Michel Decoust.

GUIDE DE LA MUSIQUE

Nous apprenons que la Fédération des Sociétés Musicales de la Somme, membre de la Fédération de Picardie, a édité un Guide de la Musique. Il est possible de se le procurer à l'Association pour le développement culturel en Picardie — Commission régionale de la Musique — 1, chaussée Jules-Berry, B.P. 1420, 80014 Amiens Cedex.

Nous invitons nos Fédérations à suivre cet exemple.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

AVIS DE CONCOURS,

en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeur et Directeur dans les écoles de Musique classées par l'Etat Conservatoire National de Région ou Ecole Nationale de Musique.

Les épreuves des concours en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeur et de Directeur dans les Ecoles de Musique classées par l'Etat Conservatoire National de Région ou Ecole Nationale de Musique auront lieu dans le courant de l'année 1986 pour les disciplines suivantes :

Directeur, chant, chant choral, percussion, clavecin, formation musicale, écriture, violon, danse contemporaine, accompagnement, musique de chambre.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

- 1) posséder la nationalité française ;
- 2) être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ;
- 3) jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- 4) être titulaire dans la discipline intéressée d'une récompense des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique ou d'une médaille d'or d'un Conservatoire National de Région ou d'une Ecole Nationale de Musique.

A défaut de ces diplômes les candidats devront produire une attestation de trois personnalités du monde musical ou chorégraphique certifiant qu'ils sont du niveau des Conservatoires Nationaux Supérieurs.

Les demandes des dossiers d'inscription doivent être adressées à la : Direction de la Musique et de la Danse. Division de l'Enseignement et de la Formation, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 555-92-03, poste 468 ou 469.

La clôture des inscriptions est fixée au **31 octobre 1985**.

Attention : Sauf cas de force majeure, toute absence non justifiée aux épreuves, équivalra à un passage devant le jury.

SPECIAL PROMOTION SOCIETES MUSICALES

**BELLECCOUR
MUSIQUE**

vous offre :

- **REMISES SPECIALES** aux adhérents et élèves sur PIANOS, INSTRUMENTS A VENT, GUITARES, PERCUSSIONS, PARTITIONS (toutes les marques sur 1.000 m²).
- **PARTITIONS**, Solfèges, Harmonies
 - Envoi rapide,
 - Prix par quantité
 - Commande toutes éditions (françaises et étrangères)
 - Consultations : Stocks, Catalogues
- **PROMOTIONS** régulières (sur demande)

**BELLECCOUR
MUSIQUE**

vous garantit :

- **5 ANS DE GARANTIE I.V.** (1 an fabricant + 4 ans B.M. de bon fonctionnement hors remponnage)
- **PRIORITE** absolue de réparation à nos instruments (délai et devis sur demande)
- **OCCASIONS** (pianos, instruments à vent) garanties, révision par Techniciens de Haute Qualification

**BELLECCOUR
MUSIQUE**

vous aide :

- **CREDIT**, Location-Vente de 1 à 7 ans), sans apport
- **LOCATION-TEST** pour débutants, avec remises sur achat de 1/2 location
- **SANS FRAIS**, paiement échelonné

Merci d'envoyer TARIF, Catalogue :

Société

Nom

Adresse

Tél.

 **BELLECCOUR
MUSIQUE**

**3, place Bellecour
69002 LYON**

(face sortie parking)

Tél. : 78-92-92-56

M. Gilbert Estève, Chef du cabinet de M. Jack Lang, a remis les Prix aux lauréats, au nom du Ministre de la Culture, devant une nombreuse et chaleureuse assistance.

Les grandes organisations s'étaient rassemblées à l'occasion de cette grande Finale pour se pencher comme de bonnes fées sur le berceau des nouvelles œuvres créées : étaient représentés par leurs présidents ou vice-présidents : la Confédération Internationale des Sociétés de Musique, l'Union Européenne des Ecoles de Musique, le Comité National de la Musique, la Confédération Musicale de France, la Fédération Nationale des Ecoles et Conservatoires de Musique, l'Union Départementale des Sociétés de Musique, de nombreux groupements et sociétés, mais aussi la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique, l'Édition musicale, représentée par deux éditeurs, Billaudot et Salabert, le Conseil Régional d'Alsace, le Conseil Général du Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg... ; le Ministre de la Culture était représenté par M. Gilbert Estève, Chef de Cabinet de M. Jack Lang, M. Michel Decoust, Inspecteur Général de la Direction de la Musique et M. Jean-Dominique Marco, Délégué Régional de la Musique.

C'est donc sous les meilleurs auspices

que sont nées les nouvelles œuvres, et l'on peut leur souhaiter un grand avenir.

Une initiative de cette envergure, prenant en compte l'ensemble des éléments nécessaires à la vie des œuvres suscitées, n'aurait pu être entièrement menée à bien sans coopérations et sans soutiens efficaces, auxquels il convient de rendre hommage : en particulier la C.A.M.I.F., qui, après avoir coproduit avec Musique et Culture le disque « Les Percussions de Strasbourg en Concert », a voulu contribuer au rajeunissement du répertoire des très nombreuses Sociétés de Musique auxquelles les enseignants, ses sociétaires, apportent très souvent leurs compétences, mais aussi le Ministère de la Culture, la S.A.C.E.M., la Ville de Strasbourg, C.O.R.A. Mundolsheim, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, la Banque Populaire, la classe de Terminale de la Section des Métiers de la Musique du Lycée Polyvalent de Sèvres, les Éditions Salabert, l'Harmonie de Bischheim, l'Harmonie de l'Électricité de Strasbourg, et l'Orchestre Départemental Musical et Culturel sous l'égide du Conseil Général du Bas-Rhin.

Nul doute qu'après cette première réussite, l'intérêt de nombreux compositeurs va s'aiguiser et qu'au prochain Grand Prix l'on sentira souffler un vent nouveau sur la création musicale en faveur des orchestres d'harmonie amateurs.

Palmarès du concours de composition pour Orchestres d'Harmonies du Havre

C'est le vendredi 30 août 1985 que le jury, composé de M. Camille Roy, Ministre de la Culture, France ; Mme Ida Gotskowski, Présidente, France ; MM. Trevor Ford, Norvège ; Jean Baily, Belgique ; Henk Van Lijschooten, Pays-Bas, s'est réuni à l'hôtel de ville du Havre et après les délibérations, il a attribué les prix suivants :

1^{er} Prix : M. Werner Van Kleemput (Belgique), « Danze ».

2^e Prix : M. Guy Duijck (Belgique), « Symphonisch Allegro ».

3^e Prix : M. Jean-Claude Amiot (France), « les Vents du Sud ».

Le Jury a également attribué trois mentions aux compositeurs suivants :

1^{re} mention : M. Olivier Niquel (France), « Rapsodie ».

2^e mention : M. Gérard Gastinel (France), « 23649 ».

3^e mention : M. Kees Scheenonbeek (Pays-Bas), « The Spell of Dance ».

Les résultats ont été proclamés, le dimanche 1^{er} septembre 1985, et une conférence de presse a été tenue ce même jour à l'Hôtel de Ville du Havre.

Nous avons défendu ce Concours au Comité français de l'Année Européenne de la Musique avec la conviction que c'était un très grand Concours. En effet, 84 partitions nous ont été adressées.

Nous avons revu le règlement avec le concours de MM. Claude Decugis et Philippe Langlet.

Notre règlement, présenté de nouveau au Comité Français, a été retenu, agréé et nous avons pu bénéficier d'un label de qualité C.M.F.

Notre participation a été importante puisque c'est nous qui avons assuré la publication du règlement en trois langues, l'envoi des partitions au secrétariat du Concours qui a été tenu avec beaucoup de compétence et de rigueur par M. Claude Decugis.

M. Langlet, quant à lui, nous a apporté son chaleureux dévouement.

Bravo aux heureux lauréats ! Bravo aussi à tous ceux qui ont envoyé leurs œuvres. Elles sont la preuve qu'un grand mouvement culturel se fait jour dans notre Communauté européenne.



PORTUGAL

Le Festival de Musique Populaire de l'I.N.A.T.E.L. (Instituto Nacional para aproveitamento dos tempos livres dos trabalhadores), se déroulera à Lisbonne, du 28 septembre au 6 octobre 1985.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'I.N.A.T.E.L. : Calcada de Santana, 180, 1198 Lisboa Codex. Tél. : 19 (351-1) 53-88-71.

LA JEUNE EUROPE A PARIS

Un magnifique concert à la Salle Pleyel...

Pour célébrer l'Année Européenne de la Musique et l'Année Internationale de la Jeunesse, l'Orchestre des Jeunes de la Communauté Européenne s'est produit mardi 20 août, à Paris, à la Salle Pleyel...

Cent cinquante parmi les plus jeunes et talentueux musiciens sélectionnés parmi les dix pays de la Communauté européenne ont donné la « 2^e Symphonie en ut mineur » de Mahler : « la Résurrection », sous la direction de Claudio Abbado, leur directeur musical. Mmes Karita Mattila, soprano, et Christa Ludwig, mezzo-soprano, en furent les interprètes, accompagnées des 200 voix des Chœurs de la Jeunesse de Vienne et de la London Symphony.

Ce concert, placé dans le cadre de la tournée estivale de l'Orchestre des Jeunes de la Communauté Européenne (E.C.Y.O.) et du 20^e Festival Estival de Paris, a remporté un succès considérable.

Plus de 2.000 personnes étaient présentes dans la salle, parmi lesquelles on a pu noter la présence de nombreuses personnalités telles que : Mme Catherine Lalumière, des représentants de la Commission des Communautés Européennes, les Attachés Culturels des pays de la C.E.E., ainsi que de nombreux représentants du monde des arts, de la culture et de la jeunesse.

L'ovation enthousiaste faite aux jeunes artistes a prouvé combien était grandiose la qualité du travail fourni par ce dynamique ensemble mené sous la baguette du grand maître Claudio Abbado, qu'un public de mélomanes subjugués ne cessait de rappeler sur scène.

La prochaine et dernière étape de cette tournée d'été s'est faite le 23 août à Vienne, dans le cadre de l'Été Musical de cette ville.

Il est important de rappeler que l'Orchestre des Jeunes de la Communauté Européenne a obtenu le label de l'Année Européenne de la Musique. Il est patronné par l'Année Européenne de la Musique, par la Communauté Economique Européenne et — pour la France — par la société Henkel France, dans le cadre de son Mécénat.

Service d'Information de Henkel France : S3C, 22, avenue Pierre-1^{er} de Serbie, 75116 Paris, tél. : (1) 723-44-76. Contacts : Philip Souham, Anne François.



Ville de Luxembourg, capitale du Grand-Duché.

L'Union Grand Duc Adolphe, de concert avec la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.), organise le Congrès de la C.I.S.M. qui aura lieu du 16 au 21 octobre 1985, à Luxembourg.

Pour tous renseignements, s'adresser à la C.I.S.M., 2, rue Sosthène-Weiss. L 2722 Luxembourg Grund.

Un peu tardivement, mais avec beaucoup de plaisir, nous informons nos amis lecteurs que l'Ecole de Musique de Mennecy dans l'Essonne, donc dans notre Fédération Régionale d'Ile-de-France, est agréée d'Etat depuis 1984.

Elle est dirigée par notre ami, M. Gilbert Louet, Président de la Fédération Départementale de l'Essonne.

Au Directeur et à tous ses collaborateurs, nous adressons nos chaleureuses félicitations pour leur belle promotion.

Nous publions pour votre information une allocution de M. Jean-Pierre Chevènement, Ministre de l'Éducation Nationale, qu'il a prononcée lors d'une conférence de Presse tenue le jeudi 18 avril 1985, à Tremblay-les-Goisses.

Allocution

de M. Jean-Pierre Chevènement

Ministre de l'Éducation nationale

sur les enseignements artistiques

L'idéal d'une éducation bien conduite, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, est de former des hommes et des citoyens libres. Une telle liberté commence concrètement avec celle qui doit être offerte à chacun de « penser par soi-même », selon le mot très fort d'un illustre philosophe (Kant).

Vous connaissez le thème qui m'est cher : l'école doit permettre à tous d'acquérir des savoirs ; sa fonction première est de transmettre des connaissances. Mais ce ne sont pas là des fins en soi ; et même l'impérieuse nécessité, sur laquelle j'ai dû si souvent mettre l'accent, de permettre à notre pays de se maintenir dans la guerre économique où il est engagé ne suffit pas à définir l'ambition ultime de la politique éducative que j'ai engagée. Que tous nos enfants puissent, à égalité, donner la pleine mesure de leurs capacités et exercer librement leur jugement, qu'ils soient donc à même de s'orienter dans la pensée et dans l'action, voilà l'ambition. Autant dire que, pour moi, la perspective de l'éducation, c'est la culture ; mais au sens profond où la véritable culture demande que l'individu entretienne avec un savoir d'abord maîtrisé un rapport de liberté.

On comprendra dès lors l'esprit dans lequel j'aborde la question, si délicate en France, des enseignements artistiques. Je pars de ce que les hommes, aussi loin qu'on remonte dans leur histoire, ont toujours été impliqués dans des pratiques artistiques et ont toujours produit des œuvres d'art, c'est-à-dire des œuvres dont toute « l'utilité » se résume à susciter le plaisir de ceux qui les consomment.

Je me garderai bien d'entrer dans les débats doctrinaux qui divisent les théoriciens sur l'interprétation de cette remarquable constance, sur la genèse du sentiment esthétique, ou sur la fonction sociale de l'art. Il me suffit de noter qu'avec l'art on prend pied sur l'immense et mystérieux continent des grandes angoisses de l'humanité et donc aussi de ses désirs les plus irréductibles ; que l'homme, par l'art, trouve à remporter sur ces angoisses et ces désirs ce que Freud appelait un « triomphe fictif ». Triomphe dans la fiction ; triomphe par la fiction. C'est à un monde idéalement libéré des contraintes les plus lourdes qu'il trouve ainsi accès dans l'élan de la création ou le transport de la contemplation.

Une éducation qui négligerait d'instaurer avec le continent dont je parle un rapport

de liberté serait une éducation gravement mutilée. C'est tout un monde de virtualités présentes en chacun qu'elle omettrait de cultiver et de développer. Ces virtualités dont chacun de nous a l'occasion d'apercevoir l'éclat chez les jeunes enfants, et de s'en émerveiller, devant tel dessin ou modelage, à l'écoute de telle mélodie.

Il convient donc que les enfants et les adolescents soient exercés au plaisir que procurent les œuvres ; que leur sensibilité soit éduquée. Il convient aussi qu'ils soient, selon des modalités appropriées, initiés aux pratiques artistiques, telles sont mes convictions de principe en ces matières.

Je suis heureux que cette visite sur le terrain, au contact direct avec les enseignants et les élèves, me donne la possibilité de m'exprimer sur ce sujet. Depuis mon arrivée au ministère de l'Éducation nationale, je n'ai pas eu l'occasion de le faire. Vous aurez déjà compris que ce n'est pas par désintérêt.

En 1982, mon prédécesseur, Alain Savary, a inauguré en ce domaine, et conformément au souhait du président de la République, une politique moderne et généreuse. Cette politique, j'entends la poursuivre et même la stimuler. Une éducation bien comprise ne peut pas se passer des enseignements artistiques et c'est la raison pour laquelle je tiens à les développer.

— Les développer signifie d'abord les assurer, autant que possible, partout où ils sont obligatoires et notamment à l'école et au collège ;

— cela veut dire encore les rénover, dans les méthodes comme, dans les objectifs en s'attachant plus particulièrement à ce que soit prise en compte l'évolution des arts contemporains ;

— cela veut dire, enfin, les diversifier chaque fois que l'éventail est trop restreint.

C'est là un programme ambitieux. Il ne peut être réalisé que si cette triple action prend en compte les aspects quantitatifs et qualitatifs des enseignements artistiques et s'adresse simultanément à tous les secteurs du système éducatif.

Seront donc concernés, en même temps, l'enseignement général (écoles, collèges, lycées), l'enseignement supérieur, l'enseignement professionnel (lycées d'enseignement professionnel).

Par souci d'être concret, je dresserai d'abord un rapide bilan des mesures

prises ces derniers temps et vous annoncerai ensuite celles que je compte prendre.

A l'école, 260.000 instituteurs enseignent les arts plastiques et la musique à six millions d'élèves dans soixante mille établissements, j'ai placé ses disciplines au rang des disciplines fondamentales. L'instituteur les assure pour un total de deux heures hebdomadaires. Mais, pour venir en aide aux maîtres, à qui on demande déjà beaucoup, deux dispositions essentielles ont été prises en coordination avec le ministère de la Culture.

La première concerne les centres de formation pour musiciens intervenant à l'école élémentaire et préélémentaire. Quatre centres ont été ouverts dans les universités d'Aix-Marseille I, Lille III, Poitiers et Toulouse II. Les étudiants, recrutés à Bac + 2, ont déjà un bon niveau pour la musique ; ils obtiendront un diplôme d'université à Bac + 4.

Ayant ainsi reçu une solide formation, pédagogique et musicale, ils seront à même d'être recrutés par les collectivités locales et pourront intervenir, dans les écoles, auprès de l'instituteur, travaillant avec lui, sans jamais évidemment se substituer à lui.

Quatre centres fonctionnent actuellement ; dix sont prévus à terme ; je compte en ouvrir deux ou trois pour la rentrée prochaine.

Dans le domaine des arts plastiques, nous venons de lancer des classes dites « classes arc-en-ciel », conçues sur le modèle des classes de découverte, mettant enfants et maîtres en relation avec des artistes plasticiens pendant une semaine, dans un lieu adéquat et équipé. Il s'agit là d'une sorte d'immersion en bain artistique qui se prolonge par une action continue de l'instituteur lorsque tous, maître et élèves, ont réintégré l'école d'origine. J'ai l'intention de multiplier ces « classes arc-en-ciel ».

Au niveau du collège, sept mille six cents professeurs d'arts plastiques, cinq mille deux cents professeurs d'éducation musicale, monovalents ou bivalents, enseignent à deux millions quatre cent mille élèves dans quatre mille huit cents collèges. Chaque semaine, deux cent six mille heures d'enseignements artistiques doivent être assurés, or, vous le savez sans doute, toutes ne le sont pas et le déficit s'élève actuellement à 6 % en arts plastiques et malheureusement à 15 % en éducation musicale.

Résorber ce déficit reste pour moi un objectif constant ; pour l'atteindre, nous utilisons deux procédures : d'une part, nous faisons appel à des vacataires, professionnels de l'art : 180 effectuent actuellement jusqu'à 6 heures par semaine. D'autre part, nous offrons un nombre élevé de postes au concours de recrutement des disciplines artistiques. Pour la session 1985, il est même en forte augmentation. En effet, en arts plastiques, le nombre des postes est passé pour le C.A.P.E.S. de 105 à 150 et pour l'agrégation, de 36 à 46 ; en éducation musicale, le nombre des postes est passé pour le C.A.P.E.S. de 245 à 280 et pour l'agrégation, de 45 à 58. Malheureusement, une difficulté particulière subsiste dans cette discipline où l'effectif des candidats reste encore très insuffisant par rapport au nombre de places à pourvoir.

Un déficit est une réalité en apparence simplement quantitative. Mais le ministère de l'Éducation nationale ne saurait en rester là. Au fond, c'est la question de la qualité de ces enseignements qui est déterminante. Or, chacun perçoit que cette qualité est tributaire du nombre d'heures qui leur sont accordées dans chaque classe ; ils ne joueront tout leur rôle que si les horaires sont augmentés. S'il n'est pas possible pour l'instant, de le faire dans le cadre de l'enseignement obligatoire, on peut en revanche procéder à l'élargissement souhaité en favorisant les situations pédagogiques hors structures, et permettre à des enseignants volontaires de travailler avec des élèves eux aussi volontaires dans des plages horaires plus étendues. D'où l'intérêt des 1.900 chorales et des 500 ensembles instrumentaux que nous développons. D'où l'intérêt encore des créations récentes comme les 10 ateliers d'audiovisuel, les 25 ateliers de musique, les 300 ateliers d'arts plastiques et les ateliers d'initiation à l'architecture, à l'urbanisme et au cadre de vie qui apparaîtront prochainement dans les collèges.

Dans le domaine des solutions pédagogiques plus souples, je n'oublierai pas de signaler l'expérimentation en cours d'un enseignement artistique optionnel en classe de 4^e et 3^e. Sous des conditions très strictes, précisées par une note de service de la direction des collèges, les élèves des classes de 4^e et de 3^e peuvent choisir de faire ou 2 heures d'arts plastiques ou 2 heures d'éducation musicale au lieu de faire une heure dans chacune de ces disciplines. Ce dispositif permet de prendre en compte les goûts de chacun de travailler selon des horaires moins étriés et d'approfondir la discipline artistique choisie. Trente cinq collèges expérimentent actuellement cette procédure qui sera poursuivie à la rentrée prochaine et donnera lieu, par la suite, à une évaluation. J'insiste sur le fait qu'il n'y a pas là dans mon esprit une action de démantèlement des enseignements artistiques ou son amorçage, comme ont le dit quelquefois, mais tout au contraire une recherche de situations pédagogiques meilleures, ne portant nullement atteinte au caractère obligatoire des enseignements artistiques qui ne saurait être remis en question.

Les enseignants des disciplines artistiques exercent dans des conditions difficiles et je connais leurs revendications.

Toutes ne peuvent pas être satisfaites pour le moment, mais j'ai pris des dispositions sur deux points, d'intérêt immédiat.

— D'une part, j'entends titulariser les maîtres auxiliaires de catégorie III dans le corps des P.E.G.C. mais pour y exercer la seule discipline dont ils sont spécialistes et pour laquelle ils ont reçu une formation qui garantit la qualité de leur enseignement.

D'autre part, je fais étudier la possibilité d'intégrer dans le service des enseignants toutes les pratiques dont j'ai parlé plus haut : chorales, ensembles instrumentaux, ateliers divers. Par exemple, un enseignant, certifié d'éducation musicale, qui doit effectuer 20 heures d'enseignement par semaine, pourra, s'il le souhaite, inclure dans son service statutaire, deux heures de chorales au lieu de les effectuer en heures supplémentaires. De la même façon, un enseignant agrégé d'arts plastiques, pourra intégrer dans son service statutaire hebdomadaire de dix-sept heures, trois heures d'atelier de sculpture ou de photographie ou d'architecture.

Au lycée, nos efforts ont porté sur la diversification des enseignements artistiques. Au-delà des deux disciplines fondamentales, arts plastiques et éducation musicale, offertes sous forme d'options A3 ou complémentaires et dont nous augmentons régulièrement le nombre, nous avons introduit, en relation avec le ministre de la Culture, deux enseignements nouveaux ; l'expression dramatique, et le cinéma et l'audiovisuel. Actuellement, 24 lycées offrent le premier et 14 lycées le deuxième depuis 1984.

Ces enseignements seront développés.

Toujours dans les lycées, je ne manquerai pas de signaler l'extension continue des sections d'arts appliqués conduisant au bac de technicien dit BTn F 12 dont les premiers titulaires sortirent en juin 1985. Ces sections représentent les enseignements artistiques professionnels, auprès de la section musicale BTn F 11 à deux options : instrument et danse.

Par ailleurs, dès la rentrée prochaine, j'ouvrirai des ateliers artistiques dans les lycées d'enseignement professionnel, les lycées techniques et les lycées classiques et modernes. Ils seront, soit pluridisciplinaires soit, au contraire, très spécialisés. Dans le premier cas, on y travaillera à une approche synthétique des différents arts ; dans le deuxième, on y approfondira un domaine précis, de préférence non abordé dans le cadre des autres enseignements obligatoires ou optionnels.

Après le baccalauréat, nous trouvons d'une part les écoles d'arts appliqués et les écoles spécialisées et d'autre part, les universités. Les écoles d'arts appliqués sont parfois très anciennes telles « Boule » ou « Estienne » ou plus récentes telles « Duperre » ou « Olivier de Serres ». Elles forment des techniciens supérieurs dont la compétence leur garantit un emploi immédiat sur le marché du travail. Cette remarque est également valable pour l'école nationale supérieure des arts et techniques du théâtre et pour le lycée « Louis-Lumière », qui marque fortement la place du ministère de l'éducation nationale dans le domaine des formations aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Du côté des universités, une vingtaine d'établissements sont concernés par les enseignements artistiques, pour la totalité ou une partie seulement des trois cycles. Jusqu'à ces dernières années, les conditions de fonctionnement étaient déplorablement. Elles sont devenues satisfaisantes grâce à l'octroi de dix-sept habilitations supplémentaires, à de nouvelles modalités de calcul des heures complémentaires, à l'attribution de 2.000.000 F par an pour des actions spécifiques et enfin grâce à la création, au conseil supérieur des universités, d'une section « arts » chargée de recruter les enseignants des disciplines artistiques et de gérer leur carrière.

Tout cela était indispensable mais relevait plutôt du rattrapage. Au titre des actions innovantes, je signalerai la création d'une licence et d'une maîtrise d'études cinématographiques et audiovisuelles, la création d'une licence et d'une maîtrise d'arts appliqués, pour lesquelles les universités ont d'ores et déjà la possibilité de déposer des demandes d'habilitation. Par ailleurs, une option « arts plastiques » sera ouverte au concours d'entrée aux écoles normales supérieures de la rue d'Ulm et du boulevard Jourdan, comme l'est déjà une option « musique ».

Enfin, une réflexion sur les études théâtrales débutera sous peu avec pour objectif la création d'une licence et d'une maîtrise d'études théâtrales.

Dans ces conditions, les universités sont de mieux en mieux armées pour remplir leurs fonctions, notamment dans le domaine de la formation des maîtres.

A ce titre, 1984 aura vu la rénovation totale de trois concours de recrutement des disciplines artistiques : C.A.P.E.S. d'éducation musicale et chant choral, C.A.P.E.S. d'arts plastiques, C.A.P.E.T. d'arts appliqués à l'industrie, à l'artisanat et au cadre de vie.

Cela concerne la formation initiale ; la formation continue n'est pas oubliée. Non seulement les enseignements artistiques apparaissent dans les plans académiques à la formation mais encore dans le plan national avec des stages portant notamment sur les techniques et technologies nouvelles. En outre, en juillet 1984, une université d'été concernant le cinéma a rassemblé les enseignants impliqués dans les options cinéma et audiovisuel des lycées. Cet été, les disciplines musicales, théâtrales et cinématographiques pourront participer à trois nouvelles universités d'été. Là encore, les progrès sont patents.

Pour conclure, je voudrais attirer votre attention sur le caractère global et cohérent de ces actions en prenant deux exemples :

Dans le domaine des arts appliqués. L'extension des classes de BTn F 12 n'a de sens que si elle est considérée en relation avec la rénovation du concours d'entrée à l'E.N.S.E.T. et du C.A.P.E.T., avec l'ouverture de sections préparant au diplôme supérieur d'arts appliqués, de niveau bac + 4, dans 4 établissements parisiens, avec le développement de la section « design » d'Olivier de Serres qui s'associe avec la section correspondante de l'université de technologie de Compiègne, et enfin avec la création d'un second cycle universitaire en arts appliqués.

• Suite page 8

L'Orchestre d'accordéons de Fréjus-Draguignan remporte la Coupe d'Europe 1984

Baden-Baden, magnifique ville de la République Fédérale Allemande, est mondialement connue par, notamment, sa station balnéaire, son célèbre orchestre symphonique qui a longtemps animé le Festival d'Aix-en-Provence et l'organisation de confrontations d'orchestres d'accordéons, annuellement, sur le plan international.

L'orchestre de Fréjus-Draguignan s'y est, au cours des années, forgé une solide réputation en gravissant successivement tous les échelons de la hiérarchie en la matière :

- 1978 : prix catégorie supérieur ;
- 1979 : prix catégorie excellence ;
- 1980 et 1981 : prix catégorie honneur II ;
- 1982 et 1983 : prix catégorie hors concours.

De là, à voir cette formation remporter la Coupe d'Europe dans cette catégorie hors concours, il y avait un grand pas qui laissait les responsables sceptiques, mais que les jeunes ont voulu franchir en novembre 1984.

C'est donc un ultimatum qu'ils ont lancé à leurs dirigeants.

Écoutons-les plutôt dans le récit de cette aventure.

« Dans la grande salle du Casino, 3.000 personnes sont installées pour assister au

concours. Le jury est sur la scène pour être plus près des candidats ; nous attendons d'être appelés. Attente pesante, interminable. Enfin, c'est notre tour : anxieux, mais décidés à gagner, nous nous installons pour exécuter le morceau imposé. Tout semble bien se passer pour nous.

« Pour permettre le passage des derniers candidats, ainsi que la délibération du jury, il nous faudra encore attendre de longues heures.

« Enfin ! Aux sons des trompettes et suivant un cérémonial traditionnel, les personnalités et le jury se mettent en place pour donner les résultats ; les derniers appelés seront les meilleurs. Nous sommes confiants et inquiets à la fois. La liste est longue (300 accordéonistes) ; l'attente fébrile. Tout à coup, Fréjus-Draguignan est cité : Premier grand prix dans la catégorie hors-concours avec 98 % des points, à l'unanimité du jury.

« Coupe d'Europe, avec grande distinction et ruban.

C'est le triomphe, nous pouvons rentrer contents, pour nous-mêmes et tous nos amis...

« Le soir, à Fribourg, on fête cela généreusement, mais le lendemain, le Groupe est attendu à Triberg pour le premier concert après le « sacre ».

« Il commence bien entendu par le morceau imposé au concours, Rakoczy Ouverture de K. Bela dans un arrangement de H. Hériold, suivi de l'Ouverture du Barbier de Séville de Rossini, de la Fantaisie

de Carmen de Bizet, et de Tritsch-Trasch Polka de Strauss.

« A l'issue de cette audition, l'orchestre, son Chef Gilbert Gay et les accompagnateurs, M. et Mme Pascal Toti, M. J.-P. Ferraioli, ont été reçus par M. Vogt, Maire de Triberg, MM. Kuntischer et Blum du Comité de Jumelage.»

Que dire, après un tel triomphe ?

Qu'il est le fruit d'années de travail de ces jeunes filles et jeunes gens dans cette école au nombre d'élèves impressionnant, qui comporte plusieurs orchestres de niveaux différents, que couve une équipe de dirigeants d'un dévouement sans borne.

A leur tête, se trouve Gilbert Gay, Vice-Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, responsable de la Commission des examens, membre du Conseil d'Administration de l'Union Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ancien élève du Maître Claude Delvincour et Prix International de direction d'orchestre de l'Ecole Allemande de Trossingen.

Il a toujours voulu montrer toutes les richesses et toutes les possibilités que recèle l'accordéon, trop souvent déprécié par les mélomanes qui le connaissent mal ou l'ont découvert mal utilisé.

Au-delà d'une facilité apparente et d'airs trop familiers, avec rigueur et conviction, Gilbert Gay réinvente l'accordéon et en tire des sonorités nouvelles.

Bravo à tous, et nous savons que, pour notre grand plaisir, nous aurons l'occasion de vous entendre beaucoup au cours de 1985 en des concerts où vous ferez honneur à votre auréole.

Allocution de M. Chevènement

• Suite de la page 7

Deuxième exemple : l'ouverture d'une option cinéma audiovisuel dans 14 lycées en 1984 trouve son écho dans les universités d'été de juillet 84 et juillet 85 ainsi que dans la création d'un second cycle universitaire d'études cinématographiques et audiovisuelles conduisant à des D.E.A. de même nature.

Dans le même esprit, je fais étudier deux projets. Le premier concerne la possibilité d'offrir une option en histoire des arts dans plusieurs concours de recrutement, C.A.P.E.S. et agrégation de diverses disciplines.

Le deuxième consisterait à ouvrir à titre expérimental un lycée artistique où tous les arts seraient enseignés de façon théorique et pratique à un niveau élevé et selon des horaires importants.

Est-ce à dire que tous les problèmes sont résolus ? Sûrement pas.

Néanmoins, vous l'aurez sans doute constaté, mon département appliqué un plan rigoureux que je suis pour ma part décidé à conduire à son terme afin que notre pays ait enfin les enseignements artistiques auxquels il a droit.



Gilbert Gay et son orchestre peu avant la consécration.

Près de 900 élèves au concours du Bas-Rhin

Le 37^e concours de chant scolaire organisé par l'Association des sociétés chorales d'Alsace s'est déroulé le 20 mars après-midi au Palais des Fêtes de Strasbourg. Pour une de ses composantes bas-rhinoises seulement, puisque Haguenau accueille les chœurs du Nord du département, tandis que Mulhouse voit se réunir les groupes du Haut-Rhin. Près de 900 élèves ont participé à cette manifestation, mais le nombre des chorales des écoles élémentaires des collèges, des lycées, et de l'Ecole normale était en augmentation puisqu'on dénombrait vingt-quatre groupes qui avaient répondu à cette invitation traditionnelle des Chorales d'Alsace qui tiennent à faire de ce concours un moyen de promotion du chant choral.

Ce qui n'a pas changé, c'est le défilé des chœurs sur scène pour les challenges et coupes en compétition, un peu crispés, parfois quand on est écouté par le jury (présidé par M. Joseph Muller, le président des Sociétés chorales). Les anciens déjà distingués auparavant, savent allier leur qualité reconnue à plus de détente.

Ce qui a changé, c'est d'abord la date, avancée de deux mois et peut-être ainsi plus favorable en raison des vacances. Et

si la Chorale des enseignants n'est pas venue cette année comme toutes les fois précédentes, une nouvelle formule a été essayée, avec succès d'ailleurs, pour meubler l'attente des enfants avant la proclamation du palmarès. Les chorales ont chanté en commun leur répertoire de la journée. Ce chant de masse mené habilement par les chefs de chœur tels que Richard Siegrist, Gérard Foltz et Bernard Lienhardt.

M. Stengel, vice-président de l'association des Sociétés chorales d'Alsace ne pouvait que se réjouir du déroulement de ce concours et complimenter les participants au moment de la remise des prix et coupes.

PALMARES

Groupe I : Chœurs à l'unisson. Premier degré.

Ecole primaire Eléonore II, Strab. Hautepierre. Dir. Danièle Kientz : Bien.

— Ecole Primaire Mittelschaeffolsheim. Dir. Dominique Hirsch. Assez bien.

• Suite page 10

Une erreur s'est produite lors de l'impression de la légende de la photo qui se trouvait en page 3, en haut à droite, du journal de juillet. Il faut lire :

Mme Szabo, Déléguée Départementale de la Musique, M. René Portes, Président de la Fédération Languedoc-Roussillon, organisateur du Concours, debout, M. André Petit, Président de la Confédération Musicale de France, Président du Jury, M. Camille Roy, Inspecteur Principal de la Musique, à l'Action Musicale de la Direction de la Musique, Ministère de la Culture, M. Pierre Bouys, Adjoint au maire de Béziers, Responsable du Concours National.



Le maître Charles Jay, premier vice-président délégué, président de la commission d'action culturelle de la Confédération musicale de France a été victime d'un bien malencontreux accident (fracture de 2 côtes).

Nous savons combien cela est douloureux et par les nouvelles que nous pouvons prendre à la clinique où il se trouve, nous avons la certitude qu'il est en bonne voie de guérison.

Nous souhaitons à maître Jay un prompt rétablissement définitif et son retour parmi nous.

12^e SALON INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE 1^{er} SALON DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

La Confédération musicale de France a été présente au 12^e Salon international de la musique dans la grande halle de la Villette. Un petit stand très sobrement mais gentiment aménagé accueillait de nombreux visiteurs et des radios (radio Monte Carlo entre autres), tous très intéressés par notre mission.

Nul doute que ce salon aura eu pour notre action culturelle des conséquences favorables. Notre stand était dans l'allée des Luthiers. Il nous fut attribué le samedi 7 septembre, et le dimanche il était ouvert !

Ministère de la Culture

AVIS DE VACANCE D'EMPLOIS DE PROFESSEUR DANS LES ECOLES DE MUSIQUE CONTROLÉES PAR L'ETAT

Sont déclarés vacants dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat les postes de professeur ci-après :

Charleville-Mézières

Danse : seize heures.

Brest

Orgue : seize heures.

Metz

Clevecin : seize heures.

Hautbois : seize heures.

Les demandes devront parvenir à la mairie intéressée dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française.

Les candidats devront également informer la direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, du poste sur lequel ils auront été recrutés.

→ Suite de la page 9

Groupe II : Chœurs à deux voix égales. Premier degré.

- Ecole Primaire Mothem. Dir. Robert Kribs. Très bien.
- Ecole Primaire mixte Strasbourg-Neuhof. Dir. Paul Bernart. Assez bien.
- Ecole élément. mixte 1 et 2, Marlenheim. Dir. Maurice Lanoix. Bien.
- Ecole mixte du Stockfeld, Strasbourg. Dir. Robert Schneider. Assez bien.
- Ecole catholique mixte, Griesheim. Dir. Jean-Louis Muller. Bien.
- Ecole Notre-Dame de Sion, Strasbourg. Dir. Gabrielle Schlecht. Bien.
- Ecole Primaire mixte, Wintershouse. Dir. Gérard Linderer. Très bien.

Groupe III : Chœurs à trois voix égales. Premier degré.

- Ecole du Centre, Hoenheim.

Dir. Eva Herbert. Assez bien.

- Ecole Dannenberger, Souffelweyersheim. Dir. Sœur M.-T. Ball. Bien.

Groupe IV : Chœurs à deux voix égales. Collèges et Lycées.

- Collège HautePierre 1, Strasbourg. Dir. Serge Margraff. Assez bien.
- C.E.S. Dambach-la-Ville. Dir. J.-C. Huffling. Assez bien.
- Collège Herrade de Lansburg, Rosheim. Dir. J.-C. Holicky. Très bien.

Groupe V : Chœurs à trois voix égales. Collèges et Lycées.

- Collège La Mésange, Sarrebourg. Dir. Christelle Maes. Assez bien.
- Collège Robert Schumann, Benfeld. Dir. Rémy Schmitt. Très bien.
- La Providence, Strasbourg. Dir. Annliese Foltz. Très bien.

— Lycée Kléber, Strasbourg. Dir. Bernard Lienhardt. Bien.

— Collège Georges Helderith, Lauterbourg. Dir. Charles Krieger. Très bien.

Groupe VII : Chœur à quatre voix mixtes. Ecoles Normales.

— Ecole Normale, Selestat. Dir. Jérôme Krucker. Très bien.

Groupe VIII : Promotion Grand Prix. Deux chœurs au choix.

— Ecole élémentaire Neufeld, Strasbourg. Dir. Gérard Foltz. Très bien.

— Collège Ingwiller. Dir. Michel Muller. Très bien.

— Lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg. Dir. Catherine Weber. Très bien.

— Chorale des Jeunes, Detwiller. Dir. Richard Siegrist. Très bien.

37^e Concours de chant scolaire du Haut-Rhin Mulhouse : 24 avril 1985

1.300 choristes : nouveau record

Réunissant trente-cinq ensembles du Haut-Rhin, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône, le 37^e concours de chant choral a vu triompher, mercredi au théâtre municipal de Mulhouse, le groupe de plus de cinquante exécutants du collège de Mortard-de-Lure, qui s'est vu remettre le challenge Julien Leber par le post président du Kiwanis International de Mulhouse, M. Maurice Roulot, en présence de Mme Leber. Le premier prix est allé à l'école Jean Wagner de Mulhouse.

Nombre de personnalités ont assisté au concours et à cette distribution de prix : M. Marco, délégué régional de la musique ; M. le Docteur Kienzler, vice-président du conseil général ; Mme Thévenin ; M. le Docteur Kurtzemann, adjoints au maire de Mulhouse ; M. le lieutenant-colonel Lelièvre, représentant le commandant d'armes.

L'école Jean Wagner, de Mulhouse, obtient deux prix, dont la coupe du conseil général. La Cité de l'enfance, de Colmar,



Au théâtre municipal de Mulhouse, lecture du Palmarès. Les Chefs de Chœur, les organisateurs, les personnalités.



La Chorale de l'Ecole Victor-Hugo Mulhouse. Direction : Mme Anaïk Stoll.

quant à elle s'est vu remettre le prix Rodolphe Pflimlin. L'une des coupes du journal « l'Alsace » est allée à l'école Victor-Hugo, une autre au collège Victor-Schoelcher, Ensisheim ; la coupe du journal « le Pays de Franche-Comté » à l'école mixte de Franche-Comté. Voici le classement par catégorie, sauf les trois premiers.

ECOLES

INTERPRETATION A L'UNISSON. — Mention « bien » : école Wagner de Mulhouse. Mention « assez bien » : école Victor-Hugo de Mulhouse ; école mixte de Buschwiller.

CHOEUR A DEUX VOIES EGALES. — Mention « très bien » : école du Fehlack de Pfaltz ; école primaire de Wolfersdorf ; école mixte de Moosch ; école mixte de Holtzwihr. Mention « bien » : école Kléber de Mulhouse ; école Marie-Curie de Wittenheim ; école Victor-hugo de Mulhouse. Mention « assez bien » : école primaire Wolf de Mulhouse ; école mixte de Lutterbach.

CHŒURS A TROIS VOIX EGALES. —
Mention « très bien » : école mixte de Fel-
dabach. Mention « assez bien » : école
d'application de Guebwiller.

COLLEGES ET LYCEES

CHŒURS A DEUX VOIX
EGALES. — Mention « bien » : collège
Sainte-Ursule de Riedisheim.

CHŒURS A TROIS VOIX
EGALES. — Mention « bien » : collège
Champagnat d'Issenheim ; collège
Alexandre-Gérard-de-Masevaux ; collège
de Dannemarie ; collège Mathias Grune-
wald de Guebwiller. Mention « assez
bien » : collège Jean-MACé de Mulhouse ;
collège Lambert de Mulhouse.

CHŒURS A TROIS VOIX
EGALES. — Mention « très bien » : col-
lège de Ribeauvillé ; collège Lucien Herre
d'Altkirch ; collège Frédéric-Hartmann de
Munster. Mention « bien » : collège Victor-
Schoelcher d'Ensisheim.

PROMOTION DU GRAND PRIX

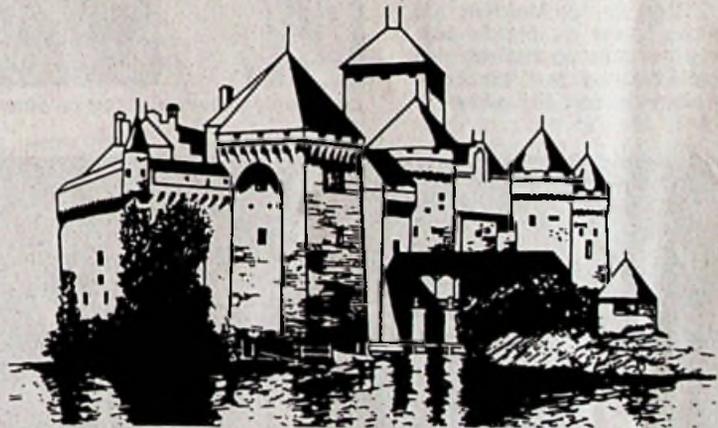
Mention « très bien » : collège de Saint-
Loup-sur-Semouse ; école de musique de
Wittenheim ; collège Wolf de Mulhouse ;
chorale amicale du lycée de Sainte-Marie-
aux-Mines. Mention « bien » : lycée
Jeanne-d'Arc de Mulhouse.



La Chorale de l'Ecole Jean-Wagner Mulhouse. Direction : Hubert Ehrhart.



22^{ES} rencontres chorales internationales de Montreux



**1 - 5
AVRIL
1986**

RENCONTRES CHORALES INTERNATIONALES

Office du Tourisme
Case postale 97
CH - 1820 MONTREUX

Téléphone : 021/63 12 12
Télex : 453 222 OTM



La réception des chorales à l'Hôtel de ville de Strasbourg.

L'Animation chorale

Depuis sept ans, le rendez-vous musical de la mi-juin est devenu une tradition. L'Association des sociétés chorales d'Alsace avait donc donné rendez-vous à une dizaine de chorales, pour une animation locale tous azimuts.

Jugez plutôt : La soirée avait commencé dès 18 h 30 : les chorales s'étaient réparties dans les hospices et hôpitaux de la ville pour apporter un souffle de réconfort et de joie aux malades et aux personnes âgées. Nul doute que ce vaste élan de générosité fut apprécié à sa juste valeur ! Si les malades ne peuvent aller à la musique, la musique peut aller vers eux !

Dès 20 h 30 pourtant, sans même avoir pris le temps de s'éclaircir la voix, ils étaient tous fidèles aux rendez-vous : place de la Cathédrale, rue Mercière, rue des Hallebardes, place du Marché-aux-Cochons-de-Lait et près du château des Rohan. En cette belle soirée d'été, la ville s'est mise à vibrer au son des cuivres et



La Chorale des enseignants de Strasbourg.



La Chorale Caritas de Stuttgart devant la cathédrale.

de la passion pour le chant qu'ont tous ces choristes.

Répartition dans les hospices et les hôpitaux

Bois fleuri et pavillon Schutzenberger : Chorale des maîtres-boulangers.

Sœurs des pauvres : Chorale des Enseignants Strasbourg.

Bethlœm Cronembourg : Chorale Concordia Brumath.

Hôpital de Schiltigheim : Chorale Sainte-Cécile Molsheim.

Diaconat 1 et 2 : Chorale Strasbourg-geoise.

Clinique Sainte-Barbe : Chorale Concordia 1850 Saverne, Chorale réunies Saverne.

Clinique de la Toussaint : Chorale la Gaité, Eckhoisheim.

Clinique Bethesda : Chorale de l'Ecole Municipale de Musique de Dettwiller.

Centre de Traumatologie : Chorale Caristas de Stuttgart (R.F.A.).

Protocole d'accord S.A.C.E.M./C.M.F.

Il nous a été demandé par des responsables de certaines Fédérations quelques renseignements complémentaires concernant le Protocole d'Accord entre la S.A.C.E.M. et la C.M.F. car « certaines Sociétés ne sont pas intéressées par ce Protocole parce que la S.A.C.E.M. aurait passé des Conventions plus avantageuses que notre Protocole d'Accord avec des Municipalités ».
Nous avons écrit à la S.A.C.E.M. pour lui signaler cette situation et voici sa réponse à notre lettre.

sacem
NCS Numéro D 775 675 739

DIRECTION
DE LA PROMOTION
ET DES CONTRATS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
Monsieur P. BURELLI
Secrétaire Administratif
121, rue La Fayette
75010 PARIS

Neuilly, le 22 mai 1985

Monsieur,

Vous avez bien voulu nous demander notre avis sur les termes d'une correspondance reçue de votre Fédération de qui écrit que certaines Sociétés ne sont pas intéressées par le protocole conclu entre la S.A.C.E.M. et la C.M.F., au motif que la S.A.C.E.M. aurait passé des conventions avec des Municipalités plus avantageuses que ledit protocole d'accord.

Comme vous le savez, la convention que nous avons conclue en 1978 prend en considération le but poursuivi par les Associations et Sociétés musicales qui rencontrent maintes difficultés pour remplir leur mission.

C'est ainsi que la S.A.C.E.M. a accepté, en dehors des dispositions législatives concernant les Associations d'éducation populaire, de faire bénéficier les membres de la C.M.F. de conditions particulières pour la majorité des manifestations organisées par eux dans le cadre de leurs activités musicales traditionnelles.

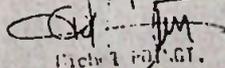
En plus du domaine d'autorisation particulièrement large du protocole d'accord que nous avons conclu, d'autres séances telles que concerts publics et gratuits, concours, festivals, bal de la Ste-Cécile, bals ou concerts organisés pour permettre l'achat d'instruments de musique, bénéficient également de dispositions exclusivement consenties aux Sociétés musicales.

C'est dire, à notre sens, que l'économie de notre convention actuelle ne peut être mise en parallèle avec les tarifications réservées aux Municipalités qui, pour leur part, bénéficient certes de réductions conformément aux dispositions légales de la loi du 11 Mars 1957, mais qui sont assorties de conditions limitatives restreignant le champ d'application de ces mesures aux seules séances organisées par ces communes à l'occasion de fêtes locales et publiques.

Dans ces conditions, nous pensons que notre Société a toujours reconnu en votre Confédération un partenaire privilégié et que la convention actuelle régissant nos relations préserve au mieux les intérêts des auteurs d'une part, des Sociétés musicales d'autre part, et contribue ainsi au développement de la pratique musicale en France, à laquelle la C.M.F. et la S.A.C.E.M. sont attachées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Adjoint au Directeur
de la Promotion et des Contrats,


Michel BURELLI

MUSIQUE DE L'AIR AVIS DE CONCOURS

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu le mardi 12 novembre 1985, à 9 heures, dans les locaux de la Musique de l'air (1) pour le recrutement d'un musicien jouant : la clarinette sib.

Epreuves du concours : Clarinette si b : 1^{er} et 3^e mouvement du concerto pour clarinette et orchestre, d'Ida Gotkovsky (*).

Lecture à vue.

Notation : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de Musique de l'air, 26, boulevard Victor, 75996 Paris Armées.

Clôture des inscriptions : 10 octobre 1985.

Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours. Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter avec l'acceptation écrite de leur chef de service en vue d'un changement éventuel d'Armée.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

(1) Bât. 47. Entrée B.A 117, n°5, avenue de la Porte-de-Sèvres, Paris-15^e (métro Ballard).

(*) Editions Transatlantiques, 50, rue Joseph-de-Maistre, 75018 Paris.

Cet avis tient lieu de convocation si les conditions exigées sont remplies.

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu le mardi 12 novembre, à 9 heures, dans les locaux de la Musique de l'air (1) pour le recrutement d'un musicien jouant :

LA CLARINETTE BASSE

Sur la Clarinette Basse : le 2^e Mouvement du Concerto de Mozart.

— Sur la Clarinette Si b : 1^{er} et 3^e Mouvement du Concerto pour Clarinette et Orchestre d'Ida Gotkovsky (*).

Lecture à vue.

Notation : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m.

Les candidats devront adresser directement leur demande à M. le Chef de Musique de l'Air, 26, bd Victor, 75996 Paris-Armées.

Clôture des inscriptions : 10 octobre 1985.

• Suite page 24

NOBLET

DEUX SIÈCLES
D'EXPÉRIENCE
DANS
LA FABRICATION
DES
INSTRUMENTS
A VENT
A CLÉS

Maison fondée
en 1750.



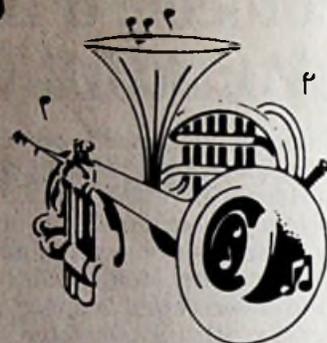
CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

pour élèves des écoles de musique et des conservatoires

27750 LA COUTURE-BOUSSEY

*En vente chez les principaux
marchands de musique*

**NOUVEAU
A LYON**



J.S. MUSIQUE

Le vrai spécialiste des
INSTRUMENTS A VENT

- vous propose un stock
- d'instruments
 - d'accessoires
 - de pièces détachées
- dans les plus grandes marques
- un atelier de réparation et de révision très équipé.

VENEZ NOUS VOIR
56, rue de la Charité 69002 LYON
ou téléphonez au 16 (7) 838.20.47

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien
de la Musique des Équipages de la Flotte
Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON
Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »
Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

Groupement des Fédérations Musicales de la Région Champagne-Ardenne



**ÉCOLE MUNICIPALE
DE MUSIQUE
DE BAR-SUR-AUBE
(Ecole agréée)**



Bourbonne-les-Bains, en juillet 1984, avait été le cadre d'un stage de perfectionnement instrumental organisé par le « Quintette à vent » du Conservatoire de Troyes pour les jeunes musiciens de Champagne-Ardenne, stage pour lequel le Groupement Régional des 3 Fédérations n'avait été qu'un intermédiaire financier.

Cette année, le Conseil d'Administration du Groupement précité a décidé l'organisation d'un stage réservé en priorité aux membres de ses sociétés fédérées et animé par des professeurs qualifiés de la Région, dans le but d'aider les Harmonies et Fanfares dans la formation d'animateurs et d'instrumentistes.

M. Georges Fernandes, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Bar-sur-Aube (Aube) mit sur pied ce stage de 6 jours, du lundi 1^{er} au samedi 6 juillet. Y participèrent 83 jeunes exécutants ou élèves (16 de 6 sociétés ardennaises, 16 de 3 sociétés marnaises, 4 de 8 sociétés aubois et 10 de 2 sociétés haut-marnaises) dont l'hébergement et le travail instrumental avait lieu au nouveau lycée Gaston-Bachelard dominant la ville de Bar-sur-Aube.

Les repas très copieux et variés étaient servis à l'Ecole maternelle de Varennes, dans un autre quartier de la ville. Les transports en car étaient assurés par un dévoué chauffeur du S.I.V.O. local.

Pour répondre aux besoins les plus urgents des petites sociétés de musique, le choix des disciplines proposées avait été limité à : 2 ateliers de clarinette Sib, dirigés en alternance par Mlle Laurence Tavares et M. Alain Fernandes, tous deux de Bar-sur-Aube pour 24 stagiaires, 2 ateliers de saxophones (altos, ténors et barytons) confiés à MM. Denis Bardot (Bar-sur-Aube) et Xavier Rosselle (Vendeuvre-sur-Barse), pour 15 stagiaires, l'atelier de flûtes traversières animé par M. Pascal Ravez (Château Thierry) pour 7 jeunes filles, l'atelier

de petits cuivres mené par M. Philippe Cocu (Charleville-Mézières) pour 9 trompettistes (dont 1 fille), et 1 bugle, 1 atelier de trombones à coulisse conduit par M. Stéphane Léger (Reims), tout jeune professeur nommé à Troyes pour la rentrée. Cet atelier comportait 8 stagiaires, l'atelier de tubas et de saxhorns si b confié à M. Luc Renault (Bar-sur-Aube) pour 11 garçons de 12 à 18 ans, 1 atelier de percussions dirigé par Mme Christiane Pierrot-Milleroux (Chalons-sur-Marne) qui ne comprit que 2 jeunes — fort doués —, élèves de 12 et 14 ans.

Tous les jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 h 30, chaque élève bénéficiait : d'un cours (d'environ 30 minutes) de perfectionnement de sa technique instrumentale, donc individualisé, voire d'un travail collectif, tous deux basés sur l'émission du son, la qualité sonore et la pratique d'exercices de base, puis d'un temps assez important d'étude personnelle (dans des salles de l'établissement ou en plein air, vu le beau temps), de travail de petits ensembles du même atelier ou inter-ateliers.

La fin des après-midi était consacrée pendant 2 heures au travail de l'Orchestre d'Harmonie regroupant la plupart des stagiaires auxquels se joignit un jeune hautboïste de l'Harmonie locale afin de permettre l'étude d'un court programme pour le concert de clôture.

Les soirées étaient réservées à des concerts ouverts au public :

— « Orgue et Tuba », le mardi 2 en l'Eglise Saint-Pierre, avec Monique Davot au grand orgue datant de 1845, intact et fort de 40 jeux sur 3 Claviers et pédalier, avec M. Luc Renault, au contre-tuba.

— « Big-Band » de Saint-André-les-Vergers (Aube), le mercredi 3, au gymnase du Lycée G.-Bachelard, ensemble regroupant 22 musiciens du département (dont 4 appartenant au stage) et qui offrit

STAGE DE PERFECTIONNEMENT INSTRUMENTAL

Bois . Cuivres . Percussions

Du 1^{er} au 6 JUILLET 1985

Avec la participation de :

- la Direction Régionale de l'Action Culturelle
- l'Office Régional Culturel Champagne-Ardenne
- la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aube
- la Ville de BAR-SUR-AUBE

au public enthousiaste un large éventail d'œuvres de Glenn Miller, Nestico, Duke Ellington, L. Prima...

— Le jeudi 4, en l'église Saint-Pierre, la soirée des Professeurs du Stage au cours de laquelle, malgré le temps très court de répétitions, chacun d'eux put mettre en évidence le son de son instrument et sa vélocité par un solo, des duos (parfois surprenants comme flûte et vibraphone, piccolo et contraba), des quatuors ou quintettes, alliant œuvres « classiques » et morceaux contemporains ;

— le vendredi 5, dans la salle des Fêtes de l'ancien lycée de la Ville, l'Ensemble de clarinettes « Pastoral » (Bar-sur-Aube) — en quatuors et quintettes, avec clarinettes mi b, si b et basses — exécuta avec brio une suite d'œuvres de styles différents terminée par une transcription de « Tempêtes sur les cordes » (Warlopp), en première interprétation qui déclencha l'enthousiasme du public parmi lequel figurait Mme Elisabeth Saire, Déléguée Régionale aux Affaires Culturelles.

Après une matinée du samedi 6 consacrée aux répétitions, conclusions du stage dans chaque atelier et comprenant, en général :

- satisfaction des professeurs pour le travail personnel fourni par leurs élèves ;
- espoir que les conseils donnés et exercices proposés ne resteront pas « lettres mortes » ;
- souhait que ce premier stage fédéral ne sera pas le dernier.

Après un début d'après-midi de rangement, ce fut le concert de clôture devant 300 auditeurs très attentifs et compréhensifs (parents, professeurs, mélomanes de Bar-sur-Aube) entourant :

- M. Davot, maire local, Conseiller Général ;
- M. Faillenot, Président de la Fédération d'Aube et Haute-Marne, et Madame ;



Quatre trompettistes.



Quatuor de saxophones, sous la Direction de Denis Bardot.



L'orchestre d'Harmonie, sous la direction de M. Pierrot.



Le pupitre de Trompettes et Bugle, dans l'Orchestre.



...et si le **SOLFÈGE** devenait une activité **AGRÉABLE**

Pour faire découvrir aux enfants les rudiments du solfège par la manipulation des signes musicaux.

Les signes et notes adhèrent au tableau par électricité statique.

SOLFÈGE COLOR est un outil pédagogique aussi attrayant qu'efficace, léger, peu encombrant, pratiquement inusable et très fiable.

Il s'adapte à toutes les situations (ici posé sur un pupitre) et offre toutes les combinaisons possibles pour l'initiation solfégique.



**SOLFÈGE
COLOR**

SOLFÈGE COLOR : composition de l'ensemble

- 1 feuille rigide P.V.C. (blanc) 50 X 30 Face A : 2 portées Face B : 1 portée
- 1 feuille rigide P.V.C. (blanc) 50 X 30 vierge (on y dispose les notes à utiliser ou déjà utilisées. L'autre face pouvant constituer, avec les portées vierges en P.V.C. "statique" un prolongement au tableau n° 1).
- P.V.C. "statique" transparent :
 - 4 jeux de 7 notes de couleurs différentes.
 - imprimés en noir :
 - 32 noires, 16 blanches, 8 rondes,
 - 8 croches, 4 double-croches,
 - 4 triple-croches, 4 quadr.-croches,
 - 8 bâtons, 8 bécarrés, 8 dièses,
 - 3 clés de Sol, 2 clés de Fa,
 - 8 soupirs, 8 pauses, 8 1/2 soupirs, 8 1/2 pauses,
 - 4 1/4 soupirs, 4 1/8 soupirs, 4 1/16 soupirs,
 - 8 points, 4 silences.
 - 2 portées vierges, 2 bandes pour barres de mesure,
 - 2 bandes pour les barres de croches.
- 2 séries de numéros (2-3-4-6-8) + 10 points + 2 "C".

N° 01.68.09 - Modèle déposé n° 681.706 - FF : 105.



Éditions J.M. FUZEAU s.a. B.P. 6 . 79440 COURLAY . Tél. 49.72.22.13

— MM. Pierrot et Jaillent, Président et Vice-Président de la Marne ;

— Mlle F. Harbulot, Secrétaire Régionale et ardennaise (représentant le Bureau de la F.M.A. excusé).

Ce Concert compris, en première partie, l'audition de petits ensembles réunissant de jeunes exécutants du même (ou de plusieurs) pupitre(s), accompagnés, dirigés (ou non) par leur(s) professeur(s). Ceux-ci ouvrirent la deuxième partie par une entrée fantaisiste, chacun d'entre eux essayant de sortir un son d'un instrument peu ou non connu de lui. Ce fut enfin la prestation de l'Orchestre d'Harmonie constitué par 80 exécutants (soit la quasi totalité des stagiaires) lesquels, à la demande de l'assistance, durent bisser le final du « Te Deum » de M. A. Charpentier.

La plus grosse partie du programme fut présentée par M. Fernandes auquel M. Pierrot durant le rafraîchissement terminal, adressa, au nom du Groupement Régional et de tous les participants du stage, ses vives félicitations pour l'organisation particulièrement réussie de cette « première champardennaise », sa présence quotidienne (malgré ses occupations professionnelles) et son dévouement à la cause musicale locale, fédérale et régionale, avant de lui remettre un cadeau-souvenir.

Il annonça en conclusion que le Groupement Régional Champagne-Ardenne étudiera, dès octobre 1985, les conditions d'organisation d'une deuxième stage de perfectionnement peut-être (et si possible) dans une autre ville de la Région.

Françoise HARBULOT.

AVIS D'UN STAGIAIRE (Christophe Hubart, bugle de 08110 Carignan.)

« Nous avons eu, cet été, le plaisir de participer à un remarquable stage pour lequel Bar-sur-Aube constituait un centre idéal : cadre et locaux agréables, hébergement très convenable, école de musique de premier ordre (locaux, professeurs — 5 d'entre eux figurant parmi nos instructeurs — nombreux élèves de qualité parmi les 83 stagiaires. »

Durant six jours, par un temps vraiment estival et dans une ambiance détendue, chacun d'entre nous eut les moyens de progresser dans la pratique de son instrument. Il put travailler individuellement, guidé et conseillé, selon ses capacités, son niveau et son âge, par un professeur de haut niveau désireux de lui transmettre son savoir et son expérience, tout en alliant la bonne humeur à la rigueur qu'exige un travail sérieux. Il put aussi faire partie de petits ensembles (le mien constitué de 3 trompettistes venant de Revin et Nouzonville (08) et de Witry-lès-Reims (51) et de moi-même, le seul bugle du stage et de l'orchestre qui se produisit le samedi 6 juillet après-midi, à la fin du concert terminal succédant à la présentation et l'audition des divers ensembles réduits.

Ce stage, qui nous plongea dans une ambiance musicale de 9 à 23 heures, chaque jour, nous permit de faire la connaissance de musiciens d'horizons variés et d'assister chaque soir, à un concert de genre différent mais toujours de grande qualité.

Compte tenu des déclarations de chacun des 10 « petits cuivres » au cours de l'entretien final provoqué par M. Cocu, et des réflexions entendues au cours des repas et des sorties en commun, je pense que chacun a été satisfait de cette expérience et qu'il en a tiré — comme moi — des bénéfices durables.

Peut-être aurait-il fallu que ce stage ait été étalé sur une plus longue durée ! En tout cas, j'espère qu'il sera renouvelé dans les années à venir et qu'un maximum de jeunes musiciens pourra en tirer parti ».

AVIS D'UN STAGIAIRE EN « FORMATION » : Françoise Harbulot, clarinettiste, directrice (par intérim) de l'harmonie « les Enfants d'Yvois » de 08110 Carignan.

« J'ai pu, grâce à la compréhension des 2 professeurs, en plus de mes cours particuliers :

— suivre, avec les élèves-clarinettistes, les moments de travail collectif sur la technique d'émission du son, de l'utilisation de la colonne d'air ;

— connaître les premiers conseils et exercices à donner aux débutants ;

— participer à la direction de l'orchestre d'harmonie.

Tout en faisant partie de l'encadrement pour l'hébergement de ces 83 jeunes gens qui ont eu, comme moi-même, la chance de pouvoir travailler dans une ambiance rendue agréable par l'entente régnant entre directeur, professeurs et stagiaires, pendant ces 6 jours, durée valable pour un

travail intensif comme il le fut (surtout pour les plus jeunes participants).

Une durée plus longue (et plus coûteuse) nécessiterait un emploi du temps moins chargé, avec des activités de loisirs. J'espère fermement que nous pourrons répondre au souhait de la quasi-totalité des participants qui ont demandé qu'un deuxième stagiaire voit le jour en 1986 quelque part en Champagne-Ardenne. »

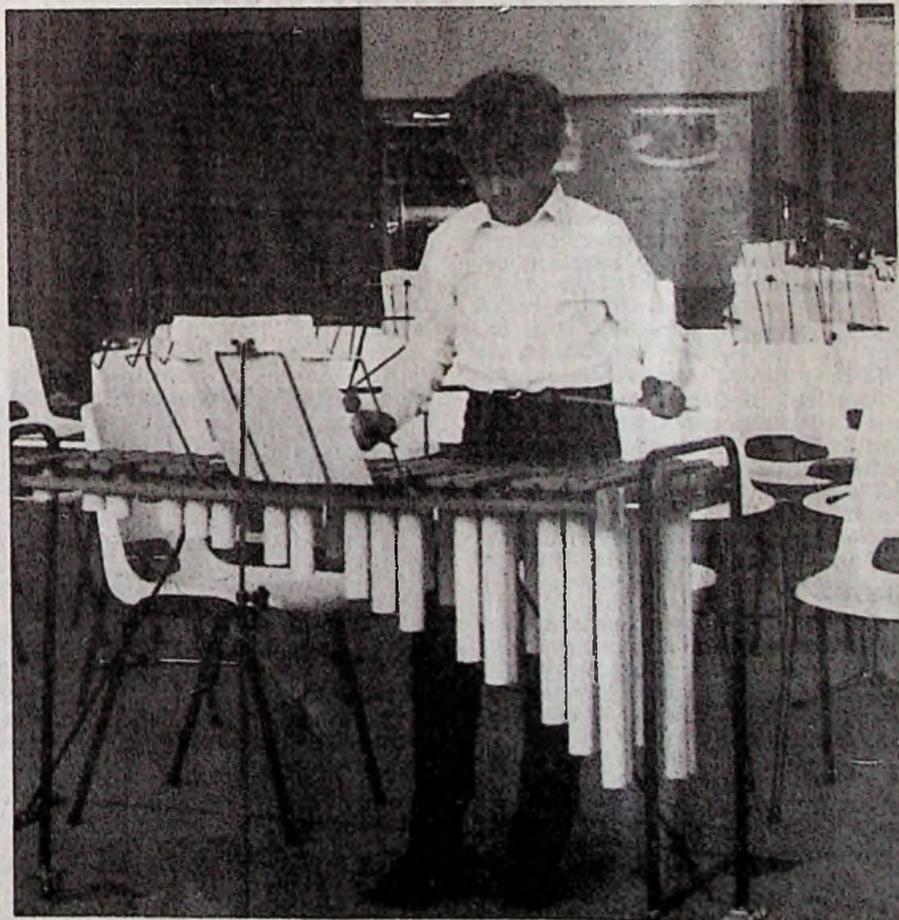
AVIS D'UN PROFESSEUR (M. Philippe Cocu, professeur de trompette au Conservatoire de Charleville-Mézières et sous-directeur de l'H.M. de cette ville) :

« Pour nous, professeurs, ce stage a été satisfaisant à bien des points de vue.

Tout d'abord, il nous a permis de lier d'amitié ou de nous retrouver entre professeurs d'une même région certes, mais auxquels les occasions de vivre ensemble durant plusieurs jours, de l'apprécier mutuellement et de se mieux connaître sont des plus rares.

L'ambiance fut aussi excellente entre professeurs et directeur auquel il convient de rendre un hommage tout particulier, les qualités humaines et organisatrices de M. Fernandès ayant fait que ces 6 jours se sont déroulés sans aucun dérapage.

En venant plus particulièrement au but que s'était fixé le Groupement Régional Champagne-Ardenne, disons tout d'abord que les stagiaires ne se sont pas ménagés durant ces 6 journées bien remplies. Les moments de détente ne furent



Un stagiaire au pupitre de percussions pendant le concert de fin de stage.

pas nombreux, mais il est vrai que, s'ils l'avaient été, c'eût été au détriment du temps consacré au travail de l'instrument.

Chaque élève a donc bénéficié chaque jour, d'un cours individuel permettant de l'aider dans sa progression et aussi, de voir et de tenter de résoudre pour certains quelques problèmes spécifiques sur lesquels il fallait plus spécialement s'attarder.

Possibilité était offerte aux stagiaires de se regrouper en petits ensembles, toujours sous le contrôle d'un professeur.

En fin de journée, le regroupement de tous les stagiaires constituait un orchestre d'harmonie d'environ 80 musiciens, ce qui fut, pour certains, une véritable découverte.

Tout au long de ces journées musicales l'enthousiasme des professeurs et stagiaires ne déclina pas. Les jeunes élèves musiciens montrèrent une réelle avidité de se perfectionner, de mieux jouer de leur instrument, ce qui, en conclusion, ne peut qu'encourager les dirigeants musicaux champardennais à renouveler une telle expérience enrichissante pour tous. »

AVIS DU DIRECTEUR DU STAGE :
Georges Fernandes, Directeur de l'Ecole municipale de Musique de Bar-sur-Aube.

Le Groupement des Fédérations Champagne-Ardenne m'a confié l'organisation du stage de perfectionnement instrumental, qui s'est déroulé dans la Cité Scolaire Gaston Bachelard à Bar-sur-Aube.

Dix-neuf sociétés de nos 4 départements ont envoyé des stagiaires. Deux formateurs ont également participé au travail.

Je me suis attaché à faire bénéficier les stagiaires d'un séjour musical varié comprenant une partie du travail (cours, travail de groupe) et une partie consacrée à l'audition d'ensembles professionnels divers. Pour certains, le travail en groupe ou en orchestre était une découverte. Ils ont eu à cœur de tenir leur place au pupitre, même au prix d'un travail individuel qui leur était indispensable. La disparité des niveaux n'a pas facilité la tâche des professeurs appelés à diriger les orchestres.

La réussite d'un tel stage passe par l'action des professeurs. L'équipe présente s'est montrée à la hauteur de sa tâche et a su faire bloc pour entraîner les stagiaires dans ce bain musical d'une semaine dans une ambiance sérieuse et détendue.

Les stagiaires ne sont pas prêts d'oublier le concert donné par les professeurs

dans le cadre de l'église Saint-Pierre, concert au cours duquel chaque professeur a su mettre en valeur son instrument pour l'exécution d'une ou plusieurs œuvres adaptées, avec un accompagnement très travaillé.

Il reste à souhaiter que les conseils donnés aux élèves soient mis en application au sein de leur société.

Quant au travail de solfège, je pense que c'est une nécessité pour la plupart des stagiaires. Le niveau, dans cette discipline, n'est en général pas assez élevé.

Grâce à l'intervention financière de la D.R.A.C., de l'O.R.C.A., de la Direction départementale de Jeunesse et Sports, et de la Ville de Bar-sur-Aube, le Groupement des Fédérations Champagne-Ardenne a pu mettre en place ce stage 1985 : le nombre d'élèves inscrits prouve l'intérêt qu'il a suscité.

Pour terminer, je souhaiterais, au nom de tous les stagiaires qui en ont exprimé le désir (et de tous ceux qui pourraient être intéressés), que le Groupement des Fédérations puisse prévoir dès maintenant un stage régional aussi passionnant, pour 1986, et que les Formateurs n'hésitent pas à s'y inscrire.

Brillante réussite du concours national de musique

Organisé par l'Association musicale du cercle des XVII, la ville de Vitry-le-François et le Comité de coordination.

Sous le patronage de la Confédération Musicale de France, de la Fédération de la Marne, du Groupement des Fédérations Champagne-Ardenne.

Avec la participation : du Ministère de la Culture, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la ville de Vitry-le-François, de l'A.P.E.E.M. de Vitry.

Les Membres des Jurys

Jury n° 1

Président : M. René Rainouard, Directeur du Conservatoire National de la Région de Reims. **Membres :** M. Maurice Faillenot, Président de la Fédération Aube Haute-Marne (Compositeur) ; M. Michel Pierrot, Président de la Fédération de la Marne, affiliée à la Confédération Musicale de France.

Jury n° 2

Membres : M. Krawiez, professeur de piano, M. Jean Justafre, ancien directeur de l'Ecole Nationale d'Alençon. **Président :** M. Roger Larcanche, directeur de l'Ecole de Musique de Vitry-le-François (compositeur).

Jury n° 3

Président : M. Robert Goute, ancien Tambour Major de la Musique de l'Air (Compositeur). **Membres :** M. Gilbert Laverdure, Tambour Major de la Musique de l'Air, M. Christian Gondot, Directeur Adjoint de la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air (Compositeur).

Jury n° 4

Président : M. Henri Herbin, Ancien chef de Fanfare des Armées, Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie de Brienne-le-Château, sous-directeur de l'Harmonie de Troyes. **Membres :** M. Roger Jullion, Professeur de Musique, Premier Prix de Saxo au Conservatoire de Paris, Premier Prix de Musique de Chambre. M. Bernard Jaillant, Conseiller pédagogique pour la Marne pour la Musique, Directeur de l'Harmonie « Les Enfants de la Marne ».

Septembre 1983, les premiers contacts sont pris avec la Fédération de la Marne afin d'organiser cette manifestation.

Depuis cette date un minutieux travail d'organisation est accompli par les responsables de la ville de Vitry-le-François, du Comité de Coordination des Sociétés Locales et du Cercle des XVII.

Fête de la musique

Le 25 mai tout est prêt.



Batterie-Fanfare de l'Air. Paris.

La Batterie Fanfare de la Musique de l'Air de Paris, sous la direction de Gilbert Laverdure ouvre ce concours par un concert de Gala, à la salle des fêtes de Vitry-le-François.

Ce concert d'un très haut niveau musical, fut un véritable régal pour tous les mélomanes.

Samedi 25 mai, à 20 h 30, salle des Loisirs, concert par la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air, avec le programme suivant :

Gi Air, J. Devogel ; Esterhazy, P. Bigot ; Chasse à courre, J. Devogel ; Lou Falgoux, R. Fayeulle ; Las Vegas, G. Luy-paerts ; Versailles, A. Fasce ; Bobby, R. Fayeulle ; Divertissement Tambours, Indicatif, C. Gondot ; Chanson Napolitaine, J. Devogel ; Xaniclo, J. Bonnard ; Tambourinage, J. Devogel ; Gondorak, C. Gondot ; La Rage du Tigre, J. Bonnard ; Déambulation, F. Plateau ; Tropical Trumpet, A. Souplet ; Trumpet Riff, G. Luy-paerts.

Les personnalités présentes au Concours

Mme le Sous-Préfet de Vitry-le-François. Mme Saire déléguée Régionale des affaires Culturelles pour la musique. M. Jean Bernard, maire de la ville de Vitry-le-François, conseiller général, conseiller régional. M. Joseph Muller, secrétaire général de la Confédération Musicale de France. M. Michel Pierrot, Président de la Fédération de la Marne. M. le représentant de la Fédération Champagne-Ardenne. M. Désanlis, président de l'Accordéon-Club du Perthois. M. Lamblin, représentant les Parents d'élèves de l'école de Musique, M. Roger Larcange, Directeur de l'école de Musique de Vitry-le-François. M. le Colonel Villerabel, Commandant la Place de Vitry-le-François. M. le Lieutenant Lejeune, Commandant la Compagnie de Gendarmerie.

Le Vin d'Honneur

Servi dans la salle d'Honneur de la Mairie de Vitry-le-François, le vin d'honneur devait permettre à M. le Maire de la ville, de remercier les responsables des sociétés présentes de leur participation ainsi que de leur excellente tenue. Il remercia également, tous les membres des différents jurys ainsi que les directeurs de la musique de l'Air de Paris et tous ses membres. Il souligna tout le travail accompli par les organisateurs de cette journée.

M. Muller dans sa réponse à M. le Maire devait lui aussi, remercier tous les participants pour le travail sérieux qu'ils avaient accompli. Il dit la joie qu'il avait d'être au milieu des musiciens de la C.M.F. et remercia également les organisateurs de cette journée pour l'accueil qui a été réservé au représentant de la C.M.F. et à la Musique tout entière.

Cette soirée inoubliable laissera chez les musiciens vitryats, un excellent souvenir et provoquera une formidable envie de travailler chez les musiciens locaux afin de progresser dans la qualité de leurs interprétations. Que la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air soit ici remerciée pour cette stimulation de nos jeunes musiciens.



L'Harmonie municipale avec la Batterie-Fanfare de Saint-Omer.

Le dimanche 26 mai, journée attendue avec impatience par tous les participants à ce Concours. Il est vrai qu'il suscitait beaucoup d'espoir pour toutes ces sociétés.

Toutes avaient travaillé avec acharnement pour présenter une interprétation exemplaire des morceaux. Dans sa brève intervention lors du Vin d'honneur à l'hôtel de ville de Vitry, le président du Cercle des XVII devait préciser combien cet esprit de travail animait tous les Directeurs et les musiciens des formations présentes, travail intensif pour accomplir une belle œuvre.

Les épreuves se déroulèrent le dimanche matin, suivies d'aubades dans les quartiers et communes voisins.

L'après-midi, en plus des sociétés du concours, quatre formations régionales et amies du Cercle des XVII étaient venues pour participer au Concours de défilé dans les plus belles avenues de la Cité. Une entrée triomphale sur le Parc omnisport de ville devait clore ce défilé. Mille personnes avaient pris place sur les gradins du stade et contribuaient à la réussite du défilé.

Chaque société était encadrée de charmantes majorettes de Vitry-en-Perthois lesquelles présentèrent plusieurs figures fort appréciées du public.

Tous les Musiciens présents sur le stade interprétèrent, sous la baguette de M. Roger Larcange, le morceau d'ensemble (Saint-Cyr) véritable symbole de l'union et du rassemblement.

M. Laverdure quant à lui, dirigeait La Marseillaise, magistralement interprétée par toutes les formations.

La Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air donnait un nouveau concert qui fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par le public mais aussi par tous les Musiciens présents :

Intro, J. Devogel ; Feu d'artifice, G. Luy-paerts ; Pepita, J. Devogel ; Tambourinage, J. Devogel ; Las Vegas, G. Luy-paerts ; Joyeux Tambour, J. Devogel ; Westminster, G. Luy-paerts ; Divertissement Tambours, Premices, J. Devogel ; Bossa Nova, A. Brouet ; Los Guiros, G. Luy-paerts ; Big Band, C. Gondot ; Co-

cody Blues, P. Saaorborg ; Tropical Trumpet, A. Souplet ; Trumpet Riff, G. Luy-paerts.

Enfin, l'heure des récompenses arriva.

Les sociétés venues pour le concours de défilé et uniquement le festival reçurent la médaille de la journée une assiette-souvenir, aux armes de Vitry-le-François.

Voici le Palmarès du Concours de défilé :

Premier prix : Batterie Fanfare de Villers-Cotterets. Deuxième prix ex aequo : Batterie Fanfare de Dijon, Harmonie d'Issoire.

Voici le Palmarès du Concours :

Pour les harmonies :

Premier prix ascendant : Harmonie de Cosne-sur-Loire, division supérieure, 2^e section, un Trombone, offert par la CMF, la coupe de la Fédération de la Marne. Premier prix ascendant à l'Harmonie municipale de Saint-Omer, (division supérieure 1^{re} section), une clarinette Coupe de l'Ascendant des parents d'élèves de l'école de musique de Vitry. Premier prix ascendant à l'Harmonie de Maïche (1^{re} Division 1^{re} Section), une clarinette et une coupe. Premier prix ascendant avec mention au directeur : harmonie de Issoire, une trompette, une coupe de l'organisation. Premier prix ascendant : harmonie de Chalindrey, 2^e Division, 2^e section, une trompette, une coupe de l'organisation. Premier prix ascendant, avec mention spéciale au Directeur à l'Harmonie de Talant, 3^e Division, 1^{re} Section. Une flûte et une coupe de l'organisation.

Pour les Batteries-Fanfaires :

Premier prix à l'Unanimité, à la B.F. de Villers-Cotterets, division supérieure, 2^e Section, un clairon et une trompette et une œuvre d'art de la Fédération Champagne Ardenne. Premier prix à la B.F. de Dijon : division d'Honneur, Coupe de la ville de Vitry-le-François et 2 clairons. Premier prix ascendant à la B.F. de Cosne-sur-Loire : 3^e Division, 1^{re} Section, une trompette et coupe de l'OMS Deuxième prix à la B.F. de La Lyre de la Dieue : 3^e

Division, 3^e Section, un clairon et coupe de l'organisation. Deuxième prix à la B.F. de la Chapelle-Saint-Luc : 3^e Division, 3^e Section, un clairon et coupe de l'organisation.

Ce Palmarès est suffisamment éloquent pour démontrer avec quel sérieux les sociétés ont abordé ce concours de Vitry-le-François.

Le dimanche soir, après la grande fête, l'Harmonie de Saint-Omer avait la lourde tâche de clore cette journée.

Rien n'altéra cette exécution brillante d'un répertoire pourtant difficile, ni la fatigue de 400 km de route, ni les épreuves du concours, ni l'heure tardive du concert, ni la joie du premier prix ascendant obtenu avec brio.

Chacun des membres de la société donna le meilleur de lui-même.

Depuis le plus jeune jusqu'au directeur, tout dans ce concert, respirait l'Harmonie, tout à l'issue du concert respirait l'amitié.

Ainsi, la journée terminée, le Président du Cercle des XVII pouvait être satisfait car le souhait qu'il formulait en introduisant ce concours national de musique, voici plusieurs mois se réalisait.

Nous gardons un excellent souvenir de cette journée et le plaisir que nous avons eu d'être ensemble, nous donne envie de nous revoir.

Concert du dimanche 26 mai 1985, par Saïant-Omer : La Grande Porte de Kiev, *Moussorsky* ; Thème et Variations (extraits du Ballet des Deux Pigeons), A. *Messenger* ; Seconde suite, *Gustav Holst* ; Finlandia, J. *Sibelius*.

Entr'acte : Malaguéna, E. *Lecuaona* ; Men From Mars, H.L. *Walters* ; Vaxuosity, Ph. *Field* ; Huit et Demi, *Nino Rota* ; Sérénade For A Picket Fence, N. *Leyden* ; P.M.O. Polka, *Roger Roger* ; The Syncopated Clock (l'Horloge), *Leroy Anderson* ; Buglers Holiday, *Leroy Anderson* ; Country Western, H.L. *Walters* ; Odyssey, J. *Chat-taway*.

Nous remercions les Musiques de : Ligny en Barrois, la Jeanne-d'Arc de Châlons, Metz devant les Ponts, Sermaize les Bains, qui nous ont fait l'amitié d'être des nôtres le dimanche après-midi.

Les abonnements partent du mois de janvier et finissent en décembre.

Les bordereaux d'abonnements doivent nous parvenir au plus tard le 15 décembre pour l'année suivante.

Tous les abonnements nous parvenant après le 15 janvier seront servis partiellement.

**Section Française de la Société Internationale
pour l'Éducation Musicale
I.S.M.E.**

International Society for Music Education

SOUS L'ÉGIDE DE L'U.N.E.S.C.O.

**ANNEE EUROPEENNE DE LA MUSIQUE - 1985
DEUX JOURNEES D'INFORMATION**

sous le patronage du Ministère de la Culture
et du Ministère de l'Éducation Nationale

**les Samedi 23, Dimanche 24 NOVEMBRE 1985 au
FOYER INTERNATIONAL D'ACCUEIL DE PARIS-LA DEFENSE
19, rue Salvador-Allende, 92000 NANTERRE**

PROGRAMME

SAMEDI 23 NOVEMBRE 1985

8 h 30 : Accueil, Inscriptions.

9 h 30 : Bienvenue à tous.

Blanche LEDUC.

Allocutions d'ouverture :

M. Maurice FLEURET.

Directeur de la Musique.

Ministère de la Culture et de la Danse.

Mme Josette AUBRY.

Inspecteur Général de la Musique.

Ministère de l'Éducation Nationale.

M. Nils WALLIN.

Secrétaire Général du Conseil International de la Musique
(U.N.E.S.C.O.).

10 h : « Echanges vocaux entre bébés et adultes en milieu crèche » (3 à 15 mois)

France STRAUS

12 h : Déjeuner

14 h : « Musiques sans frontières » expériences d'éducation aux musiques du Monde dès l'âge de 3 ans.

Philippe FANISE.

15 h 30 : « La Formation Musicale par le Jazz » dans les classes à horaires aménagés et au Conservatoire.

Daniel François.

17 h : Concert par les Classes musicales du Collège Paul-Valéry de Thiais.

Direction : **Guy DOGIMONT.**

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1985

9 h : Groupe de Musique expérimentale de Bourges « Le GMEBO-GOSSE » « Technique expérimentale de pédagogie musicale ».

Christian CLOZIER.

Roger COCHINI.

11 h 30 : « Une expérience en milieu hospitalier avec un instrument électro-acoustique le « GMEBOGOSSE ».

Docteur Jacqueline VERDEAU-PAILLES.

Roger COCHINI.

12 h : Déjeuner

14 h : « Recherches et expériences musicales auprès des enfants sourds. »

Rosalie PRATT (U.S.A.)

15 h : « Témoignages et résultats d'une expérience pédagogique, entre adolescents ayant des problèmes physiques et psychologiques. »

Renate PERRION.

16 h 15 : « Une Thérapie utilisant le son, le rythme, le mouvement pour les enfants aveugles et mal-voyants ayant des troubles associés. »

Ana-Raluca ANDREESCO.

17 h : « Harmonie essentielle et Thérapie. »

Jacques PORTE.

17 h 30 : Concert : Les Chœurs de l'Essonne.

Direction : **René HAMM.**

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Mme Jacqueline AMELLER

82, rue du 22-Septembre, 92400 COURBEVOIE

Tél. : 333-22-10

Concert de gala de l'Harmonie Municipale avec le concours de l'ensemble vocal Inès Gaëtan

Ce fut la fête de la musique avant l'heure, ce 28 mai 1985, à Levallois-Perret. Ce soir-là, choristes et musiciens amateurs, professeurs et élèves du conservatoire Maurice-Ravel, confondus et unis dans la musique, nous ont donné le spectacle.

Ce concert, présidé par M. Patrick Balkany, maire de la ville, vice-président du Conseil Général des Hauts-de-Seine et Président d'honneur de l'Harmonie Municipale, a suscité un vif engouement dans notre ville puisque les salons d'honneur et l'hôtel de ville étaient comblés ce soir-là. Mmes et MM. les Elus municipaux nous ont honorés de leur présence et nous les en remercions bien vivement. Preuve nous a été donnée que la musique populaire et classique compte toujours de fervents adeptes et reste toujours bien vivante dans les esprits et les cœurs.

L'Harmonie Municipale interpréta, en première partie, un programme récréatif d'œuvres de compositeurs américains contemporains. M. Pierre Berry, directeur de la Batterie-Fanfare et sous-directeur de l'Harmonie, dirigea le premier morceau, « Washington Post », de John Philip Sousa, qui fut exécuté pour la première fois le 15 juin 1889, dans les jardins de la Smith Sonian Institution, à Washington.

La suite du programme a été placée sous la baguette de M. Michel Rothenbuhler, Président de l'Union départementale des Musiques d'Amateurs des Hauts-de-Seine, Vice-Président et Directeur de l'Harmonie Municipale, Directeur de l'Ensemble Vocal Inès Gaëtan, et Directeur du conservatoire Maurice-Ravel.

L'Harmonie Municipale interpréta successivement :

« Spirit of the Guard », de Jim Curnow. Ce morceau fut créé en 1927 en commé-

moration à la première liaison aérienne New York-Paris par Charles Lindberg.

« Seaciff Ouverture », du même Jim Curnow. Ce morceau fut créé en 1982 en l'honneur du directeur de l'université de Richmond, en l'Etat de Virginie.

« Star Trek - The Motion Picture », de Jerry Goldsmith. Ce morceau s'inscrit dans la tradition du répertoire moderne. Le compositeur nous fait, ici, la description d'une étoile filante.

« The Sucoasters », d'Eric Osterling. Marche de concert qui nous transporte sur les côtes ensoleillées de la Californie,

basée sur un chant populaire des artilleurs de la côte ouest.

« Holiday for Winds », de Glenn Oser. Aquarelle multicolore d'harmonies, extrapolation du comportement des vents en vacances.

En seconde partie, l'Ensemble Vocal Inès Gaëtan nous a charmés par son exécution. Son répertoire est essentiellement composé d'œuvres à Cappella, reflet des XVI^e, XIX^e et XX^e siècles.

Elle interpréta successivement :

« La Pavane », de Thoinot Arbeau, composée en 1587. Bel exemple de pa-



vane d'origine italienne. Son nom viendrait de la ville de Padoue (Padova). A noter aussi que le compositeur n'est qu'un pseudonyme anagrammatique de Jehan Tabourot.

« Le Temps chemine », de Marie Laheurte, musique de Bernard Andres. Pièce moderne composée de quatre chants, les quatre saisons. Ici, nous n'avons entendu que l'hiver. Cette œuvre a reçu le prix du concours de composition « A Cœur-Joie » en 1978.

« Le Vira du Minho », chanson populaire du Portugal de Jacques Chailly.

« J'entends une chanson », de Johann Steverlein. Œuvre du XVI^e siècle largement inspirée de l'écriture madrigalesque. Adaptation française de Nicole Clément pour le texte.

« Le Corbeau et le Renard », de Jean de La Fontaine, musique de Jacques Frochot. Inutile de vous conter l'histoire. Un renard bien malicieux, ma foi !

• Suite page 22

• Suite de la page 21

« Il est un jardin », de Michel Schwingrouber. Chanson contemporaine, romantique à souhait.

Une œuvre merveilleuse d'émotion que chacun reconnaît aux premières mesures, « le Nabucco », de Giuseppe Verdi, traduit par le chant des esclaves, créé à Milan en 1842. Ce fut l'instant suprême d'émotion dans la communion des voix et des instruments puisque la chorale et l'harmonie exécutèrent ensemble cette page inoubliable de la musique italienne.

Pour achever la partie vocale de cette soirée, « les Comédiens », de Charles Aznavour, chanson de variétés fort célèbre.

Pour terminer cette magnifique soirée musicale, l'Harmonie Municipale interpréta deux grandes œuvres classiques :

« Le Concerto pour trompette », de Joseph Haydn. Le solo de trompette fut interprété par M. Simon Orlik, professeur au conservatoire Maurice-Ravel. Dans ce morceau nous avons admiré l'exécution du pupitre de trompettes, composé en grande partie de jeunes élèves du conservatoire.

« Porgy and Besse », de Georges Gershwin. Conçu en 1934 en Caroline du

Sud, cette page musicale est considérée comme la pièce maîtresse des œuvres de ce compositeur.

Devant l'enthousiasme et les applaudissements de l'auditoire, l'Harmonie Municipale clôtura cette soirée en exécutant son morceau fétiche, « Comming out Party », de Count Basie.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que s'acheva cette soirée musicale.

Devant cette réussite, nous devons féliciter les responsables de cette magnifique soirée musicale.

Félicitations d'abord, au nouveau président de l'Harmonie Municipale, M. Bernard Chouteau qui, par son enthousiasme, sa gentillesse et son activité, a su créer la bonne coopération entre son orchestre et le conservatoire. Bien secondé par un Conseil d'Administration jeune et dynamique, il nous a présenté une formation en très net progrès grâce à l'apport des jeunes élèves du conservatoire.

Félicitations ensuite à M. Michel Rothernbuhler qui, par son travail et sa compétence, a su donner à notre ville une autre dimension à la musique.

Félicitations enfin à Mlle Caroline Bertrand, présidente de l'Ensemble Vocal Inès

Gaëtan. Cette formation, créée en 1981, n'a cessé de faire preuve de son épanouissement et de ses talents et nous ne pouvons que l'encourager à persévérer.

Le mot de la fin sera pour M. Michel Leroyer, Maire adjoint, responsable des affaires culturelles de la ville, en vous donnant le contenu de la lettre qu'il a adressée aux présidents de chaque formation après cette manifestation.

« J'ai assisté, et comme j'ai bien fait, au concert de l'Harmonie Municipale et de l'Ensemble Vocal Inès Gaëtan, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Des fêtes, jamais un mot n'aura eu son sens profond si ce n'est ce soir-là. Je voudrais savoir écrire des notes de musique pour vous les jouer, vous les chanter, mais je ne possède, comme M. Jourdain, que la prose. « Tout le temps qui n'est pas consacré à l'amour est perdu », a écrit Henri de Montherlant... Comme il aurait été heureux ce soir-là ! Il y avait beaucoup d'amour dans notre salle entre exécutants et spectateurs, l'unisson était total parce que votre foi était encore plus grande que vos progrès dans vos talents déjà bien confirmés. Je vous remercie de cette soirée qui laisse augurer de joies à venir. »

L'harmonie des mines de potasse d'Alsace à Vichy

Le comité des fêtes de Vichy a invité les 29 et 30 juin 1985, l'Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace à donner deux concerts, précédés de défilés, en cette réputée station thermale du Bourbonnais. L'invitation fut adressée à cette excellente phalange musicale alsacienne après annulation du traditionnel concours international de la Lyre d'or.

Retour aux sources

Fondée en 1928, l'Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace, forte d'une centaine d'instrumentistes, pour la plupart des mineurs de fond ou des agents de surface, travaillant — tous grades confondus : ouvriers, employés, ingénieurs — en sol mineur au nord de Mulhouse, représente un exemple idéal de l'effort culturel dans une grande entreprise.

Ce déplacement, des mineurs-musiciens haut-rhinois, classés en division honneur et auréolés de dizaines de prix, trophées et distinctions diverses français et étrangers, constituait en quelque sorte un retour aux sources puisque c'est à Vichy qu'ils obtinrent leur premier prix dès 1929, année de leur inscription sur les contrôles de la Confédération Musicale de France.

Arrivés dans l'après-midi du samedi 29 juin, les exécutants défilèrent, alertes et cuivres étincelants, sous un soleil généreux, à travers les principales artères de la cité, jouant des marches entraînantes pour le grand plaisir des badauds qui applaudissaient spontanément.

Une riche palette sonore

En soirée, devant un public aussi dense que mélomane, l'ensemble venu d'Alsace s'installa vers 21 heures sous le kiosque de l'hôpital pour y donner un échantillon de son brillant savoir-faire, sous la baguette d'Albert Zeh, professeur à l'École nationale de musique de Colmar, titulaire de plusieurs prix et diplômes.

Au programme de ce concert figuraient, notamment, des œuvres dont la riche orchestration se prête superbement aux interprétations d'une formation du type harmonique : la célèbre marche de Tannhäuser de Richard Wagner, la charmante ouverture des Joyeuses commères de Windsor d'Otto Nicolai, les surprenantes « Nuances » de Désiré Dondeyne, un joli concerto pour saxo-alto et Harmonie de Ronald Binge — avec un brillant soliste saxophoniste, M. Marc Sieffert, 1^{er} prix du Conservatoire national supérieur de Paris, un amusant Western Rapsody de Kees Vlak et une authentique « Avalanche » de Paul Yoder. Enfin, en bis, l'enthousiasmante Danse du sabre de Katchatourian.

Dans les différentes interprétations, Albert Zeh sut communiquer à ses musiciens sa vitalité, sa souplesse, sa subtilité et surtout sa maîtrise permanente empreinte d'un remarquable équilibre mélodieux. Les instrumentistes, pour leur part, se jouant avec élégance des traquenards des diverses partitions, mirent en relief leur attention soutenue, leur cohésion rythmique et leur style nuancé.

Une somptueuse réception

Le lendemain matin, les mineurs-musiciens repartaient, drapeau et Alsaciennes en tête, en direction de l'Hôtel de ville de Vichy.

Après une aubade sur la grande place devant ce magnifique édifice, ils furent reçus par la municipalité dans le grand salon d'apparat du 1^{er} étage. Ce fut l'occasion pour le docteur Hilleret, adjoint aux Beaux-arts, à la Culture et chargé de la Musique, de dire à ses invités, combien l'Alsace était chère à son cœur, et combien la prestation des mineurs-musiciens avait su enchanter tous ceux, habitants et curistes, qui les avaient écoutés et ovationnés la veille au soir.

Echange de bon procédés — en marge des échanges de cadeaux-souvenirs, — M. Germain Sieffert, président de l'Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace, très sensible à l'excellent accueil vichyssois sut aimablement traduire la gratitude de ses collègues et instrumentistes à l'adresse du docteur Hilleret, mais aussi de M. Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France, ancien directeur du Conservatoire et de l'Harmonie municipale de Vichy, l'efficace organisateur de la venue dans sa ville de la grande formation alsacienne.

Un au revoir !

Dans l'après-midi, à 15 h 30, les musiciens donnèrent, toujours sous les frondaisons du Parc des Sources, leur dixième



concert en présence d'un public plus nombreux que samedi soir.

Pour cette matinée dominicale, le directeur de l'Harmonie des Mines avait encore choisi des pages fort attrayantes : la marche des mineurs d'Alsace de Victor Garnier (directeur-fondateur de l'Harmonie des Mines de Potasse), Sinfonia for Winds de Frank Erikson, Trois Inventions de Pi Sheffer, la valse de l'Empereur de Johann Strauss, la suite antillaise de Kees

Vlak, Sons of the brave de Ted Bidgood suivi, en bis, du truculent « train de plaisir » de Johann Strauss.

Métaphores humoristiques et images d'actualités à l'appui, Eugène J. Bertrand improvisa pour chaque œuvre et chaque compositeur une plaisante et spirituelle présentation.

Au cours de ces deux journées mémorables, l'Harmonie des Mines de Potasse s'est montrée, selon son habitude, digne

de sa prestigieuse carte de visite ; et, puisqu'elle dispose, en outre, d'une batterie-fanfare de très bon niveau, d'une école de jeunes aux talents confirmés et d'un quatuor de saxophones de grande classe, elle est en mesure d'offrir des plaisirs musicaux plus éclectiques encore...

Alors Vichy ?... Ce n'est qu'un au revoir !

B.E.



Les petits chanteurs de Paris

Maîtrise nationale d'enfants
Mécénat Henkel

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président d'honneur : Patrick de Saevsky.

Président : Pierre-Charles Krieg. Député, Adjoint au Maire de Paris.

Vice-Présidents : Jean Bridier ; Jean-Claude Menou.

Membres : Paul Bardon ; Jean-Luc Bérard ; Vincent Berthier de Lioncourt ; Marcel Corneloup ; Jean Musy ; Michel Piquemal ; Camille Roy ; François Vercken.

Les Petits Chanteurs de Paris (Maîtrise Nationale d'Enfants) constituent la seule Ecole Maîtrisienne publique existant en France et sont cogérés par le Ministère de la Culture et la Mairie de Paris avec le

concours du Ministère de l'Education Nationale et du Mécénat Henkel.

Ils se sont produits, du 27 juin au 26 juillet, au cours d'un tour d'Europe, dans le Cadre de l'Année Européenne de la Musique. Ils ont chanté à Reims, Hanovre, Copenhague, Varsovie, Moscou, Prague et Munich. Ils saluent fraternellement leurs jeunes amis présents dans la Capitale.

Ce chœur professionnel de garçons recrute pour la rentrée de 1985, des garçons âgés de 8 à 10 ans, c'est-à-dire des enfants entrant en classe de CM 1 et CM 2. Pendant la durée des vacances, les familles intéressées peuvent s'adresser à la permanence soit par écrit : « Petits Chanteurs de Paris », 3, rue Emile-Allez, 75017 Paris, soit par téléphone au 572-44-80.

AVIS DE CONCOURS DE LA MUSIQUE DE L'AIR

• Suite de la page 13

Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter avec l'acceptation écrite de leur chef de service en vue d'un changement éventuel d'Armée.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

(1) Bât. 47, entrée B.A. 117, n° 5, avenue de la Porte-de-Sèvres, Paris-15^e, (métro Ballard).

Cet avis tient lieu de convocation si les conditions exigées sont remplies.

(*) Editions Transatlantiques, 50, rue Joseph de Maistre, 75018 Paris.

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu le lundi 21 octobre 1985, à 9 heures, dans les locaux de la Musique de l'Air (1) pour le recrutement d'un musicien jouant :

Le Cor de chasse mi b et le Clairon.

Epreuves du concours : Cor de chasse : Coras N° 2, d'André Souplet (*).

Lecture à vue :

Clairon : Deux sonneries du cérémonial (2) militaire (au choix du candidat et sans partition). Sonnerie « Aux morts ».

Notation : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m.

Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de musique de l'Air, 26, boulevard Victor, 75996 Paris-Armées.

Clôture des inscriptions : 10 octobre 1985.

Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter avec l'acceptation écrite de leur Chef de service en vue d'un changement éventuel d'armée.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

Cet avis tient lieu de convocation si les conditions exigées sont remplies.

(*) Major Souple, Trompette Major du 501^e R.C.C., 78120 Rambouillet.

(1) Bât. 47, entrée B.A. 117, n° 5, avenue de la Porte-de-Sèvres, Paris-15^e (métro Ballard).

(2) Arpèges : 24, rue Etex, 75018 Paris.

Fête nationale de la musique

La Journée européenne de la musique dans les Ardennes

« La Confédération Musicale de France propose, le Ciel dispose », pourrait-on dire, en parodiant un proverbe bien connu, à propos de la 1^{re} journée Européenne de la Musique, du 21 juin 1985.

Euterpe devait, ce jour-là, être en froid avec lui car « Zeus plut » — comme disaient les anciens Hellènes — et, en maints endroits, le soir seulement, sur les infortunés cuivres et percussionnistes des fanfares et harmonies ardennaises, il « tomba des cordes » !

Bienheureux furent les choristes de « Crescendo » qui chantèrent au théâtre de Charleville-Mézières (avec d'autres formations non fédérées) et les musiciens de l'Union Musicale Nouzonnaise qui exécutèrent un programme d'Harmonie mi-classique mi-moderne et un de batterie-fanfare dans la salle Maillard où, « pour un coup d'essai », le Président fédéral et directeur local, J. Pihet, réalisa un « coup de maître » en réunissant pour une soirée flûtistes et choristes scolaires et post-scolaires devant une importante assistance.

Veinards furent ceux qui, çà et là, passèrent entre les averses, tels le Président-Saxophone soprano, M. Cendre et les 80 « Indépendants » de Nouvion-sur-Meuse dans leur concert promenade, « les Amis Réunis », de Bogny-sur-Meuse pour leur concert dans les trois ex-communes fusionnées, le Directeur trompettiste M. Bazelaire et ses cinquante fanfaristes du « Réveil » d'Attigny donnant six « sérénades » séparées par des trajets en auto !

Tandis que sa consœur, S.N.C.F. jouait dans le quartier neuf de la Ronde-Couture, l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières était certaine, d'avance, d'être au sec puisque le programme localement coordonné lui fit donner concert « sous le kiosque à musique » (cher, naguère, à J. Bentaberry et à son orchestre de Radio-Toulouse), dans le square de la gare dont le fronton accola, il y a plus d'un siècle, les noms des deux villes jumelles, mais alors rivaux, maintenant fusionnées, comme leurs Harmonies.

L'Harmonie Municipale de Sedan l'imita le samedi après-midi en interprétant notamment « Le Roi s'amuse » sous le kiosque du jardin botanique (où la Musique Principale des Troupes de Marine jouera le vendredi 30 août, en soirée, pour le 115^e anniversaire de la Bataille de Bazailles, son Camerone ou sa Sidi-Brahim) après que MM. Dumay et Huyghebaert et leurs musiciens et fanfaristes eurent été trempés jusqu'aux os en défilant, entre 19 et 20 heures, pour l'ouverture de la Fête de la Musique mise sur pied au Quartier de Torcy et groupant des artistes, amateurs plus ou moins néophytes et des musiciens expérimentés de bal, dans un rassemblement cosmopolite et enthousiaste.

M. Henon, avait (sage précaution) ! fait se rassembler ses musiciens de Haybes-sur-Meuse, pour un concert devant un café local qui (comme au Congrès du 12 mai) servit de havre « antidiuvien » et « antialtérien » au moment crucial de l'ouverture des célestes écluses.

« Les Enfants d'Yvois » de Carignan (dont la directrice F. Harbulot, secrétaire fédérale et régionale, avait, l'après-midi, de la chaussée « arrosée », dirigé sa chorale scolaire réfugiée sous les arcades de la place Ducale de Charleville, réplique — du début du XVII^e aussi —, de la parisienne Place des Vosges) après s'être réfugiés dans leur salle de répétition de 20 à 21 heures, purent aller ensuite donner un concert de morceaux populaires dans deux quartiers éloignés de la ville, pour en faire les « remous »... le vendredi suivant pour les pensionnaires des deux foyers locaux (et contigus) de vieillards et le quartier de la gare.

Quoique ayant frêté un autobus pour elle et la chorale amie locale, l'Harmonie de Floing se vit contrainte par les éléments liquides d'abréger la multi-prestation envisagée tandis que la ressuscitée Harmonie de Vivier-au-Court dut écourter sa prestation dirigée par sa jeune et nouvelle Chef, Annie Lefevre, place de la République dont se détourna la Batterie Fanfare de « l'Avenir » (défilant stoïquement sous la pluie) pour ne pas couvrir les accords des camarades musiciens.

Les soixante-deux musiciens (de MM. Duval et Verdun) de l'Harmonie Municipale de Rehel purent jouer une quarantaine de minutes avant de se réfugier dans la salle des fêtes, ce que durent faire aussi, à Asfeld, les membres de « l'Union Musicale Ardennes-Musique » de Marc Duval (fils du précité) après avoir pu exécuter cinq morceaux, en quatre endroits différents de la cité.

Si, à Raucourt, dans l'après-midi, de jeunes clairons et tambours de la Batterie-Fanfare locale, se firent applaudir dans la cour de l'école par leurs camarades flûtistes et choristes ; si les jeunes musiciens nouzonnais de M. Hodier purent donner un concert apprécié, les Fanfaristes Douzy-nois qui avaient monté tout un programme avec les Choriste du Collège local, deux accordéonistes et un trompettiste de leur formation, leurs majorettes et eux-mêmes ne furent pas épargnés par des rafales de pluie, bien qu'ayant choisi le parvis de l'église locale pour Théâtre, à l'instar des réalisateurs des « mystères » et « miracles » du Moyen Age.

A Montherme, M. Yol avait accepté avec plaisir de donner une ouverture musicale, de 20 heures à 20 h 30, dans la cour du collège local, à une séance théâtrale mais, si elle fut épargnée par la pluie,

celle-ci se vengea quand les musiciens, en défilé redescendirent vers le cœur de la cité.

A Revin, c'est sous les averses que des jeunes musiciens de l'Union Musicale de Revin se démenèrent fort avant la nuit, provoquant de ci de là, l'ire de leurs concitoyens (selon la presse locale).

Dans toute l'extrême pointe, dans les deux-Vireux, à Givet, (innovant avec un podium mobile), à Fromelennes, les Harmonies de ces cités exécutèrent des concerts-promenades apparemment assez épargnés par Zeus et Eole, imités au Centre par l'Harmonie de Warcq (dont le Directeur M. P. Cahr Chartogne n'eut que le temps de venir ensuite au Théâtre carolo-macérien pour diriger sa trentaine de choristes de « Crescendo » (cf. au début) et, au Sud-Est par les « Echos de l'Argonne » de Grandpré, tandis qu'à Vouziers : clarinettistes, saxophones soprano, trompette et hélicons voisinaient sur une plate-forme de camionnette.

La palme de l'originalité revient toutefois au groupe infatigable « Adéquat » (de Laloble) qui déchaîna l'hilarité (en s'amusant autant lui-même, comme à son habitude), en jouant imperturbablement sous

les averses, comme pendant les éclaircies, par les artères et places de Charleville-Mézières, dans le style « Gad'z'Arts » avec faux-nez, barbes postiches et chapeaux melons.

Inversement, c'est en grande solennité que fut fêté ce jour-là (volontairement) à Givet, le départ en retraite de Mme Protain, qui fut longtemps Professeur de Solfège à Vireux, pour une des deux harmonies aujourd'hui fusionnées, avant d'être, après 1961, une dévouée collaboratrice de feu Raoul Carpentier, puis de l'actuel Directeur de l'Harmonie du Conservatoire et de la Chorale Mehul de Givet, M. Guy Coppe.

Domage toutefois qu'en dehors de la fraternisation entre Français et immigrés, sous les auspices de la Musique surtout en maints quartiers de villes fort peuplées, la journée n'ait pas été européanisée, sous le signe franco-belge par exemple ! Mais, même si des échanges ou rencontres entre musiciens des deux nations voisins avaient pu être organisés, les éléments déchaînés eussent-ils permis leur réalisation ?

Jacques HARBULOT

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR...

Avis de vacance d'emplois de professeur de musique dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat

Sont déclarés vacants dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat les postes de professeur ci-après :

Avignon, violon : seize heures.

Marseille, flûte, seize heures.

Metz, danse : seize heures. Harpe : seize heures.

Alençon, piano : seize heures. Alto : quatre heures. Contrebasse : quatre heures. Basson : quatre heures. Ondes Martenot : quatre heures.

Saint-Etienne, guitare : seize heures.

Tarn, piano : seize heures. Formation musicale : seize heures.

Les demandes devront parvenir à la mairie intéressée dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française.

Les candidats devront également informer la direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, du poste sur lequel ils auront été recrutés.

1585-1985

Quatrième centenaire de la naissance de Richelieu

Sous le haut patronage de M. F. Mitterrand, Président de la République, des Ministres de l'Education Nationale, de la Culture, des Universités, des Maires de Paris, Richelieu et Rueil-Malmaison.

Richelieu fut un musicien mais aussi un constructeur passionné, collectionneur averti, auteur fécond.

Il n'a cessé de porter un grand intérêt aux sciences, aux lettres et aux arts.

L'Académie et la Sorbonne vont lui rendre un hommage qui remettra à sa juste place — une des premières — le grand homme qu'il fût, sur le thème : « Richelieu, Homme d'Etat au Service de la Culture ».

Nous avons noté : le mardi 19 novembre 1985, à 21 heures, dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne : œuvre Théâtrales de Richelieu et Musique de l'Époque (lecture d'Extraits de *Mirame*, la Comédie des Tuileries, l'Europe, par des sociétaires de la Comédie-Française. Airs de Cour, Ballet de la Merlaison, Ensemble Perceval).

Le mercredi 20 novembre, à 9 h 30, dans la Salle Louis-Liard en Sorbonne : un Colloque International Richelieu et la Culture, Richelieu et la Formation des Esprits, Richelieu, les Lettres et les Arts ; 14 h 30 : dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne, Richelieu : l'Homme, les Papiers de Richelieu, l'œuvre de Richelieu.



VILLE DE COLMAR
du 23 au 27 avril 1986

CONCOURS INTERNATIONAL D'ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE

TRIOS AVEC PIANO

Prix:
de 7000 à 25 000 F
prix spéciaux
et engagements de concerts
Renseignements
et inscriptions:

SERVICES DES ACTIVITES CULTURELLES

Hôtel de Ville
F 68000 COLMAR
Tél. (89) 23.99.68 - Poste 1333

Délai limite d'inscription:
15 janvier 1986

NOUVEAUTES 1er SEMESTRE 1985

ENSEIGNEMENT

J. ALLIN

A PROPOS D'EXTRAITS MUSICAUX
Devoirs d'analyses d'oeuvres célèbres
pour les conservatoires, collèges et
lycées

N. BROCHOT

LES CAHIERS DE LA FLUTE
Méthode élémentaire pour apprendre
la flûte traversière

A. MARCHUTZ

LE CLARINETTISTE DEBUTANT
Livre pour apprendre la clarinette -
1er cahier

G. REIBEL

JEUX MUSICAUX
Volume 1 : Jeux Vocaux -
Essai sur l'invention musicale

A. SMARAK

LES COULEURS DE L'HARMONIE
Exercices pour l'emploi de la pédale
du piano

MORCEAUX DE CONCOURS DU
CONSERVATOIRE SUPERIEUR DE
MUSIQUE DE PARIS - ANNEE 1985

M. DECOUST

XELIS pour un percussionniste

M. LANDOWSKI

SONATE BREVE EN 3 MOUVEMENTS
pour violoncelle seul

M. LEVINAS

RESONANCES POLYPHONIQUES OU
LA MONTEE DES OISEAUX
pour contrebasse et dispositif électro-
acoustique d'écho

F. MIROGLIO

MOIRES pour harpe

R. TESSIER

SCENE pour trombone

M. ZBAR

NOCTURNE pour trompette en ut
ou cornet en sib et piano

* * * * *

Oeuvres pour les classes d'ensembles
des Conservatoires et Ecoles de Musique

P. BOCQUILLON

FEUILLES D'ALBUM
pour un nombre de flûtistes
déterminé ou non

TERRITOIRES

pour 3 ensembles de flûtes ne jouant
qu'avec l'embouchure

P. BOIVIN

PHOTO DE CLASSE
9 instantanés pour une classe
de clarinettes

J. L. CAMPANA

MARAS'
Pour chœur, orchestre et bande
magnétique

C. MIEREANU

SUR LA TERRE BARIOLEE
pour voix et instruments (choeurs à
voix égales)

M. REVERDY

L'ILE AUX LUMIERES
pour violon solo et orchestre à cordes

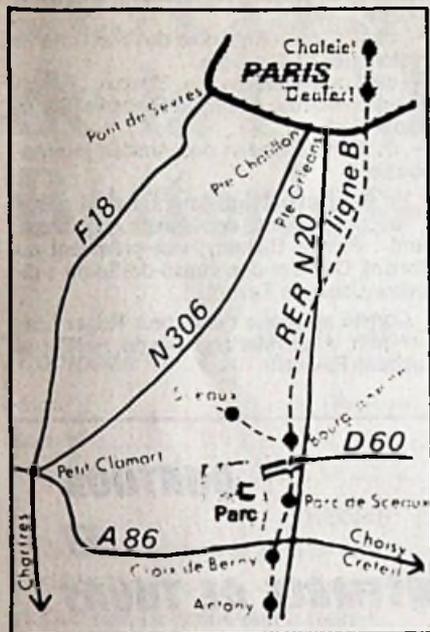
D. TOSI

LE LIVRE DES PROGRESSIONS
2ème cahier
pour orchestre et choeurs d'enfants
(avec ou sans bande magnétique)

* * * * *

Catalogues sur demande chez votre marchand de musique
ou aux Editions Salabert

17^e festival de l'Orangerie de Sceaux



Sous le Haut Patronage de M. Paul Graziani,
Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine

33 Concerts seront donnés dans l'Orangerie du Château (Musée de l'Île-de-France), jusqu'au 6 octobre 1985, samedi, dimanche et fêtes.

Organisation : Association Saison Musicale d'Été de Sceaux, Fondateur Alfred Loewenguth, avec le concours du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France).

SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er}, 11 h : **La Maurache**, musique du Moyen Âge et de la Renaissance.
17 h 30 : **Alain Marion et Pascal Roge**.
Bach : 2^e Sonate, Schubert : Variations.
Poulenc : Sonate, Prokofiev : Sonate.

Samedi 7, 17 h 30 : **Christophe Bouller et Thomas Girard**, Haendel : 5^e Sonate, Brahms : 3^e Sonate, Paganini : Palpit, Kreisler : Récitatif et Scherzo, Prokofiev : 3^e Sonate.

Dimanche 8, 11 h : **Les solistes de l'Orchestre Baroque d'Île-de-France**, C. Ph. E. Bach, Couperin, Haydn, J.-M. Leclair, Rameau.

Dimanche 8, 17 h 30 : **ensemble Instrumental Alexandre Stajic, Alain Marion**. Vivaldi : 6 Concertos pour flûte Op. 10, Mozart : Divertimento en ré, Sonates d'Eglise.

Samedi 14 : à l'occasion du tricenaire de l'Orangerie. Manifestation réalisée sous l'égide du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Dimanche 15, 11 h : **Trio de Cracovie**, Brahms : 1^{er} trio, Chopin : trio.

Dimanche 15, 17 h 30 : **Daniel Wayenberg, Jack Dieval**, de Bach à Gershwin (Improvisations).

Samedi 21, 17 h 30 : **Marie-Thérèse Chailley, Jacques Casterede**, Bach : Sonate Sol M., Brahms : Sonate, Schubert : Sonate « Arpeggione ».

Dimanche 22, 11 h : **Josette Morata**, Chopin : 24 Préludes, Scriabine : 24 Préludes Op. 11, Debussy : préludes n^{os} 5, 6, 7.

Dimanche 22, 17 h 30 : **Jean-Pierre Wallez, Leslie Wright, Roger Loewenguth**. Ravel : Sonate, Tzigane, Trio.

Samedi 28, 17 h 30 : **Catherine Collard, Field** : Nocturne, Chopin : 4 Ballades, Schumann : Fantaisie Op. 17.

Dimanche 29, 11 h : **Quatuor Novalis**. Beethoven : 9^e Quatuor, Ravel : Sonate, Violon-Violoncelle.

Dimanche 29, 17 h 30 : **Michel Debost, Alain Moglia, Tasso Adamopoulos et Paul Boufil**. Mozart : Intégrale des quatuors avec flûte.

Moyens d'accès

- R.N. 20, 6 km de la porte d'Orléans.
- R.E.R., ligne B, station Bourg-la-Reine ou Parc de Sceaux (voir plan).
- Autobus : 197 et 192.
- Minibus spécial.

Aller : 17 h station Bourg-la-Reine.

Retour : station Bourg-la-Reine puis R.N. 20, jusqu'à Paris, porte d'Orléans.

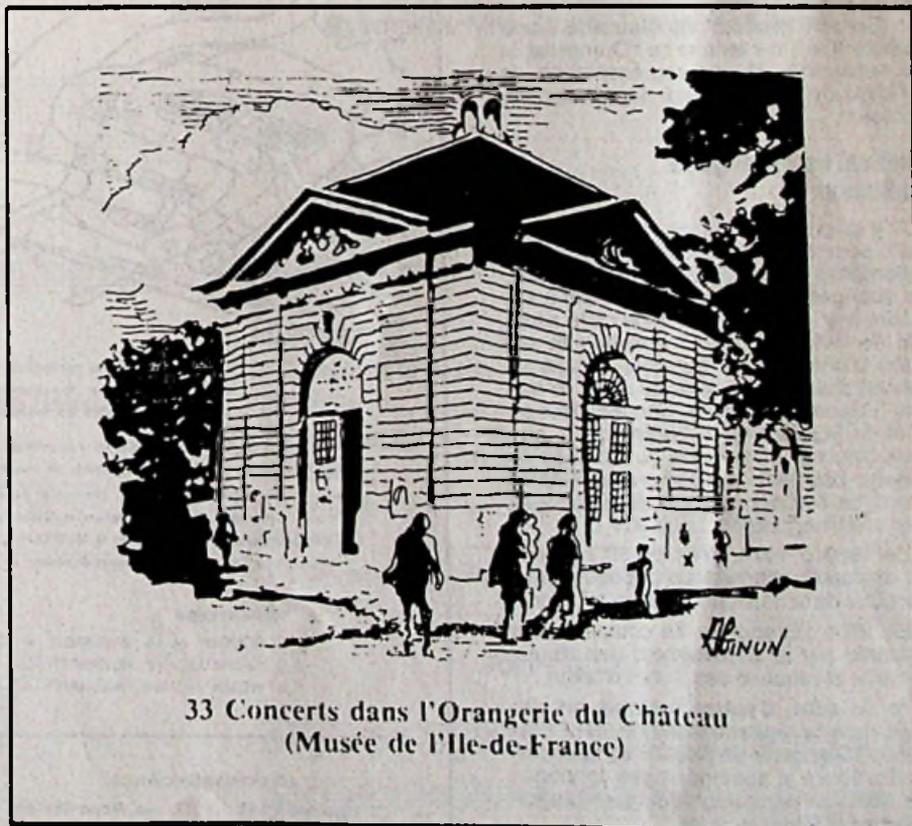
Historique de l'Orangerie

L'Orangerie du Château de Sceaux célèbre cette année son tricentenaire.

Elle fut construite en 1685 par le talentueux Jules Hardouin-Mansart pour le marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert qui avait hérité du domaine à la mort de son père en 1683.

Contrairement à celle du Château de Versailles, construite en même temps par le même Mansart et qui n'est qu'une orangerie, certes d'une architecture admirable mais sans décoration, le bâtiment de Sceaux servait d'abri pour les plantes fragiles à la mauvaise saison, et de salle de spectacles le reste de l'année. Elle fut donc aménagée en conséquence.

L'achèvement des travaux fut célébré par Louis XIV. Le Roi Soleil, le dauphin et une partie de la cour se promènèrent dans le jardin, passant devant les pièces d'eau où naviguaient des gondoles, puis se rendirent à l'Orangerie où un somptueux spectacle leur fut présenté : « L'Idylle de Sceaux » ou « Idylle de la Paix »* écrit spécialement par Racine ; Lulli en avait composé la musique et il fut interprété par les meilleures voix de l'Opéra de Paris. Un somptueux repas fut ensuite servi en plein air, la table avait été dressée en carré autour d'un bassin. Un orchestre, des divertissements, un feu d'artifice agrémentèrent le souper. Cette scène se passait, il y a 300 ans.



33 Concerts dans l'Orangerie du Château
(Musée de l'Île-de-France)

L'Orangerie connut ensuite des fortunes diverses.

Devenue propriété de la duchesse du Maine, elle la laissa se détériorer mais son fils, le comte d'Eu, propriétaire à partir de 1753 s'y intéressa et l'aménagea en bibliothèque. Elle passa aux mains du poète Florian et après son arrestation, la Convention transforma le domaine en école d'agriculture. En 1799, le Directoire le vendait. Son acheteur, un négociant de Saint-Malo, Lecomte, fit raser le château, couper les arbres et passer la charrue. L'Orangerie devint alors grenier à foin. Le duc de Trévis, gendre de Lecomte, reconstitua le domaine, mais il souffrit beaucoup de la guerre de 1870. L'Orangerie reçut plusieurs obus et pour la restaurer, le bâtiment qui mesurait alors 100 m de long fut amputé de près d'un tiers.

Jusqu'à la Belle Epoque, l'Orangerie retrouva une vie brillante puis elle fut comme le reste du domaine, abandonnée peu à peu.

Le département de la Seine qui le racheta en 1923, le fit restaurer. Mais ce fut à nouveau la guerre puis l'Occupation et l'armée allemande, installée au château, transforma l'Orangerie en dépôt de cartes d'état-major.

Après le conflit, le bâtiment connut une restauration de plus et en 1953, il accueillait sa première exposition.

En 1964, les nouveaux départements de l'Île-de-France étaient créés et dix ans plus tard, les Hauts-de-Seine y faisaient des aménagements qui lui redonnaient son faste d'antan.

En 1969, il servait de cadre au premier festival. Depuis, chaque été il est un lieu de rendez-vous, avec les meilleurs musiciens français et étrangers.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine célébrera le tricentenaire de l'Orangerie, le 14 septembre et une représentation de « l'Idylle de la Paix » sera donnée à cette occasion.

Festival de l'Orangerie de Sceaux

Il y a quelque 15 ans, l'Île-de-France, était, durant l'été, un désert musical. Les mélomanes de la région, les provinciaux, les étrangers cherchaient vainement à satisfaire leur goût. Conscient de cette situation, le violoniste Alfred Lœwenguth eut l'idée d'une saison musicale offrant un concert chaque jour. Mais où créer ce festival ? Georges Poisson, Conservateur en Chef du Musée de l'Île-de-France lui proposa d'animer l'Orangerie du Château de Sceaux, bâtiment dont les premiers hôtes furent, ne l'oublions pas, Lulli, Racine et, pour son inauguration, Louis XIV !

De 1969 à 1974, près de 80 concerts par an furent offerts à un public heureux d'écouter de la musique dans un tel cadre.

En 1974, l'Orangerie fut complètement restaurée par le département des Hauts-de-Seine et retrouva ses fastes, d'antan.

Par la suite, d'autres festivals ont été créés dans la région parisienne, et le Festival de l'Orangerie de Sceaux a cru opportun de réduire le nombre de ses concerts : une trentaine par saison, les samedis, dimanches et fêtes.

Grâce à la Musique, plus de 200.000 auditeurs ont pu découvrir un monument exceptionnel, l'Orangerie de J.-H. Mansart, située dans le parc de Le Nôtre, un des plus beaux sites de l'Île-de-France.

Alfred Lœwenguth disparaît en automne 1983, mais ses collaborateurs poursuivront son œuvre.

Le 17^e Festival de l'Orangerie de Sceaux est placé sous le haut patronage de M. Paul Graziani, président du Conseil Général des Hauts-de-Seine et réalisé par l'association Saison Musicale d'été de Sceaux.

Présidents d'honneur : Mme Alfred Lœwenguth, Georges Poisson. Président : Jacqueline Lœwenguth. Vice-présidents : Michel Broujean et Yves Haguenauer. Trésorière : Françoise Gallou. Secrétaire Générale : Odette Durand.

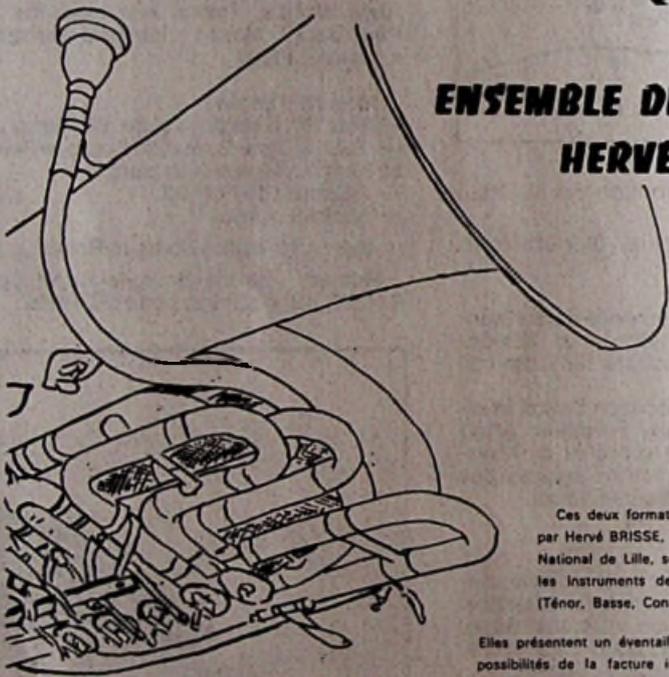
Avec le concours :

- du Conseil Général des Hauts-de-Seine,
- du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles et Délégation Régionale à la Musique en Île-de-France),
- de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites,
- des municipalités de Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine et Montrouge,
- du Comité Scéen des Amitiés Internationales.

Le Festival est également réalisé grâce à la collaboration de l'Adiam 92, président : Patrick Balkany, vice-président du Conseil Général des Hauts-de-Seine : direction Jacques Favart.

Comité artistique : Directeur Roger Lœwenguth, Alain Marion, Claude Helffer et Jacques Favart.

QUATUOR ET ENSEMBLE DE TUBAS HERVE BRISSE



Ces deux formations créées et dirigées par Hervé BRISSE, Tuba solo à l'Orchestre National de Lille, sont constituées de tous les instruments de la famille du TUBA (Ténor, Basse, Contre-basse, Saxhorns).

Elles présentent un éventail complet de toutes les possibilités de la facture instrumentale moderne.

Ces ensembles, réunis ou séparés, se veulent sensibiliser et faire connaître, ou retrouver, ces instruments en constante évolution, par un répertoire alliant tous les genres et toutes les formes de musique : de la Renaissance à nos jours.

D'UN SOUÏTE AUX 15 MUSICIENS rassemblés : autant de formations qui peuvent constituer en tous lieux, en partie ou en totalité, le programme de vos concerts :

Tuba et Orchestre Symphonique, Harmonie, Fanfare, Chorale - Tuba et Piano - Tuba et ensembles divers : (Piccolo, Trombone, Cor...) - Quatuor et Orchestre - Concert éducatif, etc... autant de formules originales et exceptionnelles à l'avantage de la MUSIQUE, que Maître Fernand LELONG, Soliste à l'Orchestre de PARIS, Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, encourage et patronne avec enthousiasme.

RÉPERTOIRE :

R. BOUTRY - A. BRUCKNER - D. DONDEYNE - P.-M. DUBOIS - A. FRACKENPOHL
G. GABRIELLI - P. HINDEMITT - C. JAY - S. SCHEIDT - H. STEEVENS - R. WAGNER
A. WEBER - R.-V. WILLIAMS.

CORRESPONDANCE :

Hervé BRISSE - 17, rue Albert-Samain, 59700 MARCQ EN BARŒUL - ☎ (20) 72.31.22

Epreuves données aux élèves des examens fédéraux de la C.M.F. en 1984 Batteries-Fanfaires



DEBUTANT

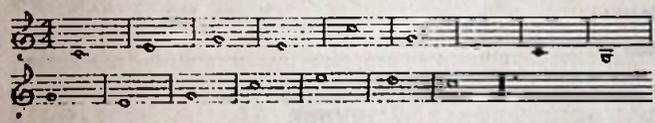
(trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

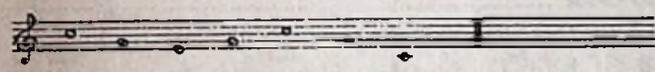
THEORIE

- 1) Que représente une figure de note ?
REPONSE :
- 2) Combien de temps vaut la Noire ?
REPONSE :
- 3) Combien faut-il de Croches pour une Mesure 2/4 ?
REPONSE :
- 4) Dessinez la 1/2 Pause.
- 5) Comment s'appelle le Silence correspondant à la Blanche ?
Réponse :

SOLFEGE CHANTE



DICTEE



PREPARATOIRE I

(Trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

- 1) Quels sont les signes principaux ?
REPONSE :
- 2) Combien de temps vaut la Noire Pointée ?
REPONSE :
- 3) Combien la Pause vaut-elle de Soupirs ?
REPONSE :

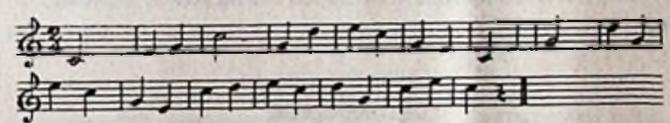
4) Combien faut-il de Croches pour une mesure à 4/4 ?

REPONSE :

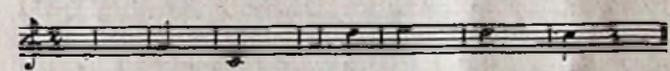
5) A quoi servent les Clés ?

REPONSE :

SOLFEGE CHANTE



DICTEE



PREPARATOIRE II

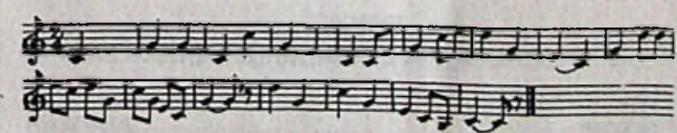
(Trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

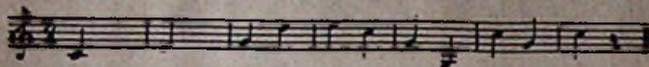
THEORIE

- 1) Quel est le signe qui représente le Silence d'une mesure entière ?
REPONSE :
- 2) Complétez la Mesure à 4/4 avec des Croches = 
REPONSE :
- 3) Quelle est l'unité de temps de la mesure à 2/4 ?
REPONSE :
- 4) Combien la 1/2 Pause vaut-elle de 1/2 Soupirs ?
REPONSE :
- 5) Quel est l'effet du Point placé après une note ou un Silence ?
REPONSE :

SOLFEGE CHANTE



DICTEE



ELEMENTAIRE I

(Trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :

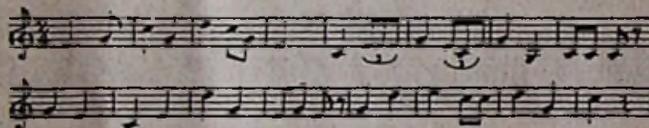
Société :

Ville :

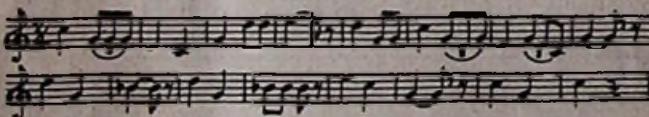
THEORIE

- 1) Quelle est la valeur d'une ♩
REPONSE :
- 2) Qu'appelle-t-on temps fort et temps faible ?
REPONSE :
- 3) Qu'appelle-t-on un Triolet ?
REPONSE :
- 4) Complétez la mesure suivante avec des figures de silences.
4/4 ♩ ♩ ♩ ♩

DECHIFFRAGE



SOLFEGE CHANTE



DICTEE



ELEMENTAIRE II

(Trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

- 1) Quelles sont les figures de silences qui correspondent à la Noire pointée ?
REPONSE :

- 2) Quelle est l'unité de mesure de la mesure à 6/8 ?

REPONSE :

- 3) Complétez la mesure suivante avec des figures de notes.

6/8 = ♩ ♩ ♩

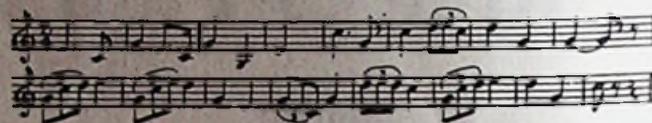
- 4) Qu'est-ce qu'une double barre de mesure ?

REPONSE :

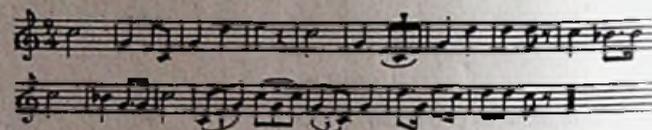
- 5) Quelle est la valeur du ♩.

REPONSE :

DECHIFFRAGE



SOLFEGE CHANTE



DICTEE



MOYEN

(Trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :

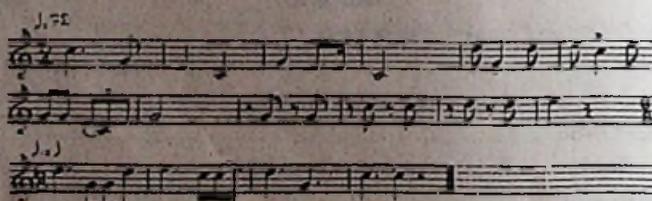
Société :

Ville :

THEORIE

- 1) Qu'appelle-t-on double triolet ?
REPONSE :
- 2) Mettez les barres de mesures correspondantes :
9/8 ♩ ♩ ♩ ♩ ♩ ♩ ♩ ♩ ♩
- 3) Quelle est l'unité de temps de la mesure à 3/8 ?
REPONSE :
- 4) Qu'indique le signe de Coda ?
REPONSE :
- 5) Qu'est-ce que la Syncope ?
REPONSE :

DECHIFFRAGE



SOLFEGE CHANTE

♩. 72

DICTEE

PRE-SUPERIEUR

(Trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Qu'appelle-t-on Intervalle ?

REPONSE :

2) Citez en un.

REPONSE :

3) Quelles sont les principales mesures composées que vous connaissez ?

REPONSE :

4) Donnez la différence qui existe entre la mesure à 3/8 et celle à 9/8.

REPONSE :

5) Complétez par un silence.

4/4

DECHIFFRAGE

♩. 72

SOLFEGE CHANTE

♩. 60

DICTEE

SUPERIEUR

(Trompette Mi b, Cor et Trompette Basse)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Quelle différence y-a-t-il entre une Syncope et un Contre temps ?

REPONSE :

2) Qu'est-ce qu'un Gruppetto ?

REPONSE :

3) Qu'appelle-t-on division irrégulière ?

REPONSE :

4) Remplacez par une seule valeur de note :

REPONSE :

5) Quelle est la mesure représentée à la question précédente ?

REPONSE :

DECHIFFRAGE

Moderato
♩. 60

SOLFEGE CHANTE

♩. 72

DICTEE

TAMBOUR

DEBUTANT
(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Que représente une Figure de Note ?

REPONSE :

2) Combien de temps vaut la Noire ?

REPONSE :

3) Combien faut-il de Croches pour une Mesure à 2/4 ?

REPONSE :

4) Dessinez la 1/2 Pause.

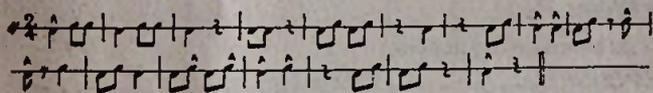
REPONSE :

5) Comment s'appelle le Silence correspondant à la Blanche ?

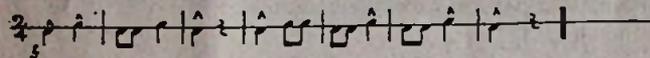
REPONSE :

LECTURE RYTHMIQUE

J. 92



DICTEE



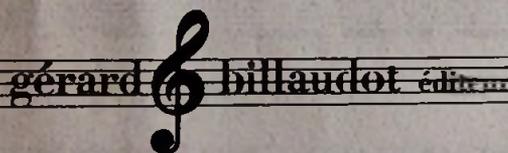
PREPARATOIRE I

(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :



14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS
Tél. : (1) 770.14.46.

FORMATION MUSICALE

**JEUX DE RYTHMES...
ET JEUX DE CLES**
de Jean-Clément JOLLET

Approche de la lecture des clés (Sol et Fa) et du rythme à base d'exercices de jeux et d'improvisation, destinée aux débutants.

Volume 1 - Initiation musicale 1

Volume 2 - Initiation musicale 2

Volume 3 - Initiation musicale 3

Chaque volume 46,80 F TTC.

Collection
« SOLFÈGE - FORMATION MUSICALE »
dirigée par
M. BLEUSE - A. HOLSTEIN - J. DAUCHY

THEORIE

1) Quels sont les Signes principaux ?

REPONSE :

2) Combien de temps vaut la Noire pointée ?

REPONSE :

3) Combien la Pause vaut-elle de soupirs ?

REPONSE :

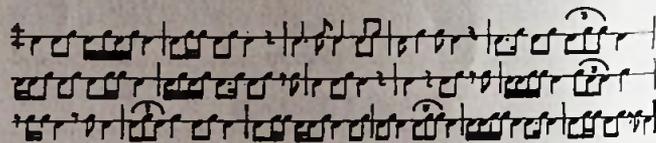
4) Combien faut-il de Croches pour une mesure à 4/4 ?

REPONSE :

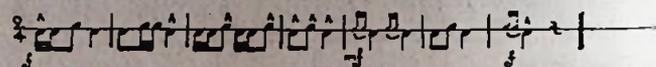
5) A quoi servent les Clés ?

REPONSE :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



PREPARATOIRE II

(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Quel est le Signe qui représente le Silence d'une mesure entière ?

REPONSE :

2) Complétez la mesure à 4/4 avec des Croches = 

3) Quelle est l'unité de temps de la mesure à 2/4 ?

REPONSE :

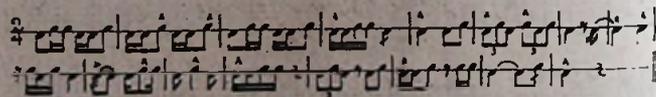
4) Combien la Pause vaut-elle de Soupirs ?

REPONSE :

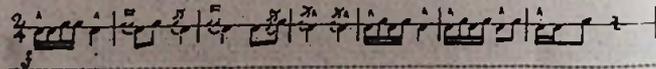
5) Quel est l'effet du Point placé après une Note ou un Silence ?

REPONSE :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



ELEMENTAIRE I

(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Quelle est la valeur d'une  ?

REPONSE :

2) Qu'appelle-t-on Temps Fort et Temps Faible ?

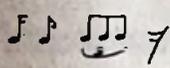
REPONSE :

3) Qu'appelle-t-on un Triolet ?

REPONSE :

4) Complétez la Mesure suivante avec des figures de Silences =

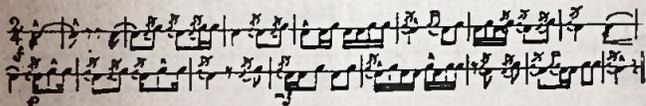
4



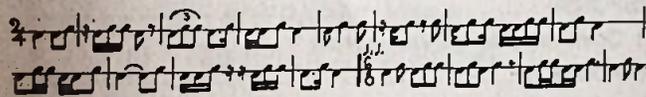
5) Que fait-on pour transformer une mesure simple en mesure composée ?

REPONSE :

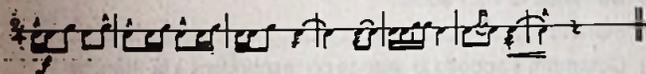
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



ELEMENTAIRE II

(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

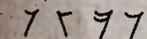
1) Quelles sont les Figures de Silences qui correspondent à la Noire Pointée ?

REPONSE :

2) Quelle est l'Unité de Mesure à 6/8 ?

REPONSE :

3) Complétez la mesure suivante avec des figures de Notes =

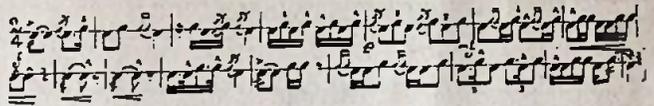
6/8 

4) Qu'est-ce qu'une double barre de mesure ?

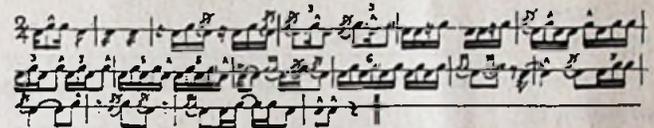
REPONSE :

5) Quelle est la valeur du  ?

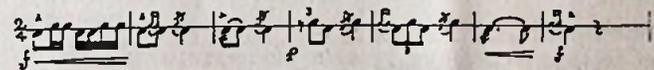
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



MOYEN

(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

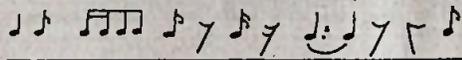
Ville :

THEORIE

1) Qu'appelle-t-on double Triolet ?

REPONSE :

2) Mettez les barres de mesures correspondantes =

9/8 

3) Quelle est l'unité de temps de la Mesure à 3/8 ?

4) Qu'indique le Signe de Coda ?

REPONSE :

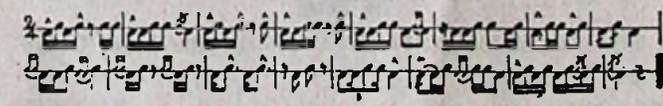
5) Qu'est-ce que la Syncope ?

REPONSE :

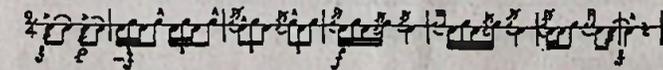
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



PRE-SUPERIEUR

(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Qu'appelle-t-on Intervalle ?

REPONSE :

2) Citez-en un :

REPONSE :

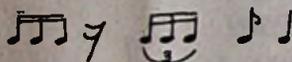
3) Quelles sont les principales mesures composées que vous connaissez ?

REPONSE :

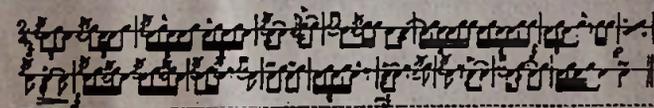
4) Donnez la différence qui existe entre la mesure à 3/8 et celle à 9.

REPONSE :

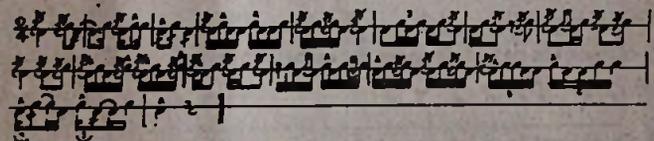
5) Complétez par un silence.

4/4 

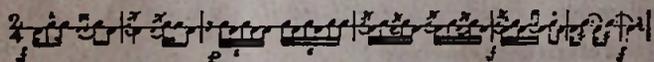
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



SUPERIEUR

(Tambour)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Quelle différence y-a-t-il entre une Syncope et un Contre temps ?

REPONSE :

2) Qu'est-ce qu'un Gruppetto ?

REPONSE :

3) Qu'appelle-t-on Division irrégulière ?

REPONSE :

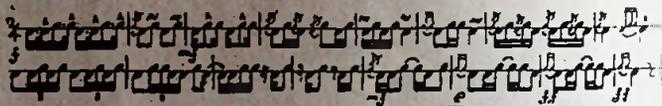
4) Remplacez par une seule valeur de Note.



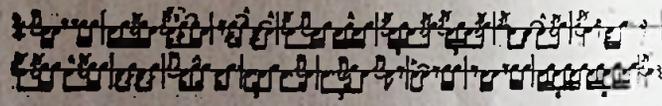
5) Quelle est la mesure représentée à la question précédente ?

REPONSE :

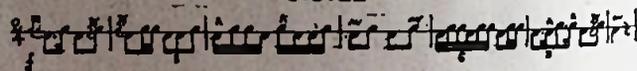
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



CLAIRON ET CLAIRON BASSE

DEBUTANT

(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Que représente une Figure de note ?

REPONSE :

2) Combien de temps vaut la Noire ?

REPONSE :

3) Combien faut-il de Croches pour une mesure 2/4 ?

REPONSE :

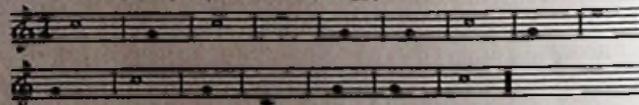
4) Dessinez la 1/2 Pause.

REPONSE :

5) Comment s'appelle le silence correspondant à la Blanche ?

REPONSE :

SOLFEGE CHANTE



DICTEE



Avis aux sociétés

Lorsque vous organisez des concours de musique, renseignez-vous avant toute chose auprès de votre Fédération : cela évitera bien des erreurs.

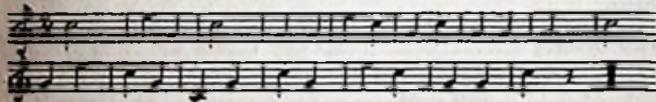
PREPARATOIRE I
(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

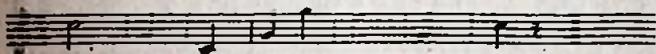
THEORIE

- 1) Quels sont les signes principaux ?
REPONSE :
- 2) Combien de temps vaut la Noire Pointée ?
REPONSE :
- 3) Combien la Pause vaut-elle de Soupirs ?
REPONSE :
- 4) Combien faut-il de Croches pour une mesure à 4/4 ?
REPONSE :
- 5) A quoi servent les clés ?
REPONSE :

SOLFEGE CHANTE



DICTEE



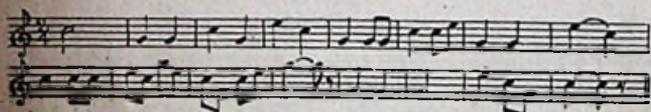
PREPARATOIRE II
(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

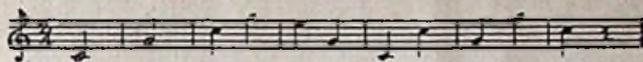
THEORIE

- 1) Quel est le signe qui représente le Silence d'une mesure entière ?
REPONSE :
- 2) Complétez la mesure à 4/4 avec des Croches = 
REPONSE :
- 3) Quelle est l'unité de temps de la mesure à 2 ?
REPONSE :
- 4) Combien la 1/2 Pause vaut-elle de 1/2 soupirs ?
REPONSE :
- 5) Quel est l'effet du Point placé après une note ou un silence ?
REPONSE :

SOLFEGE CHANTE



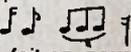
DICTEE



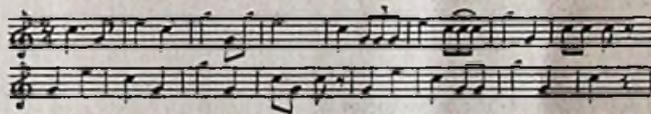
ELEMENTAIRE I
(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

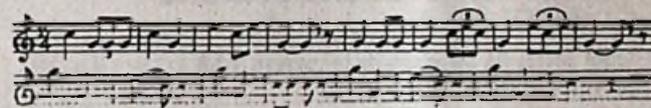
THEORIE

- 1) Quelle est la valeur d'une 
REPONSE :
- 2) Qu'appelle-t-on temps fort et temps faible ?
REPONSE :
- 3) Qu'appelle-t-on un triolet ?
REPONSE :
- 4) Complétez la mesure suivante avec des figures de silences.
4/4 = 
5) Que fait-on pour transformer une mesure simple en mesure composée ?
REPONSE :

DECHIFFRAGE



SOLFEGE CHANTE



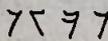
DICTEE



ELEMENTAIRE II
(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

- 1) Quelles sont les figures de silences qui correspondent à la noire pointée ?
REPONSE :
- 2) Quelle est l'unité de mesure de la mesure à 6/8 ?
REPONSE :
- 3) Complétez la mesure suivante avec des figures de notes.
6/8 

4) Qu'est-ce qu'une double barre de mesure ?

REPONSE :

5) Quelle est la valeur du  ?

REPONSE :

DECHIFFRAGE

SOLFEGE CHANTE

DICTEE

MOYEN

(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :

Société :

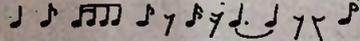
Ville :

THEORIE

1) Qu'appelle-t-on double triolet ?

REPONSE :

2) Mettez les barres de mesures correspondantes.

9/8 

3) Quel est l'unité de temps de la mesure à 3/8 ?

REPONSE :

4) Qu'indique le signe de Coda ?

REPONSE :

5) Qu'est-ce que la Syncope ?

REPONSE :

DECHIFFRAGE

Moderato
♩.72

SOLFEGE CHANTE

♩.60

DICTEE

PRE-SUPERIEUR
(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

THEORIE

1) Qu'appelle-t-on intervalle ?

REPONSE :

2) Citez-en un.

REPONSE :

3) Quelles sont les principales mesures composées que vous connaissez ?

REPONSE :

4) Donnez la différence qui existe entre la mesure à 3/8 et celle à 9/8 ?

REPONSE :

5) Complétez par un silence

4/4 

DECHIFFRAGE

Moderato
♩.72

SOLFEGE CHANTE

♩.60

DICTEE

SUPERIEUR
(Clairon et Clairon Basse)

Nom : Prénom :

Société :

Ville :

ALPHONSE LEDUC



représentent
**les Editions
 SCHIRMER
 (U.S.A.)**

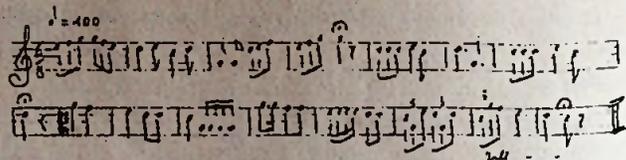
- Librairie Musicale Classique
- Collections diverses pour tous instruments
- Musique vocale, partitions d'opéras classiques et modernes
- Fonds musical Berklee

Catalogue sur demande aux

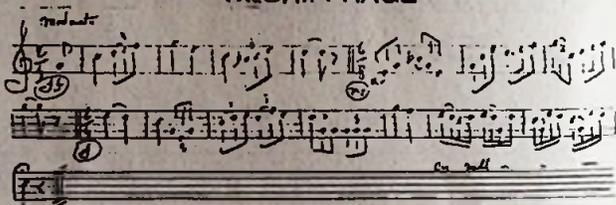
Editions A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01

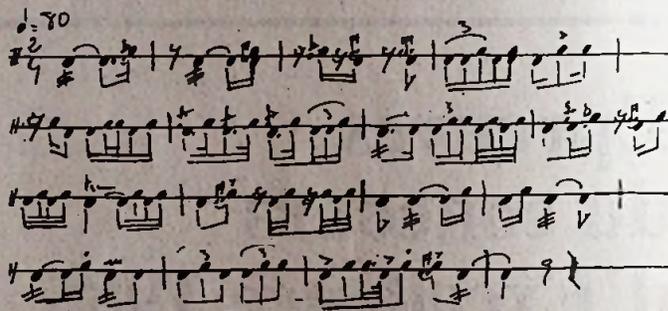
LECTURE CHANTEE



COR MIB (COR DE CHASSE) DECHIFFRAGE



TAMBOUR DECHIFFRAGE



Palmarès du concours d'excellence 1985

Batteries-fanfares

A obtenu le prix d'excellence 1985 :

REGION	NOM, Prénom	FORMATION MUSICALE	FORMATION INSTRUMENTALE
Champagne-Ardenne.	Doyen Jérôme	45,25 1 ^{er} Prix	1 ^{er} Prix en 1984 Prix d'excellence

Ont obtenu un Premier, Second et Troisième Prix en formation musicale seule :

REGION	NOM, Prénom	FORMATION MUSICALE	PRIX
Auvergne	Laforest Jacky	38	2 ^e Prix
Rhône-Alpes	Mollon Denis	40,25	2 ^e Prix

Ont obtenu en Formation Musicale et Instrumentale :

REGION	NOM, Prénom	F.M.	PRIX	F.I.	PRIX
Tambour Auvergne	Lafloque Olivier	36,25	2 ^e Prix	13	2 ^e Prix
Franche-Comté	Pierre Josselin	37,25	2 ^e Prix	13	2 ^e Prix
Haute-Normandie	Mouton Benoît	25,75	3 ^e Prix	12	3 ^e Prix
Région parisienne	Chauveau Stéphane	39,75	2 ^e Prix	17,5	1 ^{er} Prix
Cor Champagne-Ardenne	Bellenoue Patrick	45	1 ^{er} Prix	15	2 ^e Prix

Manifestations

FESTIVALS

22-29 septembre 1985	Porcelette, Harmonie Municipale (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard Bour, 101, rue de Boucheporn, 57890 Porcelette
27, 28 et 29 septembre 1985	Ottange, Harmonie Municipale (Moselle)	Festival International de Musique	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
12 octobre	Juillan (Hautes-Pyrénées)	Festival départemental de Musique des Hautes-Pyrénées	M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La Meslée, 65600 Semeac
11 mai 1986	Colmar (Haut-Rhin)	XIV ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar

CONCOURS

4 mai 1986	Ottange (Moselle)	Concours International de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares, organisé par la Fédération de la Région Lorraine	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800-Freyming-Merlebach
14 mai 1986	Mulhouse (Haut-Rhin)	38 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin, Théâtre Municipal de Mulhouse	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 37, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse
17 et 18 mai 1986	Héricourt (Haute-Saône)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies et Fanfares	M. Gérard Roess, 1, impasse du Docteur-Pavillard, 70400 Héricourt. Tél. : (84) 56-72-63
1 ^{er} juin 1986	Mâcon (Saône-et-Loire)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors, à plectres, Chorales, toutes divisions	Harmonie Municipale de Mâcon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Mâcon
8 juin 1986	Châtellerauld (Vienne)	Concours National de Musique et de Chant ouvert à toutes les formations : Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres, Chorales. Ce concours est organisé par la Châtelleraudaise pour son Centenaire	M. et Mme Joël Beauvilain, 13, rue de Touraine, 86530 Naintre. Tél. : 16 (49) 21-96-69
22 juin 1986	Cognac (Charente)	Concours National de Musique	M. Da Silva, Ecole de Musique, villa François, 16100 Cognac

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

**ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES
ET GRANDES QUANTITES**

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

INCENDIES EN FORETS

3 de nos régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse, ont été gravement touchées par les incendies de forêts qui ont sévi en août et se rallument actuellement en Languedoc-Roussillon.

Nous espérons de tout notre cœur qu'aucune de nos sociétés n'a été touchée par le feu, ce fléau si terrible qui, malheureusement, n'épargne pas nos régions du Midi.

Si quelques cités où nous avons des sociétés en avaient été les victimes, nous adressons à tous nos pensées les plus amicales, les plus cordiales et nous demandons à nos présidents de régions de nous faire savoir que tous les nôtres ont été épargnés.

CONGRES

28 septembre 1985	Autun (Saône-et-Loire)	X ^e Congrès annuel de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne	M. Jean Julien, le Parc-de-Marzy, 57, rue de Marzy, bât. B, esc. 5, 58000 Nevers
6 octobre 1985	Marcillac-Vallon (Aveyron)	Congrès de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville
6 octobre 1985	Saint-Maixent (Deux-Sèvres)	Congrès de la Fédération Musicale Poitou-Charentés	M. Bernard Huvey, rue de Châlon, 79400 Saint-Maixent-l'École
6 octobre 1985	La Rochette (Savoie)	Assemblée Générale de la Fédération Musicale de Savoie	Mlle Colette Renaud, Présidente de l'Harmonie, rue Max-Franck, 73110 La Rochette
20 octobre 1985	Rouen (Seine-Maritime)	Auditorium du Conservatoire National de Région Congrès annuel de la Fédération Musicale de Normandie	M. A. Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : 16 (31) 62-18-47
12-13 octobre 1985	Sélestat (Bas-Rhin)	127 ^e Congrès des Chorales d'Alsace	M. Marcel Laugner, 2, avenue de la Liberté, 67600 Sélestat
13 octobre 1985	Louvesc (Ardèche)	Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ardèche	M. René Isaac-Tourre, « Bouchet », 07120 Ruoms. Tél. : 16 (75) 39-66-97
20 octobre 1985	Thionville, Théâtre Municipal (Moselle)	63 ^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine	M. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach
3 novembre 1985	Aureilhan (Hautes-Pyrénées)	Congrès Départemental des Hautes-Pyrénées	François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La Meslée, 65600 Semeac

STAGES

du 26 au 31 octobre 1985	Poissy (Yvelines)	Stage de perfectionnement pour les Orchestres d'Harmonie et Orchestres d'Accordéons et de Direction	M. Guy Meissonier, 7, chemin de Prestes, 78410 Flins-sur-Seine.
16 et 17 novembre 1985	Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)	Stage de Chant et Direction Chorale	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar

HARMONIES · FANFARES

Feeling Musique édite son premier tarif spécial harmonies, où figure une sélection rigoureuse des instruments les plus adaptés à vos besoins, avec une GARANTIE EXCEPTIONNELLE de 2 ANS. Atelier sur place.

Découvrez un espace où tout est organisé pour servir les musiciens, où chaque question instrumentale trouve une réponse, où la compétence est la règle première.

Feeling
musique

61, rue de Rome - 75008 PARIS

☎ (1) 45-22-30-80 + FRANCE

(1) 522-30-80

nom

adresse

**DESIRE RECEVOIR GRATUITEMENT
LE TARIF FEELING Musique
HARMONIE et FANFARE**

Promenade à travers nos régions

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale ou de son représentant délégué.

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Aquitaine

Dordogne

SARLAT

Un inoubliable centenaire

L'Union philharmonique a donc vu le jour en 1885 et son créateur, son père, si l'on peut dire, fut le baron de la Tombelle, propriétaire du château de Fayrac, compositeur célèbre à cette époque, et dont la musique religieuse a subi avec succès l'épreuve du temps. Après lui, va commencer la bien belle histoire d'une des plus anciennes formations musicales du Périgord. Dans une succession quasi dynastique, MM. Detraves, Rudelle, Delol donnèrent à la Philharmonique une impulsion croissante et toujours ponctuée de succès. La guerre de 14-18 sembla jeter le voile de la nuit sur la vie musicale de la France ; lorsque reviendra l'aurore de la Victoire et de la Paix, les rescapés de la tourmente et les jeunes Sarladais, épris de musique, se retrouveront unis dans l'Union philharmonique au nom parfaitement symbolique et prédestiné. Le chef, M. Mamberi, a repris la baguette, qu'il passera à M. Bonnet qui la confiera à un jeune musicien violoniste au remarquable talent. Engagé volontaire à 18 ans, il s'est maintes fois distingué au cours de combats dans cette guerre dans laquelle des millions de Français ont perdu la vie. D'entrée, Edmond Thibaud a aimé notre ville. Il a décidé d'y faire carrière et, quelques années plus tard, il épousera une jeune et charmante institutrice qui lui donnera cinq enfants et que rencontrent parfois, toujours souriante sous ses cheveux blancs, les vieux anciens élèves de son inoubliable « maestro ».

Mme Thibaud a été à l'honneur pour le concert du centenaire donné aux Enfeus, au triomphe de son fils aîné, Pierre (alias Jacques), qui est devenu un des plus grands trompettistes actuels de classe internationale : premier prix, professeur et membre du jury au Conservatoire national supérieur de Paris et trompette solo à l'Opéra. Son père voulait en faire un violoniste, le fils s'entêtait sur la trompette : elle l'a porté au sommet. Avec son irrésistible simplicité, Pierre Thibaud a voulu apporter l'hommage de son talent à l'Union philharmonique et à son pays natal. Seul un musicologue spécialisé pourrait commenter sa magistrale prestation de concertiste. Dans le silence du souvenir, nous l'applaudissons encore. Vers les années 35-36, parmi les « musiciens en culottes courtes », élèves de M. Thibaud qui raffaient tous les 1^{ers} prix dans les concours de musique, il s'en trouvait deux prédestinés, sans doute, à assurer la pérennité de l'Union philharmonique. L'un devait en devenir le président, Michel Escande, au nom évocateur de l'histoire de Sarlat, instrumentiste lui-même et qui n'a cessé de vouer à sa société un dévouement spontané et permanent qui a largement contribué à sa stabilité et à la réussite exemplaire des fêtes qui marqueront longtemps son inoubliable centenaire.

L'autre s'appelait Paul Roque, enfant, il avait la passion de la musique. Pour lui, elle était une mystique. Intellectuellement très doué, il pouvait prétendre à n'importe quelle carrière. Il s'est fait professeur dans

sa ville natale dont sa personnalité, son esprit, sa culture font un archétype particulièrement attachant. Extrêmement sensible, il nous aura donné, dans la vie, les plus parfaites joies de l'amitié. Au pupitre, dimanche soir, dirigeant un orchestre de quelque 50 musiciens, il réalisait son rêve au sommet de sa forme et de sa réussite. Cependant, sa charge professionnelle était devenue trop lourde. La providence veillait, qui envoya dans notre ville M. Roger Herrmann. Divine surprise ! Il est un musicien de haut niveau, violoncelliste de classe, concertiste recherché, d'une inlassable gentillesse, il deviendra un directeur de l'Ecole municipale de musique idéal et apprécié. Que ce hâtif hommage rendu à l'amitié ne restreigne pas notre gratitude pour tous ceux qui ont uni leurs efforts, formations musicales et folkloriques venues de partout et d'ailleurs dans une rencontre qui fera date.

L'Union Philharmonique, avec sa jeune fanfare que conduit Léo Malbec, ouvrit le programme avec « Salut au 85^e », que dirigea Georges Bonnal, ancien tambour major de la Musique des Chantiers de Jeunesse. Citons la belle participation, au tambour, de Paul Bazemat.

Après avoir joué, en formation harmonie l'ouverture de « l'Italienne à Alger » de Rossini, cordes, cuivres et bois firent entendre un Concerto en Mi bémol de Haydn et un autre concerto également en Mi bémol de Hummel, dont le magnifique soliste fut le trompettiste Pierre Thibaut, qui reçut une ovation extraordinaire.

Trois morceaux suivirent « La Fille du Régiment de Donizetti », « Les Echos du Midi » de Kelsen, l'ouverture de « Cavalerie Légère » de Suppé, et en final « Les Grenadiers du Caucase », tout cela sous la baguette de Paul Roque. Et les « Baladins du dimanche » vinrent terminer par des chansons ce concert du centenaire. Ajoutons la présence à ce concert de M. John Lancié, directeur du Curtis Institute de Philadelphie, modestement caché derrière son pupitre de hautbois solo, et signalons les artistiques soli de Gérard Derex.

16^e Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Ce dimanche 23 juin, débuta par le concert spirituel donné au cours de la messe, en la cathédrale Saint-Sacerdoce. L'Harmonie de Vayres (Gironde), invitée au Festival, dirigée par le dévoué secrétaire général de la Fédération, M. Gilbert Boissou, fit impression par sa justesse, sa puissante sonorité, et la finesse expressive de ses morceaux : « Sinfonia » de Jean-Sébastien Bach, « Thème d'Orgue » de J. Penders, et la « Marche Triomphale » d'Aïda de Verdi, dont les bien connues trompettes, tous cuivres réunis, retentirent magnifiquement sous les vénérables voûtes gothiques. Le quatuor de flûtes des Chantiers de la Jeunesse, accompagné au violoncelle par M. Senillon fut un régal. L'Ensemble Vocal de Sarlat apporta sa maîtrise, dirigé par M. Bernard Podevin, dont le talent d'organiste fut aussi apprécié.

Après la cérémonie au monument aux morts et le dépôt des gerbes, au vin d'honneur M. Delmon, maire de Sarlat, Conseiller Général remercia tous les artisans et participants aux festivités musicales, et

M. Escande dit sa joie de se retrouver au milieu de l'ambiance sympathique des Sociétés Musicales présentes.

L'après-midi, M. Dieu, directeur de la Société de Montignac, qui organisait le festival l'an passé, remit le fanion de l'Union Départementale à M. Escande Président de la Philharmonique de Sarlat.

Tour à tour, chaque société se fit entendre, place de la Liberté, où la chaleur devint vite accablante avec 35° au soleil.

Comment la si jolie ville de Sarlat, si bien équipée, ne fit pas profiter les musiciens et le public de ses beaux jardins ombragés !

Tous les musiciens, majorettes et accompagnateurs, se sont retrouvés parqués, sous un soleil de plomb, les festivaliers ont déambulé tout l'après-midi dans le bruit et la confusion, les auditions de ce fait furent gênées, il n'y avait aucune sonorisation, ni aucune installation indispensable à un pareil rassemblement, car il y avait une très grande affluence !

Il faut louer la bonne volonté et l'opiniâtreté de la Présidente Départementale, Mme Auger-Conseil, qui tout le temps du Festival n'a pas failli à sa tâche pour présenter dignement les prestations des Sociétés.

Notre admiration va à tous les musiciens et majorettes, qui ont fait face à leur tâche avec beaucoup de peine et avec courage, et ont su résister à de si facheuses circonstances.

Malgré cette malchance inattendue, les festivaliers ont mené ce 16° Festival à son terme dans la dignité, avec ce qu'ils portent en eux, et qui est la plus noble des philosophies : l'amour de la musique.

Successivement se firent entendre sous la baguette de leurs directeurs : Harmonie de Vayres, Les Cadets de Lalinde, Accordéon Club Périgourdin, Société Musicale de la Chapelle Faucher, Espérance Ribéracoise, Espérance de Rouffignac, Fanfare de Jumilhac-le-Grand, Société Musicale de Ribérac, Jeunesse de Tréllissac, Joyeux Thébériens, Accordéonistes du Périgord Vert, Espérance Mareuilaise, Union Musicale de Montignac, Société Musicale de Mussidan, La Terrassonnaise, et les Majorettes de Jumilhac-le-Grand, de Lisle, de Vergt. Le traditionnel morceau d'ensemble, « Salut au 85° » sous la direction de M. René Dupré fut l'apothéose de la journée.

Au jury présidé par Mme Auger-Conseil, qui représentait M. Ciran, le Président Fédéral, se trouvaient MM. Fondriest Vice-Président Fédéral et Président des Stés Mies de Lot et Garonne, Boissou Secrétaire Général Fédéral, Ambroise Trésorier Fédéral.

Gironde

Le Chant des Girondins

Par ce titre, beaucoup penseront à ceux qui ont eu une histoire tragique brillamment racontée par Lamartine, d'autres penseront, peut-être, à ceux qui viennent de cueillir récemment, sur le plan sportif, de retentissants lauriers !

Mais il ne s'agit ni des uns, ni des autres.

Grâce à l'initiative, et à l'action des délégués pédagogiques de l'enseignement primaire. MM. Pérou et Bousquet, un vaste

travail a été réalisé parmi les enfants de diverses écoles du département, en faveur du chant choral, et nous devons leur adresser de très chaleureuses félicitations. Ils ont su trouver toutes les complications nécessaires parmi les enseignants amoureux de la musique, pour la formation de nombreuses chorales enfantines, dont les voix juvéniles, parfaitement éduquées et préparées, font depuis quelques mois des salles comblées en divers lieux : Martignas-en-Jalles, Castillon-la-Bataille, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Jean-d'Illac, Talence. L'effectif des chanteurs variait selon les soirées entre 300 et 400 chanteurs, et, pour terminer cette série de chorales se sont retrouvés, à Arcachon, réunis, sur les bords du port de plaisance, 1.200 interprètes décidés et joyeux, pleins de foi pour chanter de tout leur cœur, et recueillir, une fois de plus les enthousiastes applaudissements de leur auditoire, ravi et étonné de cette imposante masse chantante, certainement jamais réunie jusqu'alors.

Quoi de plus charmant, de plus agréable que des voix enfantines et quelle prouesse d'en réunir un si grand nombre.

Dans ces diverses soirées, le chant des girondins s'éleva donc, dirigé par M. Bousquet pour des œuvres chantées à capella, citons « le bonhomme des bois » et « Doucement les fleurs se balancent » de Naty Boyer et « Vassili l'enfant grec » de Marnick Akepsimas, et dirigé par M. Petrou, avec l'accompagnement de l'Orchestre Symphonique de Talence, s'élevant à la hauteur des cimes artistiques, puisqu'ils nous ravirent avec les divers airs du sylvestre et poétique Papageno, le charmeur d'oiseaux de la « Flûte Enchantée » de Mozart.

Cette partie du programme fut même, en dépit des difficultés, celle où nos jeunes interprètes s'élevèrent avec le maximum de concentration à l'assaut de ces pages difficiles, voulant ainsi se montrer dignes du privilège qui leur était offert de chanter avec un orchestre, plaisir particulièrement rare et raffiné.

Encore bravo à tous ces petits chanteurs, à qui le carillon magique de Papageno a porté bonheur !

La partie symphonique de toutes ces soirées chantantes, sous la baguette avisée de M. Jean-Marie Pérou faisait enten-



La Danse du Verre
(Danse basque)

dre la pathétique ouverture de « Rienzi », propice aux délices de l'imagination qu'illustra l'interprétation captivante du violoncelle de M. Mauvigney, suivie par l'exquise finesse du menuet de « Orphée » de Gluck, où par anticipation s'entendit la flûte enchantée de M. Belgaout, et ensuite la fameuse tarentelle du génial Rossini, toujours marqué d'une fougue enchanteresse : « La Danza » où se distingua le trombone solo M. Michel Boulian.

Avant les trois airs chantés de la « Flûte Enchantée », accompagnés par l'orchestre conduit de façon parfaite, fut jouée l'ouverture célèbre de cette ravissante partition, une de celles qui méritent le mieux ce qualificatif de divin, donné à la musique du maître de Salzbourg.

Longs et fournis furent les applaudissements. Et pour finir le populaire « Chœur des Esclaves » de Verdi, chanté et joué avec l'orchestre, achevait, avec un bis, ces triomphales auditions, dont la dernière étape, exceptionnelle réussite, fut le couronnement avec plusieurs milliers d'auditeurs réunis sous l'immense chapiteau dressé par la municipalité arcachonnaise.

Comme à toutes ces soirées mémorables des petits chanteurs et musiciens symphonistes qui les accompagnaient, ce fut la même joie profonde et l'émotion intense de l'assistance.

BORDEAUX

Orchestre d'accordéons

« Les Benjamins de Bordeaux »

Fondée en 1950 par Sylvette Mauvezin, Secrétaire Générale, cette association de Loisir musical et Artistique, vient de fêter son 35° anniversaire. Sous la double présidence d'honneur du Vice-Président Ferdinand Dufoix représentant le Président Henri Ciran, de la Fédération Régionale d'Aquitaine, et celle de Mme Simone Brandy, Conseiller-Général représentant le Maire de Bordeaux, un trop bref bilan des multiples activités rappela le chemin parcouru.

D'abord cet orchestre était composé, dans les années cinquante, de 40 jeunes violonistes en herbe ! Et puis l'accordéon commença à s'imposer au monde musical.

Le principe des Benjamins est depuis toujours de faire feu de tout bois, de poursuivre sa route avec les moyens du bord.

Ce fut donc un mariage d'amour entre violons et accordéons dont les timbres améliorés sont tellement semblables aux orgues.

Et au fur et à mesure des temps, suivant les entrées et sorties, d'autres instruments traditionnels s'adjoignaient au groupe !

Mais, quelle association musicale ne connaît pas cette perpétuelle remise en question.

Et nos Benjamins ayant grandi, le président, Jean-Claude Millerand, breveté à l'animation socio-éducative et musicien comme il se doit, a intéressé les jeunes en les formant au travail du bureau, aux travaux du Conseil d'Administration, à l'animation. Ainsi, autour de la musique qui est l'aimant des autres activités, les jeunes, librement et par eux-mêmes, organisent des sorties touristiques, des lotos, des soirées cabaret, des Rallyes. Ce qui n'empêche pas l'orchestre de jouer dans des concerts de musique classique, dans des bals de sociétés, le tout basé sur les nécessaires répétitions.

Cmf



Le Président d'Honneur de l'association M. Robert Barrère, ex-secrétaire-général de notre fédération des Stés Musicales du Sud-Ouest, remit les distinctions honorifiques de celle-ci à : Patrick Amestoy, le diplôme pour 2 ans d'orchestre à 16 ans d'âge ; Maryline Lasserre et François Ferré, diplômes et médailles pour 3 ans à 18 ans. Diplômes et Médailles pour 10, 20, 30 ans de fidélité aux familles. Mme Brandy remet les diplômes de la Ville de Bordeaux à : Ch. Dufau, L. Millerand (bronze), M. Amade, G. Carsuzãa (argent).

Les auditions des lauréats terminées, la soirée se clôture avec une Fantaisie sur Faust et un « Bagatelle » émaillé de surprises modernes et classiques et un Chœur des Parents, merveilleusement costumés en Gitans !



« Les Benjamins » de Bordeaux.

LISTRAC

A l'occasion de la fête de la Musique le 21 juin sous la présidence de M. le Maire et de son Conseil Municipal, de M. Raymond David Président de l'Harmonie de Listrac, cette société a donné un concert sous la direction de M. Barraud Raphaël, son directeur ainsi que la Chorale de Listrac jointe aux musiciens. Le vin d'honneur offert par la Municipalité a dignement clôturé cette brillante soirée.

CARCANS

Harmonie de l'Avenir

Une soirée musicale dans la salle Polyvalente de Carcans a réuni beaucoup de monde. On fêtera à la fois la Saint Jean et la Musique.

Sous la présidence de M. Aymard Achille Fould, ancien ministre, conseiller général du canton de Saint-Laurent, de M. le Maire de Carcans, l'Harmonie fut fort applaudie et à la Mairie, après ce joli concert, la Municipalité recevait les nombreux amis des musiciens pour un vin d'honneur au cours duquel M. Barraud, directeur depuis 1946, et président de l'Avenir depuis 1948 reçut des mains de M. le Maire la Médaille d'Argent de la Commune et la Médaille du 30^e anniversaire du TEXTE : « Médoc Touristique » lui fut également décernée par M. le Dr Dartigues André, et le Président Fédéral, M. Ciran, lui remit la Médaille d'Or avec palme de la Confédération Musicale de France.

Chacun sait le dévouement avec lequel M. Raphaël Barraud œuvre pour la musique et pour son enseignement, en particulier à la tête de l'Ecole de Musique, et préside l'Union des Sociétés Musicales du

Médoc, fait partie du Comité Fédéral et de la Commission de Contrôle des Comptes de notre Fédération. Nous lui adressons nos plus chaleureux compliments.

GRADIGNAN

Le concert de fin d'année de l'Ecole de musique a été particulièrement émouvant

Il marquait la cessation de fonctions de son directeur. Henri Dupart ne voulait pas d'adieux officiels. Et lorsque M. Ruggiu, adjoint au maire, délégué aux affaires culturelles, trahit la volonté du directeur sortant pour lui rendre hommage au nom de tous, le public applaudit à tout rompre. Cette ovation bien méritée couronnait une carrière entièrement consacrée à la musique. Interprète de grand talent, Henri Dupart a joué sous la direction des plus grands chefs et accompagné les plus grandes voix de son époque.

Il fut également un pédagogue exceptionnel. Nombre de ses élèves ont obtenu des premiers prix au Conservatoire national supérieur de Paris. En 1973, le Conseil municipal créa l'Ecole de musique et en confia la direction à Henri Dupart. L'orchestre junior offrit l'autre soir un moment de légitime émotion à son maître. Christophe Guichard, professeur de percussions, entraîna Henri Dupart au pupitre et lui remit la baguette pour une ultime direction. Superbe. Merci, M. Dupart !

ARCHACHON

Concert de l'Harmonie Juniors de « la Côte d'Argent »

Depuis déjà quelques temps MM. Boulan et Dupin, les chefs respectifs des harmonies d'Arcachon et de La Teste ont constitué avec les éléments les plus jeunes des deux harmonies, un ensemble baptisé « Harmonie Juniors de la Côte d'Argent ».

C'est cet ensemble fort de plus de soixante exécutants (moyenne d'âge 14 ans) qui s'est produit dimanche 12 mai, salle du théâtre du Casion à Arcachon.

Les parents, évidemment très avides de voir et écouter leur progéniture, remplissaient la salle. Il aurait fallu que tous soient exécrables pour ne pas recevoir des applaudissements nourris. Mais ils furent bons et les bravos qui leur furent adressés, bien mérités.

Dans le répertoire des harmonies on retrouve souvent, à quelque bout de la France que l'on soit, les mêmes morceaux. C'est qu'à partir de compositions célèbres, les arrangeurs travaillent pour toutes ces formations. Ainsi, « Summer-time » de Gershwin ou « Ragtime » de Ted Huggens, ou encore « Les Beatles en concert » et « Brasilia Carnaval ». Tout cela joué d'ailleurs avec beaucoup de virtuosité quelque soit l'instrument.

Aussi applaudit-on très fort les solistes : Christophe Maillou au cornet à pistons Nadeau, Dupin, fils, Etcheberry ou le petit Gérard Guillot déchaîné à la batterie. On bissa « Enough is enough no more tears », un arrangement de Bob Lowden, dirigé par Philippe Chauvet, le reste du concert étant dirigé par M. Boulan cependant que M. Dupin effectuait la présentation qui plut

énormément. On bissa aussi en final « Brasilia Carnaval ».

A l'entracte, une tombola fut tirée. Son bénéfice servira à payer le déplacement de l'harmonie juniors de la Côte d'Argent qui, l'an prochain, doit donner plusieurs concerts loin du Bassin. Sur le vu et l'entendu de dimanche on peut être sûr qu'il obtiendra un parfait succès.

AMBARES

Ordre national du Mérite

C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite de Raphaël Valdiseira qui a consacré 49 ans d'activité dans la profession de la maçonnerie et du béton armé.

Il a participé à la réalisation de nombreux travaux dont certains très délicats. Ses rapports avec ses pairs, ses clients et ses confrères ont été très appréciés.

Ses nombreuses activités au sein des Sociétés dont il s'est occupé avec le plus grand dévouement et dont il s'occupe toujours sont ainsi récompensées. Son sens de l'altruisme est bien connu. Parmi les plus de 50 ans d'Ambarès qui ne se souvient avec nostalgie des soirées offertes par l'Eglantine et sous son organisation dans la salle des fêtes d'alors ainsi que des premières excursions en car vers les plages du littoral ?

Il est le Secrétaire général et l'animateur du Club du troisième âge d'Ambares depuis sa création (1974), délégué cantonal de la Prévention routière, Musicien sur les rangs depuis 1930 et Administrateur de l'Ecole de Musique d'Ambares jusqu'en 1984, Délégué du Collège n° 3 de la Mutualité de Guyenne et Gascogne, Délégué de l'Association des Membres de l'Ordre national du Mérite pour la presqu'île d'Ambares et Commissaire aux comptes de la Fédération départementale de l'O.N.M., Chargé d'instruire les demandes de récompense pour les musiciens de la région Aquitaine, de la rédaction des diplômes et de leur envoi, Commissaire aux comptes de la Fédération départementale des clubs du troisième âge de la Gironde.

Il est déjà titulaire du Diplôme d'Honneur de l'Inspection académique de la Gironde (1937), de la Médaille d'Honneur de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest (1954), de la Médaille d'Argent du Travail (1955), de la Médaille du Ministre des Affaires culturelles (1961), de la Médaille d'Or de la Confédération musicale de France (1979), de la Médaille d'Honneur Vétérans avec Palme de la Confédération Musicale de France (1981), et Chevalier de l'Ordre national du Mérite depuis le 27 mai 1977.

Nous lui adressons avec nos compliments nos bien sincères et amicales félicitations.

La rosette d'Officier de l'Ordre national du Mérite lui a été remise officiellement par M. le Préfet de la Région Aquitaine en présence de nombreuses personnalités départementales et régionales.

TALENCE

L'Orchestre symphonique

L'Orchestre symphonique de Talence, qui rentre dans sa quarante et unième année, se hisse peu à peu au niveau des grandes formations françaises.

Le fidèle public a encore en mémoire le délirant concert de jazz symphonique dédié à l'auteur-compositeur Carlo-Gilbert Layens et les concerts donnés avec les chorales d'enfants. Comme on a pu s'en rendre compte au cours des concerts donnés en l'église Sainte-Geneviève et à Notre-Dame de Talence, la formation chère au président Gérard Esquerre a repris son visage habituel « classique ».

Les quatre œuvres importantes figurant au programme donnèrent l'occasion aux 45 musiciens et aux solistes de mettre en évidence des qualités rares, surtout chez des amateurs, il est vrai que l'intransigeance de son chef, J.-M. Pétrou, sur la justesse n'y est pas pour rien.

Dans l'ouverture du « Roi d'Ys » d'Ed Lalo, M. Bonifet offrit un remarquable solo de Violoncelle auquel répondirent flûtes et trompettes.

Avec grâce et virtuosité, Mme Clavierie, premier violon solo, exécuta les traits en doubles et triples croches, les sauts acrobatiques qui piègent la « Romance en Fa », merveilleuse cantilène dont l'ample et lent mouvement annonce le Concerto en Ré. Soliste et orchestre se fondirent dans une coda empreinte de poésie.

Les trois mouvements qui composent le 2^e Concerto de Weber mettent en valeur cors et clarinettes dans une variété de rythmes et de couleurs que l'orchestre sut très bien traduire. Très original ce concerto pour clarinette permit à Jean-Marc Pétrou de montrer sa parfaite connaissance de l'instrument. Le jeune soliste, dans un final étourdissant, déclencha les bravos et eut droit à l'accolade paternelle, en l'occurrence celle du chef.

Pour terminer l'orchestre mit tout son cœur dans les pages de Liszt. Majestueux « Préludes » qui, sous la baguette de Jean-Marie Pétrou, firent vibrer les nefs des églises.

M. Cuihe présenta le programme, les solistes, l'orchestre et son chef, qui reçurent les applaudissements nourris de l'assistance. Formation symphonique régionale composée d'amateurs, l'O.S.T. a fait d'énormes progrès. La venue de Jean-Marie Pétrou qui a pris la direction de l'orchestre depuis trois ans, y est pour beaucoup. Son souci du détail, sa rigueur dans l'interprétation des œuvres alliés à la fidélité de l'ensemble aux répétitions ont permis l'élaboration d'un tel programme.

Autour de M. Castagnera, Maire, et de madame, qui adressèrent leurs félicitations aux musiciens et à leur chef, on notait la présence de MM. Buffet, Cazabonne, Fraysse, de Mmes Pourquoy et Sudrie, de la municipalité ; de MM. Ciran, Président des S.M.S.O. ; Esquerre, Président de l'O.S.T. ; Marchand, Chef de la Lyre talençaise et Directeur de l'école de musique ; Tony Cerf, ancien Chef de l'O.S.T. Claudien de la Schola cantorum et de nombreux professeurs de l'école de musique.

La saison musicale s'est poursuivie avec la participation aux quatre concerts des chorales d'enfants dans le département, véritable prouesse artistique à laquelle les musiciens de l'Orchestre symphonique de Talence furent heureux de contribuer autour de leur Chef M. Jean-Marie Pétrou qui eut le mérite d'avoir eu l'idée d'associer chanteurs et musiciens et d'avoir si parfaitement obtenu un merveilleux résultat.

MACAU

Stage de « Cantemerle »

Les 13 et 14 avril 1985, pour la troisième année consécutive, les élèves de l'école de musique de Macau ont suivi un stage consacré entièrement à la musique. Grâce au dynamisme du Directeur de l'école, les stagiaires ont pu bénéficier d'un cadre admirable pour pratiquer leurs instruments favoris. En effet, les propriétaires du château « Cantemerle » ont bien voulu mettre à disposition de grandes pièces afin que les nombreux élèves ne se gênent pas.

Un enseignement intensif dans chaque catégorie d'instrument a été dispensé. Pour cela, les animateurs habituels de l'école étaient renforcés par des professeurs venus d'autres formations musicales. Six classes instrumentales fonctionnèrent.

On comptait 12 élèves en classe de clarinette, 12 en classe de flûte, 6 en classe de percussions, 9 en classe de saxophone, 14 en classe de trompette et 2 en classe de trombone, avec répétition d'ensemble à 17 h 30, chaque jour.

Pendant ces heures de perfectionnement, les élèves ont travaillé plus particulièrement leurs morceaux d'examen et deux morceaux d'ensemble qui ont été exécutés le dimanche soir devant les parents et le public convié. D'autre part, un travail très sérieux a été fait par les éducateurs afin de corriger certains défauts.

Il semble que ce stage soit très positif, tant sur le plan personnel que sur le plan du groupe au sein de l'école. En effet, on note de bons résultats au niveau instrumental à l'examen de la Fédération ; d'autre part, on constate une ambiance de plus en plus amicale entre les élèves, chacun désirent savoir si ce stage sera reconduit l'an prochain. Nous espérons pouvoir répondre à ce souhait général.

Landes

LA TESTE

Concert de la Fête de la Musique avec la participation des chorales du Captalat et d'Arcanat du 21 juin

Comme un peu partout en France, La Teste a célébré la fête de la musique. Les conditions atmosphériques ont d'ailleurs obligé les organisateurs à un repli stratégique du centre commercial vers la salle des fêtes. Salle comble puisqu'il fallut rajouter des chaises pour un public de connaisseurs qui ne ménagera pas ses applaudissements tant aux musiciens qu'aux choristes.

L'harmonie de La Teste au grand complet donna le signal de cette fête avec la marche de Radetzky. Intermède vocal avec la chorale des jeunes du Captalat dans sa classique tenue noire et blanche. Chants variés avec Bach, Brahms du négro-spiritual traditionnel, un chant israélien très apprécié et bissé. Air d'aujourd'hui avec une chanson de Michel Fugain, mais également de la chanson catalane. Retour à la musique d'harmonie pour un carroussel entraînant de Sidney



Bechet. Un ensemble de bois (flûtes, clarinettes et clarinette basse) prit le relais pour nous entraîner dans du classique avant de céder sa place à un ensemble de cuivres et percussions pour des pièces de jazz.

« Arcana » au grand complet dans une tenue colorée qui interpréta des chants de la renaissance. La salle participa à la fête en reprenant certains refrains. L'harmonie clôtura avec un final très enlevé, rythmé et sonore « Fiesta in Magaluf ».

A La Teste la fête fut complète et personne ne regretta d'être venu pour preuve la boutade de cette dame âgée : « c'est déjà fini ! ».

L'Harmonie de La Teste et l'Académie de danse classique de Mme Mireille Joseph-Severac

En cette année 1985, l'harmonie offre concert sur concert, ce qui n'est pas pour déplaire aux Testérins, qui, chaque fois se déplacent en nombre. Le samedi 11 mai, le concert était donné en l'honneur des membres honoraires sans qui, il faut bien le dire, l'harmonie ne pourrait vivre.

En première partie, le public put écouter de la musique de chambre où, tour à tour vinrent faire preuve de leur talent, Jean et Frédéric Dupin (cornet), associés à Michei et Pascal Boulan (trombone) interprétant trois morceaux anciens de Palestina Gabrieli, et Minkler ; leur succéda Laurence Gozzo à l'accordéon de concert, instrument de plus en plus prisé des musiciens délaissant quelque peu l'accordéon classique. Laurence Gozzo, élève au Conservatoire de Bordeaux, accompagna ensuite Isabelle Dupin qui, à la clarinette exécuta une œuvre de Barrière « Aria » ; de la clarinette au piano pour Isabelle qui accompagna à son tour Philippe Fontagnère qui maîtrisa avec classe son instrument favori, le violon. Ce professeur de l'école de musique fut entre autre médaille d'or du conservatoire de Liège (1982) et médaille d'argent du conservatoire de Bordeaux (1984).

Toujours accompagné au piano par Isabelle Dupin, ce fut le tour de Laurent Georget de nous faire découvrir avec trois romances de Schumann, la sonorité particulière du hautbois. Egalement professeur à l'école de musique, Laurent Georget fut médaille d'or en 1983 et reçut la médaille d'honneur de la ville de Bordeaux en 1984.

De la musique au ballet, il n'y a qu'un pas qui fut franchi en seconde partie avec « Les Deux Pigeons » d'A. Messager. L'Harmonie forte de ses soixante exécutants, dirigée par Jean Dupin, fit renaitre ce ballet axé sur des rythmes hongrois. Les danseuses et les danseurs de Mireille Joseph-Severac dans de ravissants costumes de Mmes Bloch et Munchi firent étalage de leur technique et souplesse dans de sobres décors qui donnaient plus de relief à cet ensemble. On remarqua les solistes Béatrice Burn et Claude Vassal dans leurs œuvres et un final bien enlevé qui fut bissé par le public. Au vu de cette production on se plaît à l'avance de tous les spectacles qui pourront être montés quand La Teste disposera d'une salle adéquate pour satisfaire les besoins de tous ces amateurs qui travaillent avec un esprit de professionnel.

Activités du 1^{er} semestre 1985

L'Harmonie de La Teste et l'Ecole Municipale de Musique offrent dans la commune, de nombreuses activités.

Ce début d'année 1985 fut marqué principalement par les animations scolaires au cours desquelles furent données, plusieurs représentations du conte musical de Tibor Harsanyl « Le Petit Tailleur », lequel fut offert au public testerin le samedi 2 février. Ce concert dirigé par Jean Dupin fit l'unanimité. Il est vrai que la sélection des morceaux fut délicate. A commencer par la pièce pour trois trompettes de Colin Evans, suivie de la « Fantaisie sur mélodie » en Fa d'A. Rubinstein, pièce classique qui permet d'apprécier au comble à pistons les talents de Jérôme Etcheberry, Frédéric Dupin, Patrick Herran, tandis qu'au piano Corinne Ducourneau et Isabelle Dupin alliaient charme et technique, sans oublier Christian Lacaule, très maître de sa batterie.

Harsanyl, pour sept instruments, percussion et récitant nous conta l'aventure d'un astucieux tailleur. Le parallèle établi entre le texte et la musique fut saisissant, l'histoire récitée par Jacqueline Paris, fut fidèlement reconstituée par les musiciens. Là encore, il fallut tout le talent d'Isabelle Dupin au piano, de Didier Appareilly au violoncelle, Philippe Fontagnère au violon, Philippe Chauvet au basson, Isabelle Amondarain à la flûte, Maryline Goliass à la clarinette et Jean-Michel Lousteau à la trompette.

Si l'insertion d'une récitante fut une découverte pour certains, elle permit aux enfants des écoles, à qui fut initialement présentée cette pièce, de comprendre les thèmes que peuvent reconstruire des instruments. Comme nous le confiait Jean Dupin, les enfants écoutaient dans un silence religieux et n'hésitaient pas à poser des questions. A travers cette suite, on apprécia également la musique raffinée et d'une rare qualité qui caractérise les œuvres de Tibor Harsanyl, musicien contemporain, né en Hongrie, en 1898 et mort à Paris en 1954, élève de Zoltan Kodaly, ami et collaborateur de Bela Bartok.

Lors de la deuxième partie du concert, on retrouva l'harmonie de La Teste au complet, soit soixante exécutants, qui proposa tour à tour une rumba de Manuel

Ponce, « Estrellita », « Poème » de Robert Doyle, pour musique d'harmonie et piano (Stéphanie Aufan), avec un solo au trombone de Thierry Tregan, « Besame Mucho », une biguine de Consuelo Velasquez ; « Rhapsodie » de Robert Doyle, avec Corinne Ducourneau au piano et « El Cumbanchero », de Raphaël Hernandez, morceau bien enlevé qui fut bissé.

Soirée agréable à travers laquelle on peut rendre hommage à l'harmonie de La Teste et à l'école de Musique Municipale qui compte 250 élèves.

**

Le concert organisé le 17-2-85 par l'école municipale de musique, prouva que lorsque l'on offre un plateau de qualité, le public se déplace.

La salle des fêtes affichait complet, toutes tranches d'âges confondues. Les plus âgés venaient revivre leur jeunesse tandis que les jeunes venaient découvrir l'accordéon de concert.

En effet, la première partie était consacrée à cet instrument présenté par l'Ensemble des accordéons d'Aquitaine. Cet ensemble, formé il y a quinze ans par M. Yves Appareilly qui en assure la direction musicale, regroupe des élèves du Conservatoire de Bordeaux. Son but est de promouvoir l'instrument et de faire découvrir ses possibilités, tout en gardant son caractère traditionnel. Tous les styles sont possibles, du classique au moderne, en passant par le musette comme le démontrèrent ces jeunes accordéonistes interprétant tour à tour le « Concerto à quatre, en mi mineur, opus 3, n° 4 » de Vivaldi ; « Dont be cruel », d'E. Presley ou « La Petite Valse » de J. Heyne.

La deuxième partie permit de découvrir et d'apprécier l'ensemble instrumental des jeunes de l'école de musique. Cet ensemble regroupe les élèves qui arrivent à un niveau suffisant pour pouvoir prétendre à travailler la discipline d'orchestre. Avant de rentrer dans l'harmonie, ils font leurs premières armes dans l'harmonie junior. A noter toutefois que certains de ces jeunes jouent déjà dans l'harmonie.

Durant plus d'une heure, ces élèves ont montré plusieurs facettes de leur talent sous la direction de Philippe Chauvet interprétant des œuvres aussi différentes que le « Concerto pour une voix » de Saint-Preux, avec un solo à la flûte de Valérie Strainchamps, « Festival » de Charles Trenet ou « Enough is enough ».

**

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de J.-S. Bach et G.-F. Haendel, l'harmonie de La Teste organisait le dimanche 21 avril 1985 un concert en l'église Saint-Vincent entièrement restaurée.

Le public avait répondu présent et fut très attentif tout au long de ce concert. Deux heures de musique captivèrent ce public chaleureux, ne ménageant pas ses encouragements vis-à-vis des participants. Il faut dire que ces derniers mirent tout leur talent au service de la musique.

On put ainsi apprécier dans un extrait de l'« Oratorio de Noël », de Bach, le maître, Jean Dupin à la trompette et l'élève, Isabelle Dupin, au piano. Cette dernière fut associée, toujours au piano, à Corinne Du-

coureau pour « l'Entrée de la Reine de Saba », d'Haendel, morceau que l'on peut qualifier de grandiose.

La suite fut une découverte pour les Tasterins, qui purent pour la première fois écouter la chorale des Jeunes du Capitalat sous la direction de Jean-Luc Girault. Cette nouvelle-née fit preuve d'une grande maîtrise concrétisant ainsi un travail sérieux.

Retour d'Isabelle Dupin au piano pour le « Concerto Italien » de Bach exécuté avec virtuosité.

La première partie se termina par le « Concerto » pour trombone en Fa mineur de G.-F. Haendel. Le soliste, Thierry Tregan, médaille d'or du Conservatoire National de région de Bordeaux et professeur de notre école municipale de musique, fit preuve d'une grande maîtrise dans l'interprétation de cette pièce difficile pour le trombone. Ce genre de morceau est assez rare dans le répertoire de nos sociétés, nous en remercions le talentueux artiste Michel Becquet qui vient, grâce à sa collection, nous doter de ce merveilleux « Concerto », qui permet de faire découvrir toutes les qualités de l'instrument et de l'instrumentiste.

En seconde partie, la chorale accompagnée cette fois par un ensemble instrumental nous interprétait la « Cantate » de Bach « Jésus que ma joie demeure ».

Des voix bien équilibrées, ainsi qu'un orchestre réduit, avec des sonorités bien fondées, permirent une production très réussie de cette belle pièce.

L'Harmonie au complet sous la direction de J. Dupin clôtura ce concert en interprétant la musique pour les « Feux d'Artifice Rayaux » de G.F. Haendel.

Ce fût vraiment un final à la hauteur des deux grands musiciens, que nous honorons à la faveur de ce concert.

SOUSTONS

Mariage

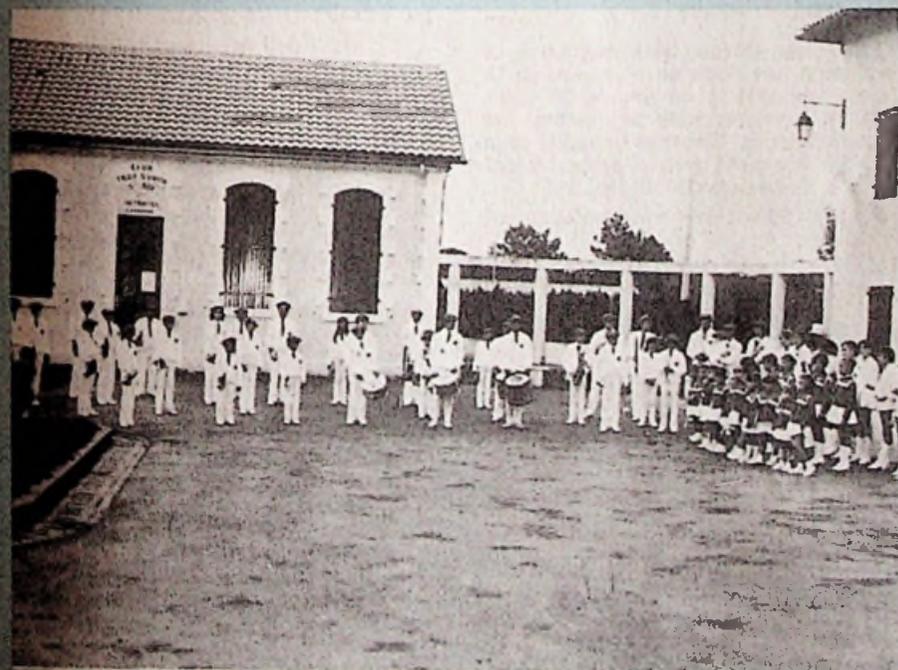
Les musiciens de l'Harmonie Municipale ont voulu témoigner à leur Président M. Henri Paleix, Vice-Président de l'Union des Sociétés musicales des Landes, et à son fils Marc, leur grande sympathie et camaraderie en se faisant entendre à la messe de mariage de ce dernier, qui a eu lieu ce mois de juillet, en l'église Notre-Dame-de-la-Taille à Villenave-d'Ornon, banlieue bordelaise, où il s'unissait à Anne Mauriac.

Sous la conduite de leur chef M. Clet, ils firent entendre au cours de l'office : Marche Solennelle de Lulli, Hymne à la Nuit de J.P. Rameau, Largo d'Haendel et l'Ave Maria de Gounod, que M. Ricout illustra de son beau solo de trompette. A la sortie, après la Marche Nuptiale de Mendelssohn les très nombreux amis des deux familles, parmi lesquels se trouvait notre Président Fédéral apportèrent leurs vœux aux jeunes époux.

LABENNE

Fête de la musique

Le 21 juin, premier jour de l'été, la musique avait sa fête ; la pluie qui tombait à 18 heures à failli compromettre les concerts prévus. Dès 19 heures le Réveil Labennais interprétait les premiers morceaux au centre commercial de Labenne-Océan, et sur le parking de l'hexagone avec parade des Minorettes, et Majorettes, dans l'assistance on a remarqué la présence des premiers estivants. Puis vers 20 h 30 une nouvelle prestation fut donnée sur la place publique devant la Mairie en présence de quelques élus locaux et d'un public qui sut apprécier la qualité de cette manifestation musicale. Nous aurons l'occasion de revoir ces deux groupes pendant les fêtes estivales organisées par les diverses associations Labennaises.



Le Réveil Labennais.

Lot-et-Garonne

VI^e Festival départemental de l'Union des Sociétés Musicales

Dix harmonies et batteries-fanfars, deux ensembles de cuivres, deux groupes folkloriques, un groupe musical d'accordéons, quatre sociétés de majorettes et danseuses venant du Lot-et-Garonne, de la Gironde, des Landes, de l'Hérault et d'Allemagne avaient répondu à l'invitation de l'Union Musicale de Meilhan-sur-Garonne qui avait la charge en ce dimanche 30 juin d'organiser le VI^e Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de Lot-et-Garonne.

Placé sous la présidence effective de MM. Jean Fenouillet, maire de Meilhan ; Pierre Perie, représentant M. Jean-François Poncet, et Président de l'A.D.A.M. 47 ; André Vigneau, conseiller général ; Henri Ciran, Président de la F.S.M.S.O. (*) et sous l'égide de la C.M.F. et de la F.S.M.S.O., ce fut en tous points une réussite parfaite.

Le Comité d'Organisation et les musiciens de l'Union Musicale de Meilhan avaient bien préparé les choses et pouvaient être fiers en accueillant les sociétés dès 9 heures.

La Cité de Meilhan fut animée pendant le courant de la matinée par toutes les sociétés et groupes de majorettes.

A 10 heures, une messe solennelle avait lieu dans l'Eglise archicombte et nous y entendions un très beau concert spirituel interprété par l'harmonie « La Sirène de l'Océan » sous la baguette de notre ami Marceau Claverie, par les Petits Chanteurs d'Andiran sous la direction de l'Abbé de Smedt et par l'ensemble des cuivres de Dinslaken et d'Agen.

La « Sirène de l'Océan » interpréta la marche de Cérémonie d'Ernest Vermet, Aranjez mon amour de J. Rodrigo et Dans la bruyère de A. Govaert.

L'ensemble des cuivres de Dinslaken dont la présence concourait favorablement à la fête européenne de la musique interpréta avec l'ensemble d'Agen deux sonates.

La prestation des Petits Chanteurs d'Adrian nous emmena au sommet du chant choral par la qualité exceptionnelle de sa sonorité, la riche musicalité de ses versions, sa justesse rigoureuse et l'homogénéité parfaite du groupe.

Après une cérémonie au monument aux morts au cours de laquelle une gerbe fut déposée, les personnalités, les Présidents, Directeurs et dirigeants des sociétés se rendaient dans le salon de la mairie, un vin d'honneur du Conseil municipal leur était offert.

MM. Maubourguet, Président de l'Union Musicale ; Fenouillet, maire, et Perie prenaient la parole pour dire leurs remerciements à tous les participants.

Dès 14 heures, un grand défilé de toutes les Sociétés parcourait les rues de notre charmante Cité pour se rendre au complexe sportif baigné de lumière et de chaleur par un inexorable soleil.

Micro en main, le dynamique Delille, trésorier de l'U.S.M. 47, accueillait les socié-

(*) M. Jean-Claude Fondriest, Président de l'U.S.M. 47

Cmf



Promenade
à travers
nos régions

tés et les présentait au public nombreux qui se serrait dans les coins d'ombres.

Le jury était composé de Mme Fenouillet, MM. Daney et Fondriest.

A 15 heures, tour à tour, les sociétés donnèrent leurs morceaux de festival pour la très grande satisfaction d'un public averti et aimant par-dessus tout cette belle musique populaire mais aussi grande musique.

La variété des œuvres inscrites au programme, allant du classique au moderne, témoignait de la qualité et du dynamisme de chaque société.

Qu'on en juge plutôt :

- Diane Marmandaise et ses majorettes : Cherbourg, les échos du Midi.
- Lyre de la Jeunesse d'Aillas : Trumpet super star, Rocking parade.
- Les Troubadours de Guyenne : Airs du folklore de Guyenne et Gascogne.
- Harmonie municipale de Rion-des-Landes : Patrie, spanish feger.
- Réveil Paulhanais : simple et fier, les dragons de Noailles et ses danseuses.
- Union musicale de Marmande : West Side Story, The sounds of Hollywood.
- La Bazadaise et ses majorettes : sur les bords du golo, spectacle par les majorettes.
- Accordéon-club Villeneuvois : O mon papa, l'amour en héritage.
- La Vaillante de Langon et ses majorettes : les années 60, le camp des chênes.
- La Sirène de l'Océan : ballet de la source, el dorado.
- Le foulard de Bilonébo : airs et danses du folklore gascon.
- Harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot : rythm'parade, the Beatles in concert.
- Ensemble de cuivres de Dinslaken.
- Ensemble de cuivres d'Agen : sonates et symphonies.
- Lyre Agenaise : Trumpet super star, fiesta tromba.
- Pompons bleus de Tonneins : rendez-vous à Marseille chez Vincent Scotto, Petite Perle.

Au plaisir de l'oreille s'ajoute le plaisir des yeux à la vue des impeccables tenues des sociétés, des danses folkloriques ré-

gionales et des évolutions gracieuses des majorettes.

Les très belles coupes offertes par la municipalité, le conseil général du Lot-et-Garonne, le conseiller général, le Député, le Syndicat d'initiative, l'U.C.A.T.I.M., l'U.A.P., le Crédit Agricole, le Crédit Commercial de France, la Caisse d'Épargne, la F.S.M.S.O., l'U.S.M. 47, l'Union musicale, le journal « le Républicain », l'A.D.A.M. 47, Radio-Activités, les anciens combattants, ainsi qu'un bon gratuit de réparation d'instrument de 400 F offert par Bordeaux Musique, étaient remis en récompense à toutes les sociétés dont on ne saurait dire quelle était la meilleure, tant chacune s'exprima avec sa technique et son enthousiasme.

Pour terminer agréablement cette belle journée, la lyre Agenaise, les ensembles de Cuivres, avaient commandé un buffet campagnard et invité les membres de l'Union musicale à se joindre à eux.

Au cours de ce buffet, MM. Fondriest, président de l'Union des sociétés musicales de Lot-et-Garonne, et membre du Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France, et Maubourguet, Président de l'Union Musicale prirent la parole pour faire le bilan de la journée et exprimèrent leurs remerciements aux sociétés participantes, aux personnalités et à toutes les personnes qui avaient œuvré pour que ce festival soit pleinement réussi.

Meilhan en ce jour avait bien été une capitale de la musique et les organisateurs pouvaient être satisfaits, le succès du festival 1985 n'avait rien à envier à celui de 1982.

Auvergne

Deuxième congrès de la Fédération des sociétés musicales de la région Auvergne

La deuxième assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la région Auvergne a eu lieu le 24 mars 1985, à 9 heures, salle de quartier, rue Abbé-Prévost, à Clermont-Ferrand, sous la présidence de M. André Relin, président régional et vice-président de la C.M.F.

91 des 156 sociétés affiliées étaient représentées :



Auvergne

- 32 pour l'Allier,
- 5 pour le Cantal,
- 17 pour la Haute-Loire,
- 37 pour le Puy-de-Dôme.

Sur les 21 membres du Conseil d'Administration, 17 étaient présents. MM. Murat, Antoine, Foenard et Pinot s'étaient excusés ainsi que M. Taylor de la S.A.C.E.M. et M. Sevaux, délégué de l'A.D.D.M. du Puy-de-Dôme.

Parmi les personnalités présentes, il convient de noter :

— Mme Fouillade, vice-présidente du Conseil Régional d'Auvergne représentant M. Pourchon, président.

— M. Jacques-Bernard Magnet, conseiller municipal, représentant M. Quillot, sénateur-maire de Clermont-Ferrand.

— M. Loiseau, Délégué Régional à la Musique.

— M. Amiot, Directeur du C.N.R. de Clermont-Ferrand.

— M. Madelenat, Chef de Musique de la 52^e Division Territoriale.

Après avoir ouvert la séance et salué l'assistance, M. Relin réclame un instant de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés, en particulier notre ami M. Jean Rouchon, Président de la F.S.M. de la Loire et de la Haute-Loire.

Il évoque ensuite les difficultés rencontrées, malgré les démarches effectuées, afin de mettre en place la Fédération Régionale. Il demande en particulier à tous de faire un effort afin de suivre les directives données dans les circulaires d'information et de répondre le plus rapidement possible aux demandes de renseignements afin de permettre la mise à jour de nos documents statistiques et la constitution des dossiers que nous devons transmettre aux instances régionales ou à la C.M.F.

Rappelant la multiplicité des tâches incombant à notre Fédération, il insiste sur la nécessité de créer, avec l'appui des instances régionales, un secrétariat administratif qui fonctionnerait au moins trois fois par semaine au siège social.

Il conclut son allocution sur une note d'optimisme en soulignant l'intérêt que les responsables régionaux portent à notre mouvement populaire qui regroupe 10.000 membres rien que dans notre région.

La tâche de M. Criscolo, trésorier général, chargé de présenter le compte rendu financier est considérablement allégée par l'état embryonnaire de nos finances.

En effet, la Fédération n'a fonctionné jusque-là que grâce aux avances consenties par les Unions Départementales de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Certes les cotisations 1985 sont, depuis, venues renforcer notre compte, mais il semble bien que notre Fédération ne pourra pas fonctionner sainement sans l'appui favorable des instances régionales.

Pour l'année 1986, les cotisations régionales sont fixées à 50 francs par société et 1 franc par membre. Elles n'augmentent donc pas, contrairement à celles de la Confédération qui passent de 125 francs à 135 francs et au journal confédéral dont l'abonnement est porté à 85 francs.

Dans son rapport moral, M. Clauzon, secrétaire général, rappelle quelques do-

cuments importants et fait un rapide compte rendu des travaux du Conseil d'Administration et du Comité de Direction depuis la précédente Assemblée Générale. Il informe les assistants de la composition des principales Commissions insistant sur les problèmes rencontrés par leurs différents membres, en particulier celui des distances. Il énumère les différents travaux en cours (modification des statuts, règlement intérieur, mise en place d'un secrétariat, installation dans les nouveaux locaux, etc.), et émet le souhait qu'un nombre d'entre eux voient leur réalisation le plus rapidement possible.

Conformément à l'ordre du jour, les présidents départementaux prennent la parole afin de dresser un rapide bilan des activités musicales dans chacun des quatre départements.

- M. Laksman pour le Cantal,
- MM. Estic et Freycenon pour la Haute-Loire,
- M. Rodriguez pour le Puy-de Dôme

Interviennent tour à tour pour présenter les effectifs (sociétés, musiciens, écoles de musique), et les principales réalisations (festivals, stages, examens) des Unions départementales.

M. Rodriguez quant à lui, évoque plus particulièrement les différentes démarches entreprises afin de transférer le siège social dans de nouveaux locaux et d'obtenir un poste de secrétariat.

Pour l'Allier, M. Murat, absent, avait écrit un rapport dont M. Relin donne lecture.

A la suite de ces interventions, Mme Fouillade, représentant le Conseil Régional, émet le souhait que certains stages soient organisés au niveau régional afin de pouvoir recevoir un appui plus efficace de la région.

Elle est aussi heureuse d'apprendre à l'assistance qu'elle apporte une réponse favorable à notre demande du 29 octobre 1984 concernant l'attribution de subventions pour l'achat d'instruments.

L'exposé de M. Loiseau, délégué régional à la musique, s'organise autour de trois points :

1. Les problèmes de formation, qui peuvent se régler au moyen de stages auxquels la région acceptera d'apporter son appui.

2. Les problèmes de contacts entre les sociétés. Il rappelle à ce sujet, l'excellent ouvrage, mais malheureusement diffusé de façon trop restreinte : les Musiciens Amateurs d'Auvergne.

3. Les problèmes d'emploi : il suggère d'employer des « T.U.C. », notamment pour des travaux de recensement en vue d'établir une parthèque.

M. Madelenat, Chef de musique de la 52^e D.M.T., lit une circulaire à l'intention des responsables de sociétés dans laquelle il précise les formalités à accomplir afin que les jeunes musiciens en âge d'incorporation puissent effectuer leur service au sein d'une musique militaire. Il fait également part de ses inquiétudes face à l'actuelle restructuration qui touche les musiques militaires et conformément à laquelle les formations sur 40 existantes verront leurs effectifs réduits de moitié.

Suite à différentes interventions concernant particulièrement les jeunes et la for-

mation musicale, M. Relin prend la parole pour défendre les nouveaux programmes mis en place par la Confédération. Il insiste sur la nécessité d'inclure et d'adapter notre enseignement aux concepts de la vie et de la pédagogie moderne dans l'intérêt des musiciens et de leurs sociétés.

Après quelques recommandations d'ordre administratif (récompenses, assurances, journal confédéral, circulaires d'information, etc.), on aborde le chapitre des festivités. M. Relin énonce les différents festivals et activités importantes dans la région. M. Loiseau, quant à lui, rappelle que la fête de la musique prendra cette année une envergure européenne. Il demande en particulier aux sociétaires habitant dans une cité jumelée avec une ville étrangère, de profiter de ces contacts pour stimuler leurs homologues hors de nos frontières afin de conférer à cette manifestation l'ampleur qu'elle mérite.

Les principaux points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président remercie l'assistance de sa présence et de la passion apportée aux débats puis il a clôt la séance en invitant tout le monde à un cordial vin d'honneur où il sera encore beaucoup question de musique !

A l'issue de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni afin de procéder à l'élection du Comité de Direction, conformément à l'article 17 des statuts.

Sont élus ou réélus :

- M. André Relin, Président.
- M. Conrad Rodriguez, 1^{er} Vice-Président.
- MM. Philippe Murat, Marcel Laksman, Robert Estic et Joseph Freycenon Vice-Présidents.
- M. Marcel Clauzon, Secrétaire Général.
- Mlle Arlette Jaffeux, Secrétaire Général adjoint.
- M. Jean-Claude Criscolo, Trésorier Général.
- M. Jean Gerey, Trésorier Général adjoint.

Allier

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

La société musicale l'Indépendante a fêté son centenaire

Les 8 et 9 juin derniers, la Société Musicale l'Indépendante de Saint-Germain-des-Fossés célébrait le centenaire de sa création. Les festivités débutaient le samedi à 17 heures, par la réception à l'Hôtel de Ville de la musique d'honneur, le Corps d'Elite de Genève, musique officielle de l'Etat de Genève. M. Bertucat, maire et vice-président du Conseil Général de l'Allier, adressait sa reconnaissance à l'Indépendante pour tout ce qu'elle a apporté, pendant 100 ans, à la jeunesse de Saint-Germain et à toute la population, ainsi que pour sa participation permanente à la vie de la cité. Il souhaitait la bienvenue au corps d'Elite de Genève et remettait la médaille d'honneur aux deux directeurs, le commandant Stamm pour le Corps d'Elite, et à Gaston Bourasset, chef de l'Indépendante depuis 27 ans. Gaston Bourasset, Président et Directeur fit ensuite un rapide historique de la société, soulignant qu'en un siècle, l'Indépendante n'avait vu se succéder que 8 présidents et 6 directeurs. Il remercia ensuite tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation et spécialement le maire et son conseil municipal, la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne, la Fédération Départementale des Sociétés de musique de l'Allier, sans oublier le Comité Directeur et les 80 membres exécutants. Il se félicitait enfin de la présence à Saint-Germain de la prestigieuse phalange du Corps d'Elite de Genève, musique de l'Etat de Genève qui représente fréquemment la Suisse dans les festivals internationaux de musique militaire aux côtés des plus grandes formations militaires étrangères. Le Commandant Stamm, au nom de la Suisse, se réjouissait de recevoir un accueil aussi chaleureux. Le programme du Centenaire continuait le samedi à 20 heures, par un diner concert exécuté



M. Relin remettant la médaille du centenaire en compagnie de M. le Maire de Saint-Germain-des-Fossés et M. Bourasset, Président et Directeur de l'Indépendante.

Cmf



par l'Indépendante de Saint-Germain avec 400 convives et plus de 200 spectateurs. Au programme : Clémenceau, pas redoublé de Coiteux, Hannibal, marche de Bissenlink, Traditionnal American Songs, fantaisie de John Darling, Offenbach à Paris, sélection de Laurent Delbecq, les Yeux Noirs, fantaisie de Menichetti, vive le Douanier Rousseau, samba de Vaugarde, la Simonet pas redoublé de Philibert et pour terminer, l'Indépendante pas redoublé composé spécialement pour la circonstance par G. Bourasset.

La journée du 9 juin, placée sous la présidence de M. A. Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France et Président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Auvergne était plus spécialement consacrée au festival de musique. Quatre concerts de quartiers eurent lieu le matin ainsi qu'un défilé avec le Corps d'Elite et l'Indépendante jusqu'au Monument aux Morts où MM. Bertucat, Bonnet et Raynaud déposèrent une gerbe. Cinq défilés regroupant les sociétés voisines et amies qui avaient spontanément accepté de participer à ce rassemblement musical : la Semeuse de Cusset, la Lyre Chantelaise, la Fanfare de Diou, les Enfants d'Espinasse Vozelle, l'Union Musicale de Lapolisse, la Société Musicale de Saint-

Gérand-le-Puy, l'Union Musicale de Saint-Yorre, l'Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule et la Société Musicale de Varennes-sur-Allier, convergèrent l'après-midi vers le stade des Iles où les 700 musiciens interprètent les morceaux d'ensemble l'Indépendante sous la direction de Gaston Bourasset et la Marseillaise sous la direction d'André Relin. Le Président de la Fédération remettait la médaille du Centenaire et en quelques mots soulignait la valeur de cette manifestation et le message de paix et de fraternité porté par la musique. Parmi les personnalités présentes nous notons, outre M. Relin, M. Bertucat, maire et conseiller général, M. Frelastre, représentant le président du conseil général, le Colonel Manach, commandant la Base Aérienne de Varennes-sur-Allier, M. Soulis, président U.A.I.C.F., M. Besson, compositeur de musique, MM. Bonnet et Raynaud, vice-présidents, ainsi que l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux.

Le Corps d'Elite exécutait un exceptionnel show-parade avant que toutes les sociétés présentes interprétèrent avec beaucoup de brio, deux morceaux de leur choix sur les 3 podiums dressés pour les concerts. Le festival se clôturait par le concert de gala du Corps d'Elite de Genève, sous la direction d'Yvan Dubos, premier baryton du Conservatoire National de Paris, ex-soliste de la musique de l'Armée de l'Air, ex-directeur de la musique de la 4^e Région Aérienne, devant 2.000 spectateurs. Les musiciens suisses, aussi bien par leur présentation que par leur exécution ont ravi le public et laissent un inoubliable souvenir à tous ceux qui les ont entendus et admirés. Ils ont successivement interprété la Péri de Dukas, Guards 150 de Van Leeuwen, Haendel Ceremonial de Haendel, Veteranen March de Wichers, Floral Dance de Moss, Flores de Espana de Chovi, Ernani de Verdi, Marche du 1^{er} Régiment des Guides de Bender, Say say de Cartney et Jackson, Route 66 de Troup, Groot Rotterdam de Schootemeyer, aux Armes Genève de Micolod.

Bourgogne

Saône-et-Loire

Chalon estudiantina : un concert d'amitié !

C'est devant un public assez nombreux que Chalon Estudiantina donnait, le samedi 8 juin, salle des Congrès de Chalon-sur-Saône, le dernier grand concert de sa saison musicale, bien entendu.

L'orchestre à plectres, placé sous la direction de Roger Remandet, présentait un programme choisi qui devait enthousiasmer le public qui a réagi très chaleureusement.

Ce ne sont pas moins de dix morceaux qui ont été interprétés :

Chalon Estudiantina débutait par le « Chant de l'Estudiantina », son indicatif, pour poursuivre avec « Marionnettes », de Th. Ritter, une pièce descriptive, « Lustige Polka », polka joyeuse de H. Strerath, et c'est une sélection d'airs connus de Johann Strauss qui terminait la première partie du concert, faisant suite à une page de folklore yougoslave de Ralph Paulsen.

Après un court entracte, le public pouvait entendre une musique de « genre », la « Gavotte des Vers Luisants », de Paul Linckle (dirigée par J.-Pierre Yraeta, sous-directeur de Chalon Estudiantina et professeur de solfège et mandoline à l'école de musique de l'orchestre).

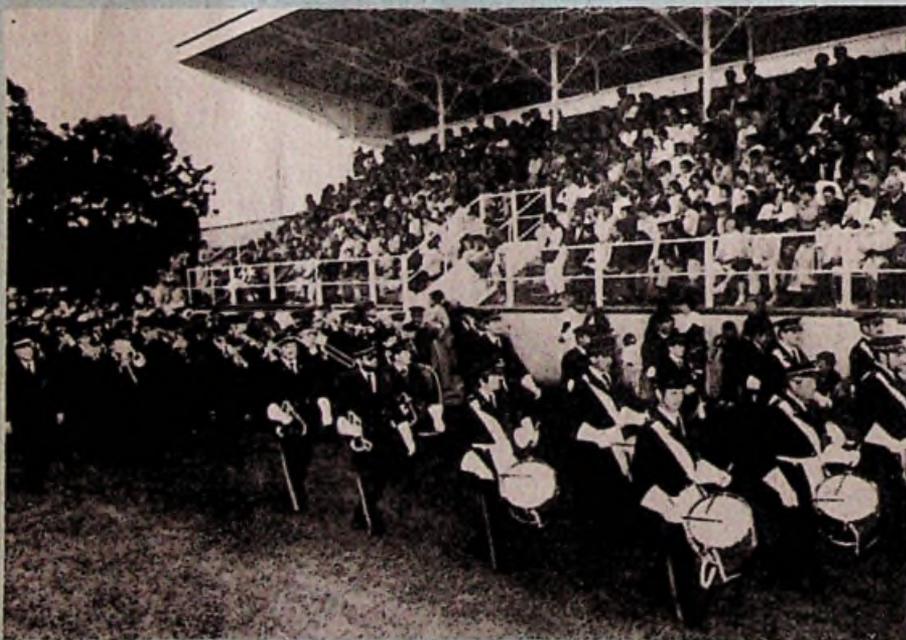
Au programme étaient inscrits ensuite, « Spanish Eyes », une fantaisie de Bert Kaempfert « En traîneau », un galop de Richard Eilenberg, et Chalon Estudiantina terminait avec deux pièces de Konrad Wolki : « Danses espagnoles » et une « Overture en fa dièse mineur ».

Pour ces deux morceaux, Chalon Estudiantina avait obtenu le concours de musiciens d'autres sociétés locales qui ont assuré les partitions des vents et des percussions.

Il est également à signaler la présence sur les rangs d'Estudiantina, lors de ce concert, d'un membre des Jeunesses Musicales d'Hagondange, qui est venu à titre amical supporter très concrètement ses collègues mandolinistes en jouant au pupitre des premières mandolines.

On notait également la présence dans la Salle des Congrès de M. Crugnola, Directeur et Président de l'Orchestre à Plectres des Jeunesses Musicales d'Hagondange, venu en ami de concert.

Il faut préciser que trois semaines auparavant, Chalon Estudiantina avait participé au concert du cinquantenaire de cette société et que la rencontre avait été très chaleureuse.



N'hésitez pas

à utiliser

nos petites annonces

Voici donc un grand concert où l'amitié a pris une large place, ce qui représente un fort encouragement pour une société musicale comme Chalon Estudiantina, dont le but est non seulement de pratiquer son « violon d'Ingres » (si l'on peut dire), mais aussi de le faire partager et apprécier au plus large public, et ceci passe obligatoirement par l'amitié.

Ce qui tend à prouver que l'oreille ne perçoit bien que ce qui passe d'abord par le cœur !

Elisabeth SCHULER.

Bretagne

Ille-et-Vilaine

Stage de l'harmonie départementale junior

Pour la troisième année consécutive a eu lieu le stage de l'Orchestre d'harmonie départementale junior d'Ille-et-Vilaine. 87 jeunes de 13 à 20 ans ont participé avec enthousiasme, à cette rencontre qui se déroulait, cette année, à l'abbaye Saint-Conwoïon de Redon du 1^{er} au 5 juillet. Jean-Pierre Blin et Gérard Leclerc, respectivement directeurs des conservatoires de musique de Saint-Malo et de Viry-Châtillon se partageaient la responsabilité pédagogique tandis que l'encadrement des pupitres était assuré par des professeurs de différentes écoles du département.

« Impressionnant » est le mot qui convient le mieux ! Cet orchestre qui comptait, donc, 97 musiciens, a fait un travail exemplaire durant ces cinq jours, réussissant l'exploit de monter en si peu de temps un programme de qualité, jugez-en plutôt :

- Première suite en mi b de G. Holst.
- William Byrd suite de G. Jacob.
- Ton-Bale de J.Y. Bosseur.
- Welsh Rhapsody de Cl. Grundman.
- Irish Tune from Country Derry, de P. Grainger.
- Forgotten Dreams de L. Anderson.
- La mer de Ch. Trenet.



Jean-Pierre Blin dirige l'orchestre, au second plan, Jean-Yves Bosseur, compositeur.

- Sing, sing, sing de L. Prima.
- Hootenanny de H. Walters.

Dès le lundi matin, le travail par pupitre commençait tandis que l'après-midi avait lieu la première répétition d'ensemble : les locaux qu'avaient mis à notre disposition les responsables du lycée Saint-Sauveur se sont prêtés à merveille et ont permis l'efficacité. Le lundi soir, Jean-Pierre Blin fit un exposé très intéressant sur l'ouverture de Tannhauser. Le mardi, pour une partie de l'orchestre, commençait le travail avec Jean-Yves Bosseur qui a, dans le cadre d'une mission sur la région Bretagne, composé une pièce, intitulée « Ton-Bale », spécialement pour ce stage. Pour la plupart des jeunes, ce fut la découverte de la musique actuelle et aussi l'expérience de la création d'une œuvre ! Quelque peu déroutés au départ, ils sont, petit à petit, rentrés dans le jeu et, en définitive, ont réussi à faire un bon travail. Le mercre-

di avait lieu le premier concert dans une rue piétonne de Redon ; nous pouvions remarquer parmi les spectateurs des personnalités qui nous ont apporté pour l'organisation, la préparation de ce stage, leur aide : en particulier, Jean-Baptiste Lelièvre, vice-président du conseil général et conseiller général de Redon, Georges Gallinier, président de la Fédération musicale de Bretagne, le capitaine Deloffre, chef de la musique de la 3^e R.M., M. de Villeblanche, maire de Jans et les responsables des établissements scolaires de Redon qui nous ont accueillis, Claude Pierrard, directeur de l'Harmonie des Chemins de Fer de Rennes, Serge Houdusse, directeur de l'harmonie de Saint-Denis-de-Gastines et, également, nous pouvions noter la présence de Jacques Clos, inspecteur régional de la musique. Le jeudi soir, nous prenions la direction d'une petite commune de 1.200 habitants, en Loire-Atlantique, qui s'appelle Jans : l'église était pleine pour ce deuxième concert et nous avons été très touchés par l'accueil des habitants, un accueil chaleureux, ce fut une véritable fête de la musique. Il est important que soit développée une politique musicale en milieu rural, il existe une demande, un besoin sans cesse grandissant se fait jour : il faut, et des efforts sont faits dans ce sens, répondre à cette demande, c'est ce que nous avons essayé de faire ce jeudi soir et je crois que ce concert a été un temps fort pour la commune. Le vendredi midi, nous quittons, déjà (le temps a passé vite !), Redon. Après avoir donné une aubade aux présidents des conseils généraux d'Il-



**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**

Cmf



le-et-Vilaine et de Loire-Atlantique qui se retrouvaient à proximité de Redon, les stagiaires prirent la route de Rennes... Un petit détour par Chartres-de-Bretagne pour voir l'émission enregistrée la veille par FR3 Bretagne et nous nous retrouvions dans le cadre du festival des Tombées de la Nuit. La soirée fut belle à l'église Notre-Dame et une grande émotion se dégageait de l'ensemble de l'orchestre pour ce concert de clôture du stage.

Le premier objectif est, maintenant, de faire en sorte que l'orchestre puisse de retrouver pendant l'année scolaire et continuer ce travail si bien commencé et, pourquoi pas, un jour, atteindre un autre niveau et être un ambassadeur de la musique d'harmonie. Mais, d'une façon générale, l'objectif prioritaire est de promouvoir les orchestres d'harmonie, comme le dit très justement Jean-Pierre Blin : « En France, les orchestres d'harmonie souffrent d'une image de marque trop liée aux fanfares civiles et militaires ; le répertoire a besoin d'être dépoussiéré, sous peine de voir les harmonies disparaître rapidement ». Et, il ne faut pas qu'elles disparaissent !

Gérard RIOU
Harmonie de Chartres-de-Bretagne

Champagne - Ardenne

Le « Groupement des Fédérations Musicales de Champagne-Ardenne groupe 214 sociétés ou écoles de musique et 18.000 membres ou élèves des Fédérations des Ardennes, d'Aube-Haute-Marne et de la Marne.

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'est réuni à Châlons-sur-Marne le 2/2/1985 et a réélu M. Pierrot (président de la F. de la Marne), comme Président du Groupement avec MM. Faillenot (10-52), et Pihet (08), comme vice-présidents, Richard (10-52), comme trésorier, et Mlle Harbulot (08) comme secrétaire.

Trois grosses questions figuraient aussi à l'ordre du jour :

— La subvention d'investissement du Conseil Régional dont le montant ne devait être fixé qu'à la fin de juin, les trois Fédérations ayant fourni, par département, une liste récapitulative des achats envisagés par les sociétés fédérées au cours du 2^e semestre 1985.

— L'organisation d'un stage de perfectionnement instrumental en 1985, à Bar-sur-Aube, stage dont le projet financier avait déjà été élaboré par la Fédération Aube-Haute-Marne.

Le projet de l'O.R.C.C.A. (Office Régional Culturel Champagne-Ardenne), de financement et d'organisation d'une journée musicale régionale junior à Pont-Sainte-Marie (10).

Il s'est réuni à nouveau à Châlons-sur-Marne, le 1/5/1985 essentiellement pour l'étude technique du stage de Bar-sur-Aube, du lundi 1^{er} juillet à 9 heures, au samedi 6 juillet, à 18 heures. L'organisation et la direction de ce stage furent confiées à M. Fernandès, pour 80 élèves des 4 départements répartis en groupes de 10 (au maximum), musiciens du niveau minimum de déb. 1 (2 groupes de clarinet-

tistes, 1 de flûtistes, 1 de saxophones, 1 de petits cuivres, 1 de gros cuivres, 1 de trombones et 1 de percussionnistes), confiés à des professeurs qualifiés du Nord-Est. Grâce à de substantielles subventions de l'O.R.C.C.A. (pour la Région), de la D.R.A.C. (Direction Régionale d'Action Culturelle), de la Délégation Régionale de la Jeunesse et des Sports de l'Aube et de la Ville de Bar-sur-Aube, la participation financière des stagiaires fut limitée à 800 F (dont 300 F à l'inscription). Toutes les questions financières, matérielles et techniques ayant été envisagées et résolues par M. Fernandès, le Conseil d'Administration donna son accord unanime, le stage devant se terminer par un concert public et gratuit le samedi à 15 heures, au gymnase du Lycée local.

Entre ces deux réunions, au Congrès National de Paris, le 15 mars, le vice-président ardennais, J. Harbulot, seul candidat de Champagne-Ardenne, avait été réélu membre du Conseil d'Administration de la C.M.F. pour cette région.

LA JOURNEE REGIONALE DE PONT-SAINTE-MARIE

Elle eut lieu le dimanche 9 juin, sous forme d'un rassemblement musical régional remarquablement organisé par la Municipalité de Pont-Sainte-Marie, près de Troyes (10), dont le Maire (également Conseiller régional et général), M. R. Royer, présida repas et concerts (dans l'église locale à parfaite résonance), en compagnie de MM. Labruyère, adjoint de M. J. Riou (directeur de l'O.R.C.C.A.), excusé ; Carpentier, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et des maires de Joinville (52) et Suippes (51).

Les musiciens des Ardennes et de Suippes dégustèrent un excellent déjeuner amical (carottes et concombres ; rôti de veau avec pommes noisettes et tomates grillées ; camembert ; glace ; Côtes du Rhône et café), servi dans un restaurant scolaire.

« L'Harmonie départementale des jeunes musiciens ardennais » dont c'était la première sortie des Ardennes en 9 ans d'existence, interpréta 8 des 15 œuvres de son répertoire 1985 répété un dimanche sur deux depuis octobre 1984 par une soixantaine de musiciens appartenant à 9 sociétés du bassin ardennais de la Meuse sous la direction de 7 chefs.

Son programme qui stupéfia et enchantait l'assistance comprenait :

1. « National Emblem » (de Bagley), dirigé par M. Y. Hodier (Mouzon) ;
2. « Orphée aux enfers » (J. Offenbach), dirigé par M. R. Demay (Sean) ;
3. « Rêve de valse » (O. Strauss), dirigé par M. J. Balay (Revin) ;
4. « Bells of brass » (P. Yoder), dirigé par Mlle F. Harbulot (Carignan) ;
5. « Musique à la carte » (W. Hautvast), dirigé par M. M. Hénon (Haybes/Meuse) ;
6. « The Pink panther » (H. Mancini), dirigé par M. J. Pihet (Nouzonville) ;
7. « American panorama » (J. Darling), dirigé par M. H. Kownacki (S.N.C.F. Charleville-Mézières) ;
8. « Introducing the band » (K. Vlasko), avec présentation debout de chaque pupitre en solistes, dirigé par M. R. Demay (Sedan).



Gérard Leclerc dirige l'orchestre d'Harmonie départemental Junior 85.



Au 1^{er} rang, de gauche à droite, les Directeurs : J. Balay, F. Harbulot, R. Demay, J. Pihet, J. Harbulot, H. Kownacki, M. Henon.

Lui succéda l'harmonie sexagénaire de Sulppes (Marne), forte de 78 exécutants, présidée par M. A. Senart et dirigée par M. F. Renard (après quelque 50 ans de direction de M. G. Cazal), dans l'exécution de :

1. « Les Mariés de l'été » (J. Kluger) ;
2. « Baby face » (L. Abel) ;
3. « Sans peur » (J. Watelle) ;
4. « L'O'Callaghan » (Philibert) ;
5. « Schnee Valzer » (Koschat) ;
6. « Show march' » (F. Wantier), fort appréciés par le public.

Avec 57 musiciens d'harmonie et 21 de batterie-fanfare (dont le remplacement éventuel dans l'avenir est assuré par son Ecole de Musique de 160 élèves de la ville et des environs), l'Harmonie Municipale de Joinville (Haute-Marne), se fit applaudir sous la direction de M. D. Carlier, dans :

1. « Hymne de l'infanterie de marine » (P. Cappé) ;
2. L'ouverture de « Carmen » (G. Bizet) ;
3. « Kodomo no hi » (M. Van Delff) ;
4. « Le Régiment de Sambre-et-Meuse » (Rauski) ;
5. « Begin the begin » (C. Porter) ;
6. « Minauderie » (J. Devogel) ;
7. « Stardust » (H. Carmichael) ;
8. « Mancini spectacular » (H. Mancini) ;
9. « Marche du 151^e R.I. » (G. Lotterie).

L'après-midi musical fut clôturé par la plus que centenaire (car fondée en 1874), Harmonie (des 3 communes) de Pont-Sainte-Marie, Lavau et Crenoy, qui, sans batterie-fanfare, exécuta avec brio :

1. « Marche héroïque du roi Jean » (R. Coiteux) ;
2. « Symphonie pour musique militaire » (F. J. Gossec) ;
3. « The syncopated clock » (L. Anderson) ;
4. « Leggiadra » (G. Orsomando) ;
5. « Raindrops keep fallin on my head » (B. B. Charach) ;

6. « Jésus-Christ super star » (L. Weber), sous la direction de M. A. Thiery.

Le succès de cette journée fut tel que décision fut prise séance tenante d'une 2^e édition en 1986 et, d'ores et déjà, M. Fuzellier, conseiller général-maire, de Nouzonville (08), a donné son accord au vice-président régional et président ardennais J. Pihet pour qu'elle ait lieu dans cette ville en avril.

DEPUIS CETTE JOURNÉE

Le lendemain, M. Pierrot qui, retenu à Châlons par un concert de sa société, n'avait pu assister à cette journée donnait par écrit sa démission de président régional, tout en restant membre du Conseil d'Administration régional en tant que président de la Fédération de la Marne.

Nous reviendrons par ailleurs ultérieurement sur le Stage de Bar-sur-Aube qui a réuni 83 jeunes exécutants au début de juillet.

J. HARBULOT

Marne

SOMMESOUS

Festival de Musique

Le Dimanche 9 juin, la Fanfare « la Persévérante » de Sommesous organisait une grande fête d'amitié musicale.

Petite société de village, la Persévérante « née en 1876 tente de perpétuer le goût de la musique. Elle compte une trentaine de sociétaires de Sommesous et de Maily-le-Camp, et espère que parmi les 50 élèves de l'Ecole de Musique quelques uns viendront étoffer le groupe. En dépit de ses modestes possibilités, elle n'a pas hésité à organiser un festival, et elle le put grâce au concours des Sociétés voisines : Bannes, Corroy, Fere-Champenoise, Lhuitre et l'Harmonie Municipale de Châlons-

sur-Marne, toutes sociétés affiliées à la Fédération départementale des Sociétés musicales de la Marne dont le Président M. Pierrot était présent. Les intermèdes étaient assurés par les majorettes d'Arcis-sur-Aube.

Le village avait voulu recevoir dignement toutes ces formations dans un cadre agréable et reposant préparé par des bénévoles de tous âges. Et ce fut une joie pour tous de voir défiler dans les rues de la Commune plus de 200 musiciens qui n'hésitèrent pas à braver le ciel menaçant et entraînèrent derrière leurs bannières les amis de la Musique. Chacune d'elles intervint ensuite pour offrir à plusieurs centaines d'auditeurs un concert contrarié malheureusement par le temps, et il fallut se replier dans un hall situé à proximité et préparé dans cette éventualité. Cela ne nuit en rien à l'exécution du concert très éclectique et qui se révéla de très haute qualité.

La journée put s'achever en plein air et les 220 musiciens exécutèrent avec enthousiasme le morceau d'ensemble final, vivement acclamés par l'assistance.

Ils le méritaient car ils avaient bien servi la musique, celle qui parle au cœur de tous et aide les hommes à mieux se connaître et se comprendre.

MAILLY-CHAMPAGNE

Société de trompettes « La Renaissance Musicale »

Nécrologie :

La disparition de Gérard Orban, enlevé accidentellement à l'affection des siens, à l'âge de 23 ans, le 7 juin 1985, plonge dans le deuil la société de trompettes « La Renaissance », dont il faisait partie depuis quatorze ans.

Neuvième d'une famille de dix enfants, frère et fils de musiciens, il était marié et papa d'un petit garçon de deux ans.

Son père, Fernand, décédé en 1978, était un musicien assidu et avait contribué à la création de « La Renaissance » en 1956.

A sa veuve et à toute sa famille, nous adressons nos très sincères condoléances.

Le journal qui est routé à la date prévue n'est pas toujours distribué à des dates régulières, dans les différentes régions, ceci n'est pas de notre fait et nous voudrions demander aux annonceurs qui offrent des emplois de ne pas décourager les demandeurs qui les interrogent après la date limite, faute d'avoir reçu leur journal normalement.

Nous les en remercions chaleureusement.

Cmf



Languedoc-Roussillon

Pyrénées-Orientales

SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

Célébration du quarantième anniversaire de la création du Réveil Laurentin.

Le samedi, 15 juin et le dimanche 16 juin, le village de Saint-Laurent-de-Cerdans était en fête. La municipalité que président MM. Pierre Reynaud et L.-P. Roigt, Président du Réveil, avait invité M. R. Portes, Président de la Fédération Régionale Languedoc-Roussillon ; M. Portes était accompagné de M. L. Miecham, Trésorier Général et Madame, M. A. Galy, Vice-Président du Département de l'Hérault, Zone B.

Le samedi, à 16 heures, a eu lieu la cérémonie du souvenir. Accompagnés du Réveil de Saint-Laurent et de l'Harmonie Municipale Perpignan, sous la Direction de M. Michel Peus, Vice-Président du Conseil d'Administration de la Fédération, M. le Maire et les personnalités se sont rendus au cimetière pour déposer une

gerbe de fleurs sur la tombe des deux Présidents fondateurs.

A 17 h 30, en l'Eglise de Saint-Laurent, avait lieu la messe du souvenir avec la participation de la Musique Municipale et l'Ensemble de Cuivres du Conservatoire sous la Direction de M. Santer. M. le Curé dans son homélie cita les versets du Psaume 150 qui est actuellement chanté par beaucoup de chorales. M. le Maire et le Conseil Municipal recevaient les musiciens et les personnalités dans les locaux de la ville pour un vin d'honneur.

Au cours de son allocution, M. le Maire remit à MM. Portes et Peus la Médaille de la Ville de Saint-Laurent tandis que MM. Miecham et Galy recevaient un livre relatant l'histoire de Saint-Laurent.

A 21 heures, dans la salle de l'Avenir, avait lieu un grand concert avec le Réveil, la Musique Municipale de Perpignan et le groupe des Majorettes ainsi que l'ensemble de Cuivres du Conservatoire. Le Réveil interpréta : le Défilé d'Aïda, de Verdi et le morceau du concours national de Béziers, Gola 25, de Coulon, les Dragons de Noailles, de Jules Semler Colery, Honneur aux Anciens de L. Torrent, Mme la Marquise, de L. Torrent.

L'Ensemble de Cuivres du Conservatoire : M. A. Santer, 1^{er} Trombone ; C. Junivort, 2^e Trombone ; M. Riger, 3^e Trombone ; A. Bania, 4^e Trombone ; L. Leriche, Tuba, interpréta :

- Nov. is the month of maying, de Thomas Marley,
- Angbrug Hymn, de Johann Kiglmann,
- I will not, de P. Berman,
- La Panthère Rose, de Maricini.

La Musique Municipale de Perpignan sous la direction de Michel Peus et M. Blin, interpréta :

- La Marche de la Fédération, de Naro,
- La Marche Américaine, de Sonsa,
- English Rapsodie,
- Petite Suite Landaise, de Dondeyne,
- L'Air de Nabucco, de Verdi,
- La Marche Militaire, de F. Schubert,

- Train de Plaisir, de Strauss,
- La Marche des Légions, de Dupont.

A la fin du concert, M. J.-P. Roigt remit à M. Peus un cadeau souvenir.

Dimanche 16 juin :

A 9 heures, les sociétés du département invitées se rassemblaient sur la place publique alors que la Musique Militaire de la 54^e Région, sous la Direction du Capitaine Azas venait, elle aussi participer à l'anniversaire.

A 10 h 30, s'organisa le cortège des sociétés pour aller déposer des gerbes de fleurs au monument aux morts de Saint-Laurent. C'est M. le Maire, J.-P. Roigt, R. Portes et Michel Peus qui déposèrent tour à tour au pied du monument les gerbes en souvenir des morts de Saint-Laurent. C'est la musique militaire qui assura les sonneries et la Marseillaise.

A 11 heures, sur la place publique et en présence de M. Ganibéng, sous-Préfet de Céret ; M. Joseph Albert, Conseiller Général et des invités de la Municipalité eut lieu la cérémonie du quarantième anniversaire. C'est M. Roigt, dont le père fut le fondateur du Réveil qui prit le premier la parole pour remercier tous ceux qui avaient répondu à l'invitation du comité d'organisation et de la Municipalité pour l'aide matérielle qu'ils avaient apportée à la Société pour se rendre au Concours de Béziers.

Il souhaila que de plus en plus la bonne entente règne au sein de la Société. Il céda la parole à R. Portes, Président Régional, dont vous trouverez ci-joint le texte.

M. le Conseiller Général, Joseph Albert, félicita à son tour les dirigeants du Réveil de Saint-Laurent de leur tenue à Béziers et il remit à J.-P. Roigt la Médaille du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. M. Reynaud se joignit aux félicitations toutes en hommages au Réveil de Saint-Laurent pour la tenue de la Société, l'entente qui y règne et surtout le succès remporté à Béziers. Il remercia les dirigeants de l'avoir invité à assister à ce quarantième anniversaire et il souhaila longue vie à la Société ; qu'elle remporte, dit-il, de nouveaux lauriers !

M. J.-P. Roigt remit aux personnalités une Médaille souvenir.

Après un dernier morceau de la Musique Militaire eut lieu le repas officiel qui se déroula dans une excellente ambiance et il ne faut pas oublier de féliciter ceux et celles qui l'ont préparé.

A 17 heures, la Musique Militaire donnait un concert sous la direction du Capitaine Azas. Merci à J.-P. Roigt, cheville ouvrière de l'organisation, merci à tous ses amis, merci aux Musiques qui ont répondu à l'appel du Comité, merci aussi à la population de Saint-Laurent qui a encouragé tous les organisateurs pour que la musique vive.

Allocution de M. René Portes, Président de la Fédération Régionale Languedoc-Roussillon.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir invité à venir présider le quarantième anniversaire de la création de votre Association, Merci aussi d'avoir invité deux de mes collaborateurs. Je me réjouis d'avoir à mes côtés M. Michel Peus, Vice-Président de notre Fédération.





Concert à la Salle
des fêtes de l'Avenir.

Je vous félicite d'avoir dès hier soir, honoré vos deux Présidents Fondateurs, par un geste de reconnaissance en déposant une gerbe de fleurs sur leur tombe.

Merci à l'Harmonie Municipale de Perpignan, sous la Direction de son Chef Michel Peus, pour sa prestation pendant l'Office Religieux.

Votre concert d'hier soir a été d'une excellente tenue. Aussi, avant de retracer l'histoire de votre Société, je voudrais vous dire combien nous avons été fiers de votre prestation lors du Concours National de Musique à Béziers.

Tout a été parfait et je vous livre les appréciations du Jury : « Sonneries bien exécutées — Bonne présentation générale ». J'estime que pour votre premier concours c'est un succès, et j'ai été heureux que vous remportiez la coupe offerte par le Journal « la Croix de l'Hérault ».

Votre Société a été créée en 1945 avec quelques clairons et tambours ; c'est votre Père qui en était le Président. Malgré un nombre d'éléments réduit la Société participait à toutes les cérémonies officielles.

1969 : des Jeunes viennent renforcer les rangs de la Clique et c'est vous même qui formez ces jeunes éléments.

1972 : Vous formez un Groupe de Majorettes.

1973 : Sous l'impulsion de M. Michel Peus, Vice-Président de notre Fédération Musicale, vous adhérez à l'Union Départementale de la Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc Roussillon.

Par la suite M. Peus vous prendra comme Adjoint au sein du Conseil d'Administration de la Fédération.

Au Congrès Départemental de Perpignan c'est votre première sortie car jusqu'à ce jour vous étiez restés à Saint-Laurent.

1974 : Votre esprit étant d'aller toujours de l'avant, vous ajoutez des cors de chasse ce qui vous permettra la variété de votre programme.

1978 : Une Ecole de Musique est créée et des jeunes instrumentistes rejoignent la Clique qui prend le nom de Clique-Fanfane. Vous êtes aidé par M. Pierre Costa — Professeur de Trompette et de M. Louis Torrent, Professeur de Batterie, qui vous apportent toutes leurs connaissances musicales.

Dans de telles conditions votre Société ne peut que grandir et je suis persuadé maintenant que la crainte que vous aviez de venir à Béziers pour le Concours National a disparu et qu'à l'avenir vous pourrez, avec fierté, vous présenter pour obtenir d'autres lauriers.

Mesdames et Messieurs, nous avons eu la joie d'entendre la Musique de la 54^e Région Militaire. Vous me permettrez de rendre un Hommage particulier au Capitaine Azas, qui vient d'être nommé à Lyon.

Mon Capitaine depuis votre arrivée à Béziers il s'était créé des liens amicaux entre Vous et notre Fédération. Vous parlez dans une région qui, certes est belle, mais vous regretterez notre beau soleil. La loi militaire étant l'obéissance, il faut la subir.

Sachez que la Fédération Musicale du Languedoc-Roussillon et, en particulier, les dirigeants de Béziers garderont de votre séjour dans notre Cité un excellent souvenir.

Je vous remercie pour ces excellentes journées.

Merci aux dirigeants du Réveil de Saint-Laurent.

Merci à tous les Organisateurs du quarantième anniversaire.

Merci à M. le Maire de son amabilité à notre égard, sans oublier les Membres de son Conseil.

Désirant concrétiser notre participation à cet Anniversaire, je vous remets, Monsieur le Président, cet objet d'art au nom de la Fédération.

Gard

NIMES

Concert de l'Harmonie Cheminote

Dans le cadre de « l'Année Européenne de la Musique » et pour le jour de « la Fête de la Musique », l'Harmonie Cheminote de Nîmes a offert aux Nimois un grand concert le 21 juin, à 21 heures, dans le hall de la gare de Nîmes-voyageurs.

Grâce à l'aide, d'une part, des services régionaux de la S.N.C.F. et, d'autre part, des services municipaux ce concert se déroula d'une façon parfaite et surtout devant une assistance de plus de quatre cents personnes.

Parmi les nombreuses personnalités qui avaient tenu à rehausser de leur présence cette agréable soirée on pouvait noter M. Emile Jourdan, député du Gard ; M. Bernard Durand, conseiller municipal représentant M. le Maire de Nîmes ; M. Marc, chef de la circonscription S.N.C.F., et ses adjoints, M. Mercier correspondant du journal « la Vie du Rail », MM. Gilie et Liebby, présidents d'honneur de l'H.C.N. ; M. G. Rocheblave, président honoraire ; M. Rigal, président des Amis du Théâtre, etc.

Le programme parfaitement mis au point par le Directeur M. Georges Montagu était présenté par le secrétaire de l'association M. Julien Brousse.

En première partie : Brasilia Carnaval (samba-jerk) de Tony Vale et Edilda précéda un paso doble de J. Darling, Costa del Sol. Télé feuilleton un pot pourri de J. Gowin permit d'apprécier les principaux indicatifs de la Télévision, tandis qu'une fantaisie sur Mireille, magistralement interprétée permit d'apprécier un superbe solo de trombone du jeune Laurent Maurin, âgé de 13 ans.

En intermède les fifres et tambours des Farendoleurs Cheminots Nimois firent apprécier de nombreux airs du terroir.

Pendant l'entracte M. Marc, chef de la circonscription S.N.C.F. succédant au président de l'Harmonie Cheminote qui avait prononcé un rapide discours de remerciements à tous les présents, remit les récompenses suivantes : Médaille de bronze Union Artistique et Intellectuelle cheminots de France à M. Emile Escobar.

Un diplôme d'encouragement à trois jeunes musiciens : Jean-Marie Maurin, Richard Gardet et Martial Baudet.

La médaille d'argent de l'Encouragement au bien à M. François Sultana.

La médaille de bronze de l'Etoile Civile à M. Paul Meyronnet.

La médaille de bronze « Art-Sciences-Lettres » à M. Jean-Claude Sauzede, président de l'Harmonie Cheminote.

En deuxième partie :

L'intermezzo de l'Arlésienne permit d'apprécier au saxophone alto Cecile Baumel (19 ans) et le menuet, la virtuosité de deux flûtistes, Sandrine Maurin (15 ans) et Isabelle Cornefert.

Petite Fleur de Sydney Bechet, avec J.-C. Sauzede saxophone solo, précéda Hello Anny un boogie de J. Darling, puis une fantaisie folklorique de Ketelbey « Sur un marché persan » avec Gérard Maurin à

Cmf



la clarinette solo, suivie d'un paso doble « Amparito Roca » de J. Tixador.

Devant l'importance et la chaleur des bravos M. Georges Montagut n'hésita pas à ajouter une marche américaine « Dixieland Baltazard » puis une marche disco « Comment ça va » suivie d'une biguine créole « C'est bon pour le moral ».

C'est debout que l'assistance écouta religieusement une vibrante interprétation de la « Coupo Santo » et gratifia tous les exécutants d'une véritable ovation. Une date à retenir dans la vie de l'Harmonie Cheminote.

Lorraine

Moselle

BOUZONVILLE

1.000 musiciens et choristes pour son 120^e anniversaire, et, 6^e festival biennal et International de musique

Les 350 musiciens, élèves, membres adhérents et bienfaiteurs de la Société de Musique Municipale Sainte-Cécile de Bouzonville, ainsi qu'une centaine de sponsors, ont mis leurs moyens en commun

pour organiser les 4 et 5 mai, une grande fête de musique, afin de marquer avec éclat, le 120^e anniversaire de la création de l'Harmonie Municipale.

Plus de 1.000 musiciens et choristes, venus de Belgique, de Luxembourg, de Sarre et de Lorraine, ont été invités pour assurer deux jours durant, un programme musical « non stop » au gymnase Norbert-Noël.

Les festivités débutèrent le 4 mai, par l'accueil de la Musique Principale du 151^e R.I. Meca de la VI^e Région, placée sous les ordres du Chef de Musique des Armées, le Commandant Raucoules, suivi d'un Grand Défilé, qui accompagné par l'Harmonie de Bouzonville devait rejoindre le Gymnase déjà rempli d'une foule débordante et passionnée de Musique.

Tour à tour, se succédèrent les Choraless de Biringen, Gerlufingen, Siersburg, Rehlingen, Hemmersdorf et Silwingen-Mondorf.

Après les chaleureux applaudissements recueillis par ces formations, M. Bellion, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine, remettait à une vingtaine de musiciens, médailles et diplômes, pour fidèles et loyaux services à la cause musicale, ainsi que la plaquette marquant le 120^e Anniversaire de la fondation de l'Harmonie.

La Musique Militaire clôturait cette première journée, avec l'interprétation d'un programme de choix, et des intermèdes de Batterie-Fanfare très remarquables, sous la direction de l'Adjudant-Chef Galice, Tambour-Major.

Le Dimanche 5 mai, laissait place aux Harmonies invitées, pour un Grand Concert permanent de 14 heures à 20 h 30. Les Harmonies de Forbach, Halanzy, Siersburg, Thionville, Ottange, Freyming-Merlebach et Esch-sur-Alzette étaient présentes, et furent très remarquables dans de parfaites exécutions.

Le clou fut la présentation d'un Orchestre d'harmonie géant composé des 200 musiciens des Formations d'Esch-sur-Alzette, H.B.L. de Freyming-Merlebach et Bouzonville.

Au programme : « Olympic fanfare and theme », de John Williams ; « Moment for Morriconne », de Enrico Morriconne ; « la Peri-Fanfare », de Paul Dukas.

La Musique Municipale, avec ses musiciens, ses élèves, et la Chorale Sainte-Cécile de Bouzonville, au total, plus de 150 exécutants, clôturait cette seconde journée de Festival, par une « Debandedade » musicale haute en couleurs, par la présentation de Duos, Trios, Quatuors, Quintettes, Chants, laissant à tous les instruments le moyen de s'exprimer.

Durant ces 2 journées folles en musique, les présentations de M. l'Abbé Heintz furent très appréciées. Il se voyait remettre des mains de M. Bellion la Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France.

A l'issue de chaque interprétation, les dirigeants des Sociétés, étaient invités par M. Grandjean, Maire, M. Heymes, Président de la Musique de Bouzonville, et M. Georgin, Directeur, à signer le Livre d'Or de la Ville.

De la musique avant toute chose, telle est la devise de l'Harmonie de Bouzonville, déjà prête à recommencer.

Récompenses remises par M. René Bellion, Président fédéral, au cours du concert du 4 mai 1985.

1) Résultats obtenus au Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France.

Epreuves ayant eu lieu au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris le 3 mars dernier.

A obtenu un « Deuxième Prix de Solfège », Patricia Frécaut ; un « Premier Prix de Solfège », et un « Deuxième Prix de Trombone », Jean-Michel Frécaut ; un « Premier Prix de Solfège », et un « Prix d'Excellence de Cornet à Pistons », Fabrice Kastel.

2) Médaille d'Honneur Or de la Fédération Musicale de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse, pour 15 années de loyaux et fidèles services à la Musique : Rodolphe Baum, Jean-Marc Dowiasch, Claude Hart, Bertrand Heymes, Jean Huhner, Serge Kieffer, Gérard Korhanke.



L'orchestre d'harmonie géant (200 exécutants), comprenant les musiciens des harmonies d'Esch-sur-Alzette, H.B.L. Freyming-Merlebach, et Bouzonville.

3) Médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France, pour 20 années de loyaux et fidèles services à la Musique : Emile Crusem, Paul Didier, Gaston Iannone, Raymond Iannone, Claude Mangin, Roger Siegler, Herbert Wenzel.

4) Médaille d'Honneur Or du Groupement des Fédérations Musicales de Lorraine, pour 25 années de loyaux et fidèles services à la Musique : Louis Berner, Adrien Hart, Gérard Muller, Edgar Stourme.

5) Médaille d'Honneur Vétéran avec Palme de la Confédération Musicale de France, attribuée aux Musiciens de plus de 70 ans : Guido Morrone.

6) Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France, pour services éminents rendus à la Musique : M. l'Abbé Martin Heintz, Curé d'Ebersviller, Fondateur de l'Association des Amis du Grand Orgue d'Ebersviller-Férange, Organisateur de concerts, Présentateur attiré des concerts de Bouzonville.

7) Plaquette 120^e Anniversaire, au Président en Exercice, Bertrand Heymes.

Le concours national de musique et de chant de Puttelange-aux-Lacs, une brillante réussite.

Un gymnase où régnait une extraordinaire ambiance, apportait à Puttelange-aux-Lacs, la récompense méritée, pour l'organisation de ce Concours du 5 Mai dernier.

Plus de 1.000 chanteurs et musiciens, appartenant à 19 sociétés, venues des quatre coins de Lorraine et du Nord, un public très attentif, assoiffé de voir et d'entendre se produire, toutes ces phalanges réunies, chorales, orchestres d'accordéons, orchestres à plectres, tous ces timbres si différents les uns des autres, allaient durant toute la journée se relayer dans les salles prévues pour le déroulement de ce Concours, organisé de main de maître par l'Accordéon-Club Supérieur de Puttelange, la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine, et placé sous le patronage de la Confédération Musicale de France.

Une manifestation qui a tenu toutes ses promesses, tant la qualité musicale était au rendez-vous.

Dès 9 heures, les épreuves démarraient dans les différentes salles où trois Jurys tendaient attentivement l'oreille.

M. Muller, Secrétaire Général de la C.M.F., et Président de la Fédération des Chorales d'Alsace, qui avait bien voulu accepter notre invitation, se joignait à M. Bellon, en prenant place au Jury des Chora-

Dans l'ordre de passage des épreuves de Concours, les chorales déjà classées obtenaient, soit, un premier Prix à l'unanimité, soit, un Prix ascendant, les autres se voyaient confirmées dans leurs options. La Chorale « les Petits Chanteurs d'Anzin » (67 enfants), venue du Nord recevait un 1^{er} Prix Ascendant, la classant en Division d'Excellence, 1^{re} Section.

Même succès pour les Orchestres d'accordéons, où l'Orchestre Dolanc de Freyming-Merlebach, confirmait son classe-



Chorale les « Joyeux Compagnons », de Puttelange-aux-Lacs.



L'union-chorale « Concordia », de Saint-Avold.

ment en Division d'Honneur, et, emportait la coupe offerte par la Municipalité.

Les Orchestres à plectres se surpassèrent également, l'ensemble mandolinistes « les Hardis » de Freyming-Merlebach obtenait un Premier Prix Ascendant le classant en Division Supérieure, 1^{re} section.

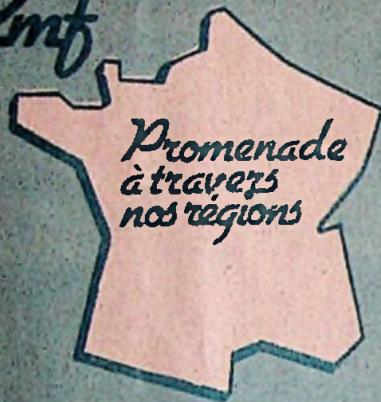
En attendant la proclamation du Palmarès et la remise des coupes et diplômes, l'assistance participait à un vrai Concert de Gala, offert successivement par :

- La Chorale d'enfants d'Anzin.
- Les Frères Veit (Duo d'Accordéons).



L'Accordéon-club de Garreguemines.

Cmf



— La Chorale « les Amis du Chant », de Petite-Rosselle.

— Le Quatuor vocal « les Cavaques », de Hombourg-Haut.

— Et l'Orchestre d'accordéons, J. Dolanc.

Vers 18 h 30, M. Bellion, Président de la Fédération de la Région Lorraine, et Président du Jury, remercia et félicita très chaleureusement, toutes les Sociétés participantes, le Comité de l'Accordéon-Club, le Comité Fédéral, et épingla quelques distinctions, dont la Médaille d'Honneur de la C.M.F. à M. Lang, Maire, la Médaille d'Or Régionale à quelques méritants. Puis, la lecture du Palmarès, apportait à chaque Société l'apothéose des efforts fournis depuis des mois.

PALMARES

Chorales :

Les Joyeux Compagnons, de **Puttelange-aux-Lacs** (Moselle), Option 3^e Division, Option confirmée, Admis en 3^e div., 1^{re} section ; Chorale Sainte-Croix de **Bouzonville** (Moselle), Option, 2^e Division, Option confirmée, Admise en 2^e div., 1^{re} sect. ; Chorale des Enseignants de **Saint-Avoid** (Moselle), Option, 2^e Division, Option confirmée, Admise en 2^e div., 1^{re} sect. ; Les Amis du Chant de **Petite-Rosselle** (Moselle), Option, 2^e Division, Option confirmée, Admis en 2^e div., 1^{re} sect. ; Les Amis du Chant de l'**Hôpital** (Moselle), Option, 2^e Division, Option confirmée, Admis en 2^e div., 1^{re} sect. ; Union chorale « Concordia » de **Saint-Avoid** (Moselle), 1^{re} division, 1^{re} section, 1^{er} Prix à l'unanimité, 1^{re} div., 1^{re} sect. ; Société chorale de **Hombourg-Haut** (Moselle), Option, 1^{re} Division, Option confirmée, Admise en 1^{re} Div., 1^{re} Sect. ; Chorale Renaissance de **Sauixures-sur-Moselotte** (Vosges), Supérieur, 2^e Sect., 1^{er} Prix ascendant, Admise en Supérieur, 1^{re} Sect., félicitations à la Directrice ; Chorale « **Clairefontaine** » d'**Hagondange** (Moselle), Supérieur, 2^e sect., 1^{er} Prix ascendant, Admise en Supérieur, 1^{re} sect., Félicitations à la Directrice ; Les **Patits Chanteurs d'Anzin** (Nord), (Chorale d'enfants), Excellence, 2^e sect., 1^{er} Prix ascendant, Admise en Excellence, 1^{re} sect., félicitations au Chef.

Orchestres d'Accordéons :

Accordéon-Club d'**Hölvig** (Moselle), 3^e Division, 2^e sect., 1^{er} Prix, 3^e Div., 2^e Sect. ; Les Compagnons de l'Accor-

déon de **Saint-Avoid** (Moselle), Option 2^e Division, Option confirmée, Admis en 2^e Div., 2^e sect. ; Accordéon-Club de **Sarreguemines** (Moselle), Option 1^{re} Division, Option confirmée, Admis en 1^{re} Div., 1^{re} sect. ; Ecole d'Accordéon de **Petite-Rosselle** (Moselle), Option 1^{re} Division, Option confirmée, Admise en 1^{re} Div., 2^e Sect. ; Orchestre d'Accordéons **J. Dolanc de Freyming-Merlebach** (Moselle), Honneur, 1^{er} Prix à l'unanimité, Félicitations au Chef.

Orchestres à Plectres :

Mandoline-Club **Verdi de Longeville-Saint-Avoid** (Moselle), Option, 1^{re} Division, Admis en 2^e Division, 1^{re} Section ; Mandoline « **Jeep** » de **String-Wendel** (Moselle), Option 1^{re} Division, Option confirmée, Admis en 1^{re} Div., 2^e Sect. ; La Jeunesse Mandoliniste d'**Hagondange** (Moselle), Option 1^{re} Division, Option confirmée, Admise en 1^{re} Div., 2^e Sect. ; Mandolinistes « **les Hardis** » de **Freyming-Merlebach** (Moselle), Supérieur, 2^e Sect., 1^{er} Prix ascendant, Admis en Supérieur, 1^{re} section.

HOMBOURG-HAUT

120^e Anniversaire de la Société chorale

La Salle des Fêtes s'avérait trop petite pour accueillir durant les 11 et 12 mai, les nombreux amis de la Chorale.

Au programme du 11, un Grand Concert, offert par l'Harmonie Municipale de Bouzonville, les Chorales Jadran et Opus 57, de Freyming-Merlebach, les Chorales d'Hommes de Schafbrücke et Kulmbach (Bavière), venues spécialement pour honorer la Société Chorale de Hombourg-Haut et son Groupe vocal « les Cavaques ».

La journée du 12, laissait la place au Festival International de Musique et de Chants.

La Société des Mandolinistes de Yutz (60 exécutants), était à l'honneur, et méublait par ses intermèdes, le passage des Chorales.

Tour à tour, les Joyeux Compagnons de Puttelange, l'Union Chorale Concordia de Saint-Avoid, l'Orphéon-Harmonie de l'Hôpital, le Borussia de Saarbrücken, et les Chorales d'Hommes précitées, furent applaudies très chaleureusement.

C'est au Président de la Chorale M. Sylvain Teutsch, qu'incombait l'accueil des musiciens et choristes invités à célébrer cet anniversaire, de même que les nombreuses personnalités locales et régionales, dont M. Nau, Conseiller Général, M. Schouler, Maire, M. Bellion, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine, accompagné de M. Boitel, Président Artistique et de son épouse, Secrétaire de la Fédération.

Avant que les membres méritants, ne reçoivent des mains des personnalités, des décorations suivant leur ancienneté, M. Bellion remettait au Président Teutsch, au nom de la Fédération Régionale, la Plaque-Souvenir, pour le 120^e Anniversaire de sa Chorale.

La médaille d'Honneur des Vétérans avec Palme était remise à MM. Julien Becker, Joseph Peiffer, Albert Picard, et Ar-

thur Schmitt. La médaille des Vétérans avec Etoile à M. François Bivert, et celle des vétérans à M. Clément Schlicking, M. Roger Larski, et Gérard Gradoux recevaient respectivement la médaille d'Or et d'Argent, quant à MM. Roger Pinck, Vivian Schmitt et Sylvain Teutsch, ils se voyaient attribuer la médaille de Bronze. M. Albert Picard, ancien Directeur de cette phalange, se voyait remettre la médaille d'Or de Direction.

La Fédération pour sa part, en la personne de M. Bellion, décorait de la Médaille d'Honneur de la Région Lorraine, MM. Jacques Bivert, Edmond Jara, Gilbert Mercier, Roland Peiffer et Gilbert Schuhn.

Deux journées pleinement réussies, tout à l'honneur de la Société Chorale de Hombourg-Haut et de son vaillant et dynamique Comité.

Rendez-vous était donné pour le 125^e Anniversaire que chacun souhaite, encore plus grandiose.

Midi-Pyrénées

Aveyron

XIII^e festival fédéral à Aubin

Favorisé par un temps splendide, le 13^e Festival de la Fédération de l'Aveyron, organisé par la Lyre Decazeilloise, avait lieu les 1^{er} et 2^e juin 1985 à Aubin.

Présenté sur 2 journées, il a permis à toutes les sociétés musicales aveyronnaises de se produire devant le public enthousiaste de cette laborieuse cité proche de Decazeville.

Le samedi, sous chapiteau, c'était le premier concert en tous points réussi devant une foule compacte.

Tour à tour, l'Accordéon-Club de Millau dans de splendides sélections de valse, la Diane Rouergate dans de difficiles œuvres de Luybaerts, les Pastours del Valion de Saint-Christophe avec leurs danses folkloriques et Rodez Accordéon avec ses formations junior, puis senior avec notamment la Danse du Sabre et l'ouverture de la Pie Voleuse, firent étalage de leur talent devant un public ravi.

Le dimanche matin, la Chorale des Troubadours de Rodez anima la messe en l'église paroissiale pendant que la chorale Emma Calvé de Millau rendait visite à la maison de retraite et que les Harmonies de Villefranché-Millau-Marcillac-Saint-Affrique et Decazeville se produisaient dans les quartiers, ainsi que l'Harmonie de la « zone-centre », composée des Harmonies d'Espalion, de Rodez et Mancelle.

A 11 heures, eut lieu un imposant défilé qui amena toutes les sociétés au Monument aux Morts où le Président Raymond Robin déposa une gerbe ; une belle cérémonie exécutée par la Diane Rouergate et la Lyre Decazeilloise. Une réception en mairie eut lieu peu après où M. Robin se disant heureux de se trouver à Aubin, adressait ses félicitations à la municipalité et au comité. M. Lucien Mazars, maire, vice-président du conseil général, après avoir rappelé que le Directeur de la Lyre Decazeilloise, René Portéro était Aubenois, adressa ses félicitations au Président de la Lyre Vincent Vivas, et à tous les par-

Var

Le 55^e Congrès de la fédération musicale du Var s'est tenu dernièrement à la Crau ; M. Marcel Demichelis Nouveau président de la Fédération musicale du Var

45 sociétés étaient représentées et c'est à 9 heures, par un discours de M. Augias, président de la Lyre de la Crau que s'est ouvert ce congrès. Après une allocution de M. Rose, président de la Fédération Musicale du Var qui annonçait sa démission (car il quitte le département du Var). M. Gudet, secrétaire adjoint donnait le rapport moral ; M. Sicard, trésorier général, le rapport financier ; M. Demichelis, président adjoint, faisait le compte rendu du congrès de la C.M.F., à Paris. Venait ensuite le vote pour désigner le nouveau président. C'est à l'unanimité que M. Marcel Demichelis a été élu président pour trois ans. Ce dernier prenait alors la parole pour remercier l'assemblée pour son vote et pour définir les nouvelles orientations de la Fédération. Il faut rassembler toutes les formations musicales du département pour former une grande famille, obtenir beaucoup plus d'aides des pouvoirs publics, aider les sociétés en difficulté. Une bourse aux partitions et aux instruments va être créée. La Fédération musicale du Var est affiliée à la Confédération musicale de France et à l'Union des Fédérations des Sociétés Musicales de la région Alpes-Provence-Côte-d'Azur, et c'est avec cette dernière que des subventions d'équipement ont pu être obtenues et dix sociétés se sont vu remettre un chèque sur la subvention de 1983.

BANDOL

Les Activités Musicales de la Philharmonique

Malgré les difficultés, les actions conjuguées du Président Faure, d'un Chef de Musique plein de talent et de dévouement, véritable cheville ouvrière de la Société, Jean Gudet, Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Musicale du Var, de notre ami Journoux, Secrétaire Général, des grands anciens : Folco, Venel, etc. notre chère Société la Philharmonique de Bandol est maintenue contre vents et marées.

Après les cérémonies patriotiques du 14 juillet 1985, un concert a été présenté Place du Marché devant un nombreux public.

Il y eut un contre temps, le mercredi 7 juillet, au kiosque à musique où la Philharmonique n'a pu se produire : les alentours étaient occupés par une présentation de requins vivants et nos musiciens se déplacèrent pour rien : sans commentaires...

Mercredi 24 et mercredi 31 juillet, un programme bien conçu tint sous le charme un auditoire de mélomanes ; ces 2 concerts obtinrent un grand succès.

La saison s'acheva par les concerts des mercredis 7 et 14 août.

Il nous faut tresser des louanges pour le Chef de Musique, Jean Gudet, et ses va-



Le président Raymond Robin (au centre) dépose une gerbe au monument aux morts d'Aubin.

participants et rappela que la musique, sœur caduette de la poésie, est une langue universelle.

L'après-midi, à 16 heures, malgré une chaleur torride, le chapiteau était à nouveau garni. On entendit tour à tour l'Harmonie Sud-Aveyron (Millau, Saint-Affrique, Villefranche-de-Rouergue) : la Marche Hongroise de Berlioz et les Danses Slaves de Dvorak.

— La Chorale Emma Calvé de Millau dans de jolis chœurs classiques.

— La Lyre Naucelloise : Georgia.

— L'Harmonie Centre-Aveyron (Rodez, Espalion, Naucelle) : Moment for de Morrison, un pot pourri de Duke Ellington et une musique de film.

— La Chorale des Troubadours de Rodez : dans un répertoire de chansons modernes.

— L'harmonie Nord-Aveyron (Decazeville, Marcillac) : Marche d'Aïda de Verdi et l'ouverture d'Orphée aux Enfers d'Offenbach.

— Et l'Harmonie Junior de l'Aveyron : Porgy and bess de Gershwin' et My Fair Lady de Lœve.

Pour terminer, toutes les Harmonies se regroupèrent sous la direction du président Raymond Robin et exécutèrent : De Opmars de Corj et le Rêve Passe de Helmer et Krier.

Après la distribution de coupes à toutes les sociétés, l'on se sépara en se donnant rendez-vous en 1986 pour le 14^e Festival.



Au monument aux morts d'Aubin la Diane Rouergate et la Lyre Decazevillaise pendant la cérémonie.

Conf



heureux musiciens qui travaillent avec beaucoup de courage pour le prestige de leur société.

Nous remercions bien vivement nos amis Bandois, et nous les assurons du soutien total de la Fédération Musicale du Var.

SANARY-SUR-MER

Un super concert de la Saint-Nazairienne

La belle phalange des Musiciens de la Saint-Nazairienne s'est encore une fois surpassée, grâce à la grande virtuosité du Chef Roger Jacques et des membres exécutants qui furent longuement ovationnés durant toute leur prestation.

Les jardins de l'Hôtel des Bains se prêtaient merveilleusement à ce flot d'Harmonie. Une nombreuse assistance se pressait au concert au premier rang de laquelle on notait les nouveaux propriétaires des lieux, M. et Mme Lecomte, le Maire de la commune, M. Jean Brunel, entouré de plusieurs membres du Conseil Municipal, Mme Rozet, MM. Di Maggio Denis, Hocquet, Mme Mantès, représentant la Mairie de la Seyne, de nombreux membres d'honneur : Benjamin Canolle, Jean-Marie Lyon, Robert Perpes, Président Adjoint de la Fédération Musicale du Var ; Raymond Canolle, Conseiller Fédéral. Le programme était présenté par M. Maury et les morceaux judicieusement choisis par le chef : une célèbre marche américaine, « Anchors Aweigh - American Traditional Sonos », de John Darling, sur des chansons traditionnelles américaines, furent très appréciées des Mélomanes ; « Dans les jardins d'un monastère de Keteibey », avec le solo de rossignol de René Dehaese ; une composition, « American Spirit March », de Ralph Hermann ; « Etrangers dans la nuit », de Bert Kaempfeet ; « la Chasse Polka », de Johann Strauss (arrangement de J. Devogel, ancien Chef de la Musique de l'Air) ; un paso doble de J. Barsacq, « Mongis », Los Calientes et « Sanary Marché », de Roger Jacques, en hommage au Président de la Saint-Nazairienne. M. le Maire félicita comme il se doit le Chef et ses Musiciens ; M. et Mme Lecomte offrirent un pot d'honneur à toutes les personnalités présentes.

Le Président et tous les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier chaleureusement les propriétaires de

l'Hôtel des Bains, ainsi que la Municipalité, le Comité des Fêtes, et le personnel communal.

Vaucluse

ORANGE

Le Festival de fanfares

Organisé par le Réveil Orangeois avec le concours de la Municipalité le 8^e Festival de Fanfares de la ville d'Orange a réuni plus de deux cents participants, appartenant tous à des sociétés vauclusiennes ou des départements limitrophes. La Fanfarecorps de Rastatt, ville jumelée de la R.F.A., avec Orange était l'invitée d'honneur de cette manifestation.

Commencé le samedi 27 juillet, à 15 heures, par un défilé et des aubades en ville, il se poursuivit toute la journée du dimanche encouragé par un nombreux public. La qualité des exécutants ne pouvait donner qu'éclat et brio à ce festival.

Sur le podium on a applaudi successivement :

- le Réveil Camarguais ;
- L'Avenir Lisois ;
- Les Pascalounes de Lunel ;
- La Fanfare Rhône-Durance ;
- La Fanfare Saint-Chamassienne ;
- Le Réveil Orangeois ;
- Le Fanfarecorps de Rastatt.

Une belle et grande réussite pour le Réveil Orangeois qui assure toujours, sans ménager ses efforts, l'animation musicale de la ville et mérite nos très vifs compliments.

Région parisienne

PARIS

Le Club Musical des P.T.T.

1965-1985. 20 ans d'existence, de progression et de succès. L'année 1985, placée sous le signe du 20^e anniversaire, avait été inaugurée par deux grands concerts à la salle des Congrès du Ministère (18 et 20 janvier), relatés dans le numéro 384.

Peu après M. Naulais, Directeur de l'Harmonie, fut sollicité pour une participation de cette formation à la création d'une œuvre originale de Berio dans le cadre de la Grande Halle de La Villette. C'est ainsi que les musiciens, ayant accepté à l'unanimité de se lancer dans cette aventure et de faire l'effort correspondant, sept répétitions sur place eurent l'honneur et le privilège de jouer trois soirs consécutifs devant un public de choix, « Orfeo 2 », spectacle retransmis ensuite en différé à la télévision et sur France-Culture.

Ceci, qui n'était pas programmé, se passait au mois de mars. Aussi fallut-il mettre ensuite les bouchées doubles pour préparer les quatre concerts prévus en R.F.A. à l'occasion du voyage organisé du 24 au 28 mai. Il faut dire que depuis plusieurs années, le Club Musical P.T.T. de Paris entretient des relations amicales avec le jumelage P.T.T. de Hanovre, qui les ont mis en relations avec deux « Postorchester » de la région de Basse-Saxe (Klausthal et Gottingen).

En 1985, c'est le Postorchester de Gottingen qui nous recevait dans sa région. L'Harmonie put ainsi se faire apprécier dans des lieux aussi divers que :

- la place principale de Gottingen devant l'Hôtel de Ville ;
- une immense tente dressée à Duderstadt dans le cadre des festivités organisées dans le cadre du 80^e anniversaire de la chorale de Kassel ;
- la salle de concert du Duderstadt ;
- les marches du château de Wilhelmshöhe à proximité de Kassel.

Les programmes avaient été mis au point par M. Naulais pour s'adapter à chacun de ces cadres. Il convient de préciser que le beau temps nous accompagna tout au long de ce périple, chose assez rare ce printemps pour être signalée.

Il en fut de même pour le séjour effectué par les musiciens allemands à Paris, du 14 au 17 juin :

Jumelage oblige : les Français se devaient d'inviter à leur tour leurs amis allemands. Reçus royalement en R.F.A., ils s'efforcèrent d'organiser un parcours sans défaut dans notre capitale, avec un programme essentiellement touristique. La musique n'en fut pas pour autant négligée.

Le Postorchester de Gottingen put se produire au square Chérioux (15^e) le vendredi 14 juin à 17 heures devant une assistance nombreuse et participative. Concert suivi par une réception à la Mairie du 15^e, brillamment organisée par M. Galy-Dejean, maire du 15^e arrondissement.

Mais le point fort au plan musical fut bien entendu le concert organisé le samedi 15 juin en soirée dans la salle des Congrès, devant un public composé de hauts fonctionnaires du Ministère, de la délégation importante des Jumelages France Allemagne et de nombreux mélomanes, fidèles habitués de nos concerts.

Il avait été décidé pour ce concert de ne pas faire appel à l'Harmonie, sollicitée tout au long de l'année.

La première partie, française, fut assurée par la formation Variétés toujours dirigée fermement par François Gauthier bien connu des milieux musicaux parisiens (il est en outre Secrétaire Général de l'Union des Sociétés Musicales d'Ile-de-France) qui interpréta successivement : For me formidable, C'est magnifique, Stardust, The Happiness, Blue moon, Ménilmontant, pour le plus grand plaisir des auditeurs et notamment de nos amis allemands, toujours friands de ce genre de musique.

La formation de Michel Bailleux et Robert Brigout (deux pionniers du Club, le premier Vice-Président et le second Vice-Président honoraire) interpréta avec son brio et sa fougue habituels quelques classiques de son répertoire (Soft Winds, Nuages, Cate, C Jam Blues).

Quelques minutes d'entracte, pendant lesquelles l'ami Monstin, titulaire de la grosse caisse à l'Harmonie depuis 1965 put donner libre cours à ses talents de magicien, permirent aux musiciens de Gottingen de prendre place sur le plateau.

Pendant une heure Hans Risch, le Directeur du Postorchester et ses trente musiciens, surent nous faire apprécier les charmes de leurs cuivres dans des

œuvres diverses très bien adaptées à la formation. A signaler qu'un solide pupitre de clarinettes est là pour tempérer l'ardeur des cuivres et qu'un saxo ténor, hélas empêché de participer au voyage de Paris fait habituellement une partie admirable en contre-chant.

Furent interprétés successivement : *Bonjour à Paris, Marche* ; *Du pays de l'Eger au bord de la Moldau, Polka-pot-pourri* ; *Merci beaucoup, Pot-pourri* ; *Un beau jour, Air populaire irlandais* ; *Polka joyeuse, Pot-pourri* ; *Mixed pickles, Fantaisie sur des rythmes modernes* ; *Colonel Bogey, Marche*.

Pour terminer, tous musiciens réunis sous le signe de l'amitié franco-allemande, furent interprétés : *le Te Deum* de M. A. Charpentier, et le traditionnel « *Ce n'est qu'un au revoir* » de Tom Dawitt.

Puis ce fut ensuite le traditionnel verre de l'amitié, auquel tous les invités participèrent.

Ainsi se termina la saison estival du Club dans notre maison P.T.T.

Nous évoquerons dans un prochain article les concerts donnés par les différentes formations dans le cadre du Juin Musical, et notamment la participation, décidée au dernier moment, à la demande de TF1, de la formation Variétés, dirigée par François Gauthier, à une émission télévisée en direct au parc des Buttes-Chaumont le vendredi 21 juin.

Un auditeur membre du Club.

Saison Musicale 1985-1986

I. Son école de musique

Le Club s'est donné pour ambition d'assurer aux agents P.T.T. et à leurs enfants qui le désirent la possibilité d'acquérir ou de développer leur connaissance musicale :

- une école de musique existe sous la direction de 15 professeurs (650 élèves saison 1984-1985) ;
- classes de solfège tous niveaux ;
- classes d'instruments : accordéon, cor, clarinette, batterie, flûte, guitare (*), orgue électronique (*), piano (*), saxophone, trombone, trompette, violon ;
- un atelier de musique synthétique et d'acoustique musicale (usage pratique sur synthétiseurs) (*) ;
- cours instrumentaux individuels ;
- classe d'orchestre tous les lundis.

Reprise des cours le 23 septembre.

II. Ses formations permanentes

L'harmonie, 60 exécutants.

Nombreux concerts à Paris et en province. Recrutement permanent tous pupitres, tous niveaux. Répétition tous les mercredis à 20 h 30. Reprise le mercredi 11 septembre.

Les accordéons. Recrutement permanent. Répétitions tous les jeudis à 20 h 30. Reprise le jeudi 12 septembre.

L'orchestre variétés. Répétitions tous les lundis à 20 h 30. Reprise le lundi 16 septembre.

Renseignements : inscriptions et lieu des cours et répétitions, 181, avenue de Choisy, 75013 Paris, tél. : 336-35-71, métro : Place-d'Italie.

(*) dans la limite des places disponibles.

Hauts-de-Seine

RUEIL-MALMAISON

Saison musicale du symphonie accordéon club

C'est dans une ambiance cordiale et sympathique qu'a eu lieu, en juin dernier, une petite cérémonie qui marquait la fin des activités de l'orchestre (saison musicale 1984-1985).

A cette occasion, le directeur André Pepin et le président André Loustalet, avaient convié tous les amis, membres et supporters à trinquer au succès présent et à venir de l'orchestre.

M. Pepin, qui a formé cet ensemble d'accordéons en réunissant ses meilleurs élèves, joua devant l'assistance, le programme de la saison écoulée :

Quatre pièces écrites sous sa signature, *Sonia*, tableau descriptif et évocateur des musiques de l'Europe Centrale, *Sevilla*, un tango et *Senor Gonzales*, un pasodoble ; deux morceaux aux couleurs ardentes et

frénétiques, propices au tempérament espagnol et *Good bye Sally*, un fox intermezzo très enlevé.

Etait également au programme, l'*ouverture en ré* de Rudolf Wurthner, ainsi que la célèbre marche de l'*Entrée des gladiateurs* de Julius Fucik.

Deux œuvres classiques complétaient cette audition, avec la *Valse de Faust* de Ch. Gounot et *Paris Angelicus* de César Franck.

Un final endiablé déclencha des applaudissements nourris avec l'*ouverture d'Orphée aux enfers* de Jacques Offenbach.

M. Primo Corchia, compositeur, accordéoniste et « maître à danser » du tango argentin, qui eut tout le succès que l'on connaît avec le bandonéon, s'était spécialement déplacé en compagnie de madame, pour encourager ces jeunes accordéonistes.

Mme Murena, dont le mari fut aussi un grand de l'accordéon et qui sut intégrer l'instrument au jazz, était également présente avec ses enfants.

Centaine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité



Photo Gérard NICOLAI



Documentation sur demande

Instruments de Musique
P. GAUDET
 8, rue Nancy 75010 Paris
 607.77.85

Cmf



M. et Mme Jo Courtin (membres d'honneur du club) n'avaient pas manqué de se joindre à nous.

M. Guy Vivier, président du Centre Fédéral et Pédagogique de l'Orgue et de l'Accordéon de France et Madame, avaient également répondu à l'invitation,

ainsi que M. Jean-Yves Faget, directeur de la Sté Phonographique ILD.

Les morceaux joués par l'orchestre ont été enregistrés par M. Guy Barbet, Vice-Président de l'Association Ruelloise des Amis du Jumelage et Président International de l'Union Mondiale des Voix Françaises, pour une diffusion ultérieure dans le cadre des messages sonores échangés entre les membres de cette fédération, ainsi que dans le contexte d'émissions de Radio France.

Le Président ayant remercié toutes les personnes présentes, donna la parole à M. Jacques Baumel, député-maire de Rueil-Malmaison, qui rappela son soutien aux associations de Rueil et en particulier aux membres du Symphonie Accordéon Club, à son dévoué Directeur et à son Président.

Les musiciens et leurs invités s'étant rapprochés du buffet copieusement garni, les conversations allèrent bon train, des contacts furent pris, chacun se promettant de se retrouver en septembre, afin de concrétiser les projets élaborés à cette réunion.

Essonne

LONGJUMEAU

Foule enthousiaste au 2^e festival international d'orchestres à Plectres

Longjumeau a vécu durant trois journées exceptionnelles (17, 18 et 19 mai 1985) son 2^e Festival International d'Orchestres à Plectres qui s'est déroulé au théâtre Adolphe Adam.

Sept nations y participaient :

L'Allemagne avec le Zither-Club « Weiss-Blau » de Munchen-Freimann, sous la direction d'Adolphe Hittel,

La Bulgarie avec l'Orchestre à Plectres de Sofia, sous la direction d'Assen Dimitrov.

Le Danemark avec le Lyngby Taarbaek Mandolinorkester de Soborg, sous la direction de Buur B. Rasmussen.

L'Espagne avec l'Orchestra « Francisco Tarrega » de Villarréal, sous la direction de Pascual Candido Carda.

Les Pays-Bas avec l'Amsterdams Mandoline Orkest « AMTG » d'Amsterdam, sous la direction de Carlo Malizia.

Le Portugal avec l'Orchestra Tipica « Scalabitana » de Santarem, sous la direction de Antonio Gavino,

et la France avec l'Estudiantina Albigoise sous la direction de Louis Llop et l'Ensemble Instrumental à Plectres du Conservatoire Municipal de Musique de Longjumeau sous la direction de Sylvain Dagosto.

Beaucoup de délégations de sociétés venues des quatre coins de France étaient présentes : Argenteuil, Paris, Rennes, Le Mans, Avignon, Vienne, Russelange, Yutz, Colmar, Toulouse; ainsi que celle de la British Fédération of Banjoists Mandolinists and Guitarists de Londres et de l'Orchestre Da Capo d'Amsterdam.

Pendant les trois jours, ce fut une manifestation culturelle de haut niveau avec un programme très dense et un régal pour le public nombreux qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

L'apothéose du Festival se produisait le dimanche avec le Grand Final qui réunissait sur scène tous les ensembles (280 musiciens) et les chorales (150 choristes) sous la direction de Sylvain Dagosto pour interpréter les chœurs de Verdi, des Mâtadors de la Traviata et des Esclaves de Nabucco.

L'interprétation a littéralement déchainé le public.

Le moment a été de très grande intensité et la dernière note a été couverte par l'explosion des applaudissements qui manifestait l'enthousiasme de la salle toute entière et qui a valu aux exécutants de rejouer trois fois ces œuvres grandioses de Verdi.

Après l'exécution des Chœurs, Sylvain Dagosto a tenu à rendre hommage aux chefs d'orchestres et aux chefs de chœurs qui l'ont aidé dans sa tâche pour la préparation, chacun dans son pays, dans sa commune, de ce « Bouquet Final », et a signalé qu'il aura fallu seulement une heure de répétition pour associer musiciens et choristes sous une même baguette.

Stage de perfectionnement instrumental de Bar-sur-Aube

• Suite de la page 16



Le Pupitre de Trombones dans l'orchestre.



Petit groupe de petits cuivres sous la direction de M. Cocu au stage de Bar-sur-Aube (1^{er}-6 juillet 1985).



Quelques flûtistes avec leur Professeur, Pascal Ravez.



Les 430 musiciens et choristes interprétant les chœurs des « Matadors » de la Traviata et des « Esclaves » de Nabucco de Verdi sous la direction de Sylvain Dagosto.

Il faut savoir que ce sont les chorales :

- Municipale de Fleury-les-Aubrais (Cher), chef de chœur Christine Asso,
- de Paray-Vieille-Poste (Essonne), Chef de chœur André Mounoury,
- du Conservatoire Municipal de Musique d'Épinay-sous-Sénart, chef de chœur J.-P. Blivet,
- du Conservatoire Municipal de Musique d'Igny, chef de chœur Nélia Pezon,
- du Conservatoire Municipal de Musique de Longjumeau, chef de chœur Gérard Chapuis qui ont participé à ce 2^e festival international d'orchestres à Plectres.

Comme le rappelait M. Michel Chartier, Maire de Longjumeau « Il aura fallu deux années incessantes de travail à M. Gérard Locointe, Directeur des Affaires Culturelles de la ville et à M. Sylvain Dagosto, Professeur au conservatoire Municipal de Musique de Longjumeau et directeur artistique du Festival et de l'Ensemble Instrumental à Plectres, pour mener à bien une telle organisation. »

Il souligna que « cette manifestation culturelle de haut niveau, qui a pu se faire avec l'aide de la ville de Longjumeau et du Conseil Général, a contribué à l'animation longjumelloise et au rayonnement de la ville jusque dans les pays lointains et souhaite qu'elle ne reste pas sans lendemain. »

Avant de se séparer, les participants au festival ont tenu à exprimer leur satisfaction par ces mots : « En plus de la partie musicale nous avons trouvé un facteur humain et le fait que les pays s'unissent à travers la musique il n'y a plus de frontières » et ont ajouté « Nous emportons avec nous de belles images de ce festival ».

Nous disons Bravo et adressons toutes nos félicitations à tout le monde, Conseil Général, Municipalité, Organisateurs, Musiciens, Choristes pour ce bel exemple en faveur de la Musique, qui démontre bien qu'avec de la volonté de très belles réalisations peuvent se faire.

Val-de-Marne

VINCENNES

Concert en plein air de la Musique Municipale

La Musique Municipale a donné le mardi 18 juin, à 21 heures devant la mairie, le concert de plein air, gratuit, qu'elle offre aux Vincennois, sous l'égide de la municipalité. Cette manifestation fut comme l'an dernier, brillante et spectaculaire avec la participation d'une fanfare. Avec son concours furent exécutées plusieurs marches entraînantes en particulier « La Marche des Forces Françaises d'Allemagne » et la célèbre « Marche Lorraine ». Le programme comportait aussi de la musique variée comme une fantaisie sur « Porgy and Bess » de G. Gershwin « La Petite Valse » de Joe Heyne « Chant sans paroles » de P. Tchaïkowsky et « Dans les rues d'Antibes » de Sydney Bechet. Parmi l'assistance on remarquait Madame Souweine maire adjoint chargé des Affaires sociales, M. Jobard maire adjoint syndic et vice-président de la Musique Municipale, M. Douillet maire adjoint chargé des Affaires Culturelles, ainsi que plusieurs conseillers municipaux dont Mme Libert, Mme Papier, M. Berne, M. Duchiron, M. Fournier, M. Henry, M. Seux, M. le docteur Théveny. M. F. Gauthier assurait avec maîtrise la direction de la Musique Municipale, assisté de M. Lucien Véran directeur adjoint ainsi que de MM. B. Domfront et Cosvas respectivement directeur et directeur adjoint de la fanfare. Tout le programme fut chaleureusement applaudi. Avant la dispersion, les deux formations unies exécutèrent une traditionnelle et vibrante « Marseillaise ». La présentation était assurée par M. Michel Piardon.

D'autre part, la Musique Municipale a participé comme d'habitude, le 14 juillet, au défilé et à la cérémonie au Monument du Combattant Vincennois.

La Musique Municipale, dans le cadre de la journée « Portes Ouvertes » des Sociétés Culturelles donnera un concert de plein air, le samedi 28 septembre à 18 h 30, place de l'Eglise.

Val-d'Oise

Forum des sociétés musicales

Le dimanche 28 avril, Eaubonne a été le temps d'un mémorable après-midi, la capitale musicale du Val-d'Oise. Notre ville accueillait à cette date, le huitième « Forum des Sociétés Musicales » du département à la patinoire du Complexe Suzanne Lenglen, organisé dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique, sous le haut patronage du Conseil général du Val-d'Oise, grâce au concours du Ministère de la Culture (D.R.A.C.), par la Confédération Musicale de France, l'Union des Fédérations Musicales d'Ile-de-France, la Fédération Musicale du Val-d'Oise, l'A.D.I.A.M. 95 (Association Départementale d'Information et d'Action Musicales) dont la déléguée pour le Val-d'Oise est Mlle Véronique Flageollet ; grâce, aussi, à l'active participation de la municipalité d'Eaubonne et de la société locale « la Lyre Amicale d'Eaubonne » qui avaient l'agréable mission de « recevoir » ce Forum 85. Cette grande manifestation regroupa 230 musiciens et 180 choristes, enfants et adultes et obtint auprès du public, un immense succès.

La patinoire était pratiquement comble et de nombreux spectateurs arrivaient encore lorsque, peu après 15 h, M. Philippe Assy, vice-président de la Lyre Amicale d'Eaubonne, secrétaire de la Section Chorale, qui assurait la présentation du spectacle, adressa quelques paroles de bienvenue à toutes les personnes présentes : personnalités, participants et spectateurs. Auparavant, M. Robert Henry, président de la Lyre Amicale, avait accueilli les personnalités départementales, locales et musicales qui honoraient cette grande fête de la musique de leur présence.

Conservez ce journal

IL FACILITERA VOS RECHERCHES

Emf



Promenade à travers nos régions

La première partie du concert nous permet d'entendre trois morceaux interprétés par l'orchestre départemental d'harmonie composé, pour la circonstance, de musiciens appartenant à six formations du Val-d'Oise. Placé sous la baguette de Guy Demarte, directeur de l'harmonie de la Lyre Amicale d'Eaubonne, cet imposant et talentueux ensemble nous offrit tout d'abord « Prélude et Marche Triomphale » de Jean-Baptiste Lully qui, ayant quitté Florence, sa ville natale, à l'âge de quatorze ans, pour entrer au service de Mlle de Montpensier, devait rapidement devenir, dans le Paris et à la cour de l'époque, celle de Louis XIV, un compositeur renommé et le grand Maître du Ballet.

Changement total de décor avec l'œuvre qui nous fut ensuite proposée : marins conquérants, marins indomptables, marins « en goulette », marins à la peine, marins disparus... mais marins depuis que la mer et l'homme ont appris à s'aimer et à s'affronter et se sont promis de poursuivre cette étreinte ; amoureuse ou féroce ; jusqu'à la fin des temps ! C'est ainsi que pourrait se résumer « The Seafarer », Rhapsodie Nautique composée par Haydn Wood ; clin d'œil à la vague et à ceux qui l'affrontent, hommage à tous ceux qui ont navigué.

Introduction classique, développement moderne et très rythmé, conclusion réalisant un heureux mariage des deux styles ; tel se présente « Choral and Rock Out » ; troisième et dernier morceau joué par l'ensemble d'harmonie ; œuvre de Ted Hugens, compositeur hollandais qui s'attache, depuis plusieurs années, à renouveler le répertoire de la musique d'harmonie.

Le très nombreux public assistant à ce concert eut le privilège d'adresser « en direct » aux musiciens, l'expression de sa très vive satisfaction. Il les applaudit chaleureusement après chaque interprétation et, à l'issue de la dernière, il leur adressa, en guise d'« au revoir », assorti d'un très grand « merci », l'enthousiaste ovation que méritait leur brillante prestation, fruit d'un travail patient et sérieux au sein de chaque société puis, au cours des dernières semaines, dans le cadre du grand rassemblement départemental. C'est donc avec quelque retard sur le public, mais avec un égal enthousiasme que nous adresserons, à l'occasion de cet article, nos plus vives félicitations à ce bel orchestre départemental d'harmonie, ainsi qu'à

Guy Demarte qui en assura la direction avec tout le talent que nous lui connaissons.

A tous, donc, un grand bravo. C'est avec beaucoup de plaisir que nous rappellerons les noms des six sociétés qui contribuèrent à la constitution de cet orchestre : Harmonie de Beaumont-sur-Oise (direction : André Pyck) ; Union Musicale de Persan (direction : Marc Devisme) ; Société Musicale de Nesles-la-Vallée (direction : René Legros) ; Harmonie Municipale de Pontoise (direction : Denis Laur) ; Union Musicale de Sannois (direction : François Virolle). La Lyre Amicale d'Eaubonne (direction : Guy Demarte).

Le second volet de cette première partie nous offrit un programme tout aussi remarquable présenté, cette fois, par un orchestre symphonique composé d'éléments issus de trois formations : le Cercle Symphonique de Deuil-la-Barre (direction : François Detton) ; la Symphonie Municipale d'Enghien-les-Bains que dirige le même chef et la Lyre Amicale d'Eaubonne (direction : Guy Demarte).

Sous la baguette de François Detton, cet orchestre interpréta tout d'abord, le concerto pour violoncelle en la mineur, opus 129, de Robert Schumann, œuvre faite à la fois de concision, d'équilibre et d'une belle variété dans l'écriture, de diversité dans le rythme ; marquée de cet art toujours poétique et intime qui caractérise la musique de ce grand compositeur romantique allemand.

Jean Recular, violoncelliste, fut le brillant soliste de la très belle interprétation qui nous fut offerte de cette œuvre. Nous rappellerons que Jean Recular, après avoir été l'élève de Pablo Casals et de Diran Alexanian, fut professeur à l'École Normale de Musique de Paris. Soliste de classe internationale, il fut, au cours de sa longue et brillante carrière, un spécialiste émérite aussi bien des œuvres classiques anciennes que modernes qu'il interpréta en compagnie de musiciens célèbres tels que Nadia Boulanger, Alfred Cortot, Jacques Thibaud, Enesco et sous la direction de chefs renommés : Jean Meylan, Ernest Ansermet... et bien d'autres.

Très applaudis à l'issue de cette visite à l'Allemagne romantique en compagnie de Jean Recular, François Detton et son orchestre reçurent du public un accueil tout aussi favorable lorsqu'ils interprétèrent « Concerto pour une île », œuvre contemporaine pour piano d'Eric Lochu, avec comme soliste, l'auteur de cette composition.

Couleur, fraîcheur, nuance, finesse, telles furent au cours de notre promenade dans l'île du compositeur-interprète, les caractéristiques d'un paysage qui, paradoxalement, de par la magie de la musique, enchantait... notre oreille.

Tout en poursuivant sa carrière de pianiste et de compositeur, Eric Lochu est également professeur de musique à l'Éducation Nationale. Médaille d'or au concours international de l'Académie de Lutèce (composition classique) en 1975, 76 et 85, il reçut, en 1982 la médaille d'honneur de vermeil de l'Éducation Nationale. Soliste à Radio-France, il exerce également ses talents en qualité de lamiste (pratique de la scie musicale).

Ainsi s'acheva la première partie de ce concert et nous adresserons, comme le fit le public, par ses chaleureux applaudissements, nos tout aussi chaleureuses félicitations à l'orchestre symphonique, à son excellent directeur François Detton ainsi qu'aux deux solistes pour la très belle production qu'ils réalisèrent pour notre plus grand plaisir.

La seconde partie devait être entièrement consacrée à « Carmina Burana », cette monumentale création orchestrale et vocale de Carl Orff. Celui-ci, après avoir étudié le manuscrit des Carmina Burana, découvert au Monastère Bénédictin de Borene et actuellement conservé à la bibliothèque d'Etat de Monaco, procéda à un choix parmi ces poèmes de l'Allemagne médiévale (le document en compte plus de quatre cents).

Le livret qu'il élaborait et le spectacle qu'il monta se voulaient différents de l'opéra traditionnel, en constituant un véritable spectacle populaire, accessible à tous, où s'entremêlent rythmes, chants et danses.

Cette œuvre qui baigne dans une atmosphère d'envoûtement et de magie, dominée par la déesse Fortune, à laquelle est consacrée le prologue, comprend trois parties : Printemps, Profession de foi épique, Apothéose de l'Amour.

L'interprétation d'une telle œuvre exigeait donc l'utilisation sérieuse de moyens sérieux tant au niveau orchestral que sur le plan vocal et choral.

C'est ce que parvinrent à réaliser, avec une maîtrise qui enthousiasma l'auditoire, les musiciens de l'orchestre, que nous avons déjà eu le plaisir d'apprécier et d'applaudir lors de la première partie du concert ; les choristes, adultes et enfants, au nombre de 180 et les quatre excellents solistes : les deux sopranes : Fabienne Drévaut et Marcelle Lebihan, Dominique Pautas, Mezzo et Yves Argenson, barytons.

La réalisation d'une fresque musicale de cette envergure exigeait aussi la présence, à la tête de ces exécutants, d'un chef de grande valeur, capable de manier simultanément la technique et la psychologie, de savoir « corriger » sans décourager.

Nous dirons, sans hésiter, qu'au niveau de la direction, le but fut magistralement atteint. Jacques Charpentier, musicien de grand renom, ancien directeur de la musique au Ministère de la Culture, président et fondateur de l'ADIAM 95, était tout désigné pour diriger l'orchestre et les chœurs du Val-d'Oise puisque, outre son grand talent de musicien, il habite notre département. Il le fit et parvint, en grand Maître de la baguette, au but qu'il s'était lui-même fixé en acceptant cette mission. Sa direction, faite à la fois de fermeté et de souplesse, permit à... ces femmes, ces hommes, ces enfants du Val-d'Oise qui donnent à leur temps de liberté, le meilleur d'eux-mêmes, à savoir leurs capacités de cultiver leur joie musicale... », de réaliser pleinement leur désir de perfection dans l'exécution grâce à un travail rigoureux mais tempéré par le plaisir que procure l'amitié. Jacques Charpentier, parlant de celles et de ceux que ce Forum 85 l'amena à diriger, se dit «...heureux et fier de les servir ». Nous avons la certitude que toutes et tous, en cette belle journée du 28 avril, ont été « heureux et fiers » de

servir la cause de l'art musical sous sa direction.

On ne dissocie pas, à l'heure des succès, ceux dont la réussite est, avant tout, le résultat d'un travail d'équipe. Nous mettrons donc en bloc tous ceux qui, par leur participation, assurèrent le succès de cette difficile entreprise, à savoir : le directeur Jacques Charpentier ; les musiciens des orchestres de Deuil-la-Barre, Enghien et Eaubonne et leurs chefs François Detton et Guy Demarie pour leur travail « à la base » ; les quatre excellents solistes. Un grand bravo, enfin, aux choristes et à leurs chefs de chœurs qui, enfants et adultes, suurent réaliser l'union dans toute sa plénitude à savoir :

— pour les adultes : la Chorale Mixte de Saint-Gratien, direction Claude Francour, qui dirige également la Chorale Caecilia de Gonesse ; le groupe « Au Cœur de l'Opérette » de Clichy (direction Marcelle Le Béhan) ; « Au Rythme Clair » d'Ermont (direction Bruno Texier), et la « Lyre Amicale d'Eaubonne » (direction Laurence Racine).

— pour les enfants : « Au Rythme Clair » d'Ermont ; l'Ecole de Musique de Gonesse (direction Georges Fornet) ; l'Ecole de Musique de Montmagny (direction Mme Durca) et l'Ecole de Musique d'Eaubonne (direction J.-C. Holzem).

Nous avons remarqué la présence, à ce concert du Forum départemental, de nombreuses personnalités. M. Robert Henry, président de la Lyre Amicale, souhaite la

bienvenue à M. Berthier de Lioncourt, délégué régional à la Musique et à la Danse, Mlle Véronique Flageolet, déléguée départementale de l'ADIAM ; M. André Petit, maire d'Eaubonne, conseiller régional ; M. Guy Bonnet, maire adjoint, conseiller général, représentant, à ce titre, M. Salvi, président du conseil général, retenu par d'autres obligations ; M. Paul Féry, maire adjoint chargé des affaires culturelles ; M. Taravel, maire adjoint ; MM. Bardin, Marneli et Bonhomme, maires adjoints ; Mlle Lapalus, MM. Cellier, Peltier et Vieux, conseillers municipaux. Mme Kohler-Chevrot, maire d'Enghien-les-Bains, était représentée par M. Hanet. MM. Lachenaud, maire de Pontoise ; M. André Petit, président de la Confédération Musicale de France, et M. Guy Meissonier, président de l'Union des Fédérations Musicales d'Île-de-France, avaient prié les organisateurs de les excuser.

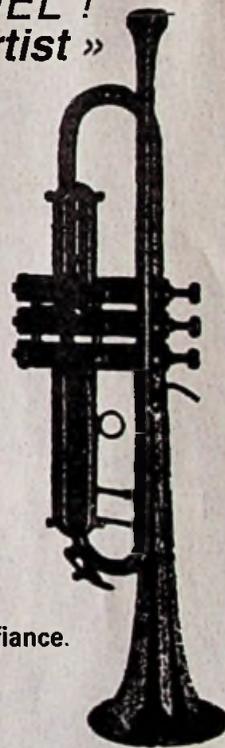
De nombreux représentants des sociétés locales assistèrent également à cette manifestation. Les organisateurs nous demandent de les en remercier, ainsi que les membres de la chorale de la Lyre Amicale qui assurèrent la vente des programmes ; les membres de l'ADIAM qui se chargèrent de la vente et du contrôle des billets et le personnel communal qui procéda à l'aménagement de la salle et à l'installation du matériel. Des remerciements sont dus, également, au très nombreux public (il devait avoisiner les 1 200 personnes) qui, par sa présence et son enthousiasme, affirma tout l'intérêt qu'il portait au dévelop-

pement de la musique dans notre département et constitua, pour tous ceux qui organisèrent cette manifestation ou participèrent activement, au sein des diverses sociétés, à l'élaboration de son succès, le plus vif des encouragements et la plus belle récompense.

Remerciements, félicitations... en avons-nous terminé ? Certes, non ! Car nous avons gardé, pour le « bouquet final », celui qui, pendant de longs mois, organisa, imagina, coordonna, sans compter ni son temps ni sa peine, afin que ce Forum 85 des Sociétés Musicales du Val-d'Oise soit ce qu'il fut : une belle réussite. Il s'appelle Georges Duhamel ; il est le président de la Fédération Musicale du Val-d'Oise ; il assure également les fonctions de trésorier à l'ADIAM 95. Ces deux fonctions sont très absorbantes, nous avons pu nous en rendre au cours de l'élaboration de ce Forum. Cela ne l'empêche pas, par ailleurs, d'être le très actif secrétaire général de la Lyre Amicale d'Eaubonne. Un grand bravo donc, et aussi un très grand merci, Monsieur le Président Georges Duhamel ! Votre dynamisme, votre inlassable « présence », ainsi, ajoutons-le, que votre sens de la diplomatie, vous ont permis, cette année encore, de faire de ce grand rassemblement qu'est le Forum Musical une très belle Fête de la Musique, certes, mais aussi de la joie et de l'amitié. Toutes celles, tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec vous à cette occasion vous en remercient bien vivement.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL ! PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	885	1.165
CORNET, si b	1.060	1.400
BUGLE, si b	1.235	1.570
ALTO, mi b	1.790	2.410
BARYTON, si b	2.440	3.260
BASSE, si b à 4 pistons	3.410	4.565
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	10.100	12.800
TROMBONE, à coulisse	1.210	1.490
TROMBONE, à pistons	3.800	4.940
LAQUES OR CLES CHROMEES		
SAXO SOPRANO, si b	4.185	
SAXO ALTO, mi b	4.185	
SAXO TENOR, si b	4.735	
SAXO BARYTON, mi b	8.400	
CLARINETTE, si b super ébène	1.950	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.990	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. : (7) 828-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



Rhône-Alpes

Isère

CHASSIEU

Manifestations musicales

Chassieu, située dans la périphérie lyonnaise, fait partie de ces communes de l'Isère, qui ont été rattachées au département du Rhône, lors du dernier remodelage administratif.

Voisine immédiate de Satolas, l'aéroport de Lyon, elle devient le siège du plus grand complexe de foire commerciale européenne, avec la création d'Eurexpo qui prend le relais de la foire de Lyon.

A l'origine, petite commune rurale avec en dominante les cultures maraîchères, Chassieu devient un centre commercial et industriel de première importance.

L'Harmonie les Glaneurs, de Chassieu au titre évocateur, fut fondée en 1925. Restée fidèlement rattachée à la Fédération dauphinoise, c'est vers ses dirigeants qu'elle s'est tournée pour l'organisation des manifestations commémoratives de ce 60^e anniversaire.

En premier lieu, un Concours de Composition pour orchestre d'harmonie permit de récompenser le talent de trois jeunes compositeurs français.

Le premier prix fut attribué à M. Poirier Jean-Claude, pour son œuvre « Quartes sur table ».

Le second prix fut décerné à M. Pommier Jean-Claude, pour « Sinfonietta ».

Le troisième prix est revenu à M. Duchêne Jean-Marc, pour « Emergences ».

Le jury de ce Concours était composé de M. Serge Lancen, assisté de M. Charles Jay et MM. Dondeyne, Chopin, Fasce, Koch et Trux. L'étude des manuscrits (plus de 20), s'était déroulée au siège de la C.M.F. le 22 avril 1985.

En second lieu, l'harmonie Les Glaneurs accueillait pour quelques jours le Brass-Band anglais de Coleshill, dont la ville est jumelée avec Chassieu. Ce séjour coïncidait avec les manifestations prévues pour le 60^e anniversaire, ce fut une semaine musicale très dense que vécurent les organisateurs.

En dernier lieu, les manifestations fédérales avec le concours des Harmonies et Fanfares, prolongées par un concours d'honneur, terminèrent en apothéose cette semaine musicale, mais voyons ceci plus en détail.

Mercredi 29 mai 1985 :

Accueil du Brass-Band de Coleshill (30 musiciens), et réception à l'Hôtel de Ville en compagnie de l'Harmonie les Glaneurs puis répartition dans les familles.

Jeudi 30 mai :

Visite de la région et plus particulièrement la Chartreuse avec le comité de jumelage de Chassieu.

Vendredi 31 mai :

Nos amis anglais répètent le matin, et animent le concert du soir devant un public nombreux et enthousiaste.

Samedi 1^{er} juin :

Les jurys du Concours de Composition renforcés par les techniciens de fédéra-

tions amies (MM. Decugis, Zemp, Koch), et certains techniciens locaux confirmés, sont accueillis vers 17 heures, par le Président Fédéral, tandis qu'un autre invité de marque de la soirée est pris en charge par les organisateurs. Il s'agit de l'Orchestre départemental de Saône-et-Loire. Cette magnifique formation aura en effet le privilège de créer au cours de cette mémorable soirée les trois œuvres primées au Concours de Composition.

21 heures, Concert de Gala :

C'est près de 600 personnes qui se pressent à la salle polyvalente (dont l'acoustique est relativement bonne), pour ce concert dont le programme musical de haute tenue, avec en point fort la création des trois œuvres primées au Concours de Composition, le dispute au contenu émotionnel avec le concert d'adieu des musiciens anglais. Ce Brass-Band, de bonne qualité exécute un programme varié de très bonne tenue.

En deuxième partie, l'orchestre départemental de Saône-et-Loire placé sous la direction de M. Fouchecourt, interprète quelques chorals de Bach, qui permettent à l'assistance de juger de la qualité des timbres des divers pupitres et de leur justesse, de l'homogénéité de l'ensemble et de sa parfaite cohésion, sous la baguette précise du directeur.

Enfin, arrive l'heure de vérité, la création des trois œuvres primées. Ménageant le suspens, M. Fouchecourt interprète le 3^e prix « Emergence », de M. Duchêne. Cette composition de style contemporain, mais non d'avant-garde, présente un certain intérêt pour l'orchestre d'harmonie, mais laisse le public réservé.

Vient ensuite l'audition du deuxième prix, « Sinfonietta », de J.P. Pommier. Cette œuvre de forme classique comporte un très beau mouvement en fugato et dénote chez ce pourtant jeune compositeur, une grande maturité. Le public apprécia cette œuvre qui fut longuement applaudie.

Enfin pour clore ce palmarès, ce fut l'exécution de « Quartes sur Table », de Jean-Claude Poirier, en style néo-classique, jazz ; cette partition qui présente de sérieuses difficultés fut néanmoins dirigée de main de Maître par M. Fouchecourt et reçut d'emblée les manifestations de satisfaction du public, à tel point qu'elle fut « bissée ».

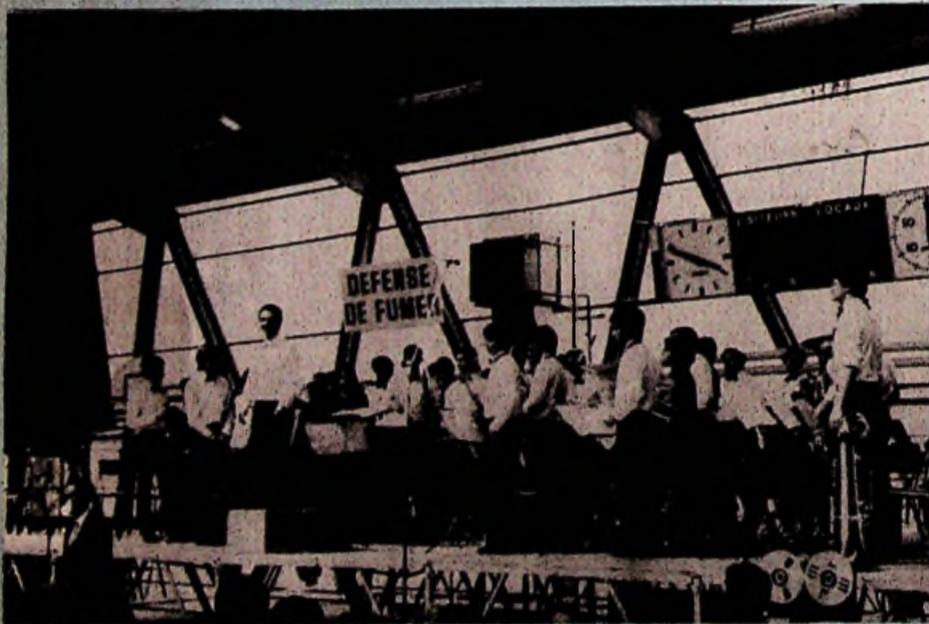
A titre anecdotique, un des membres du Jury m'avoua sa satisfaction sur le champ, en me disant : nous ne nous sommes pas trompés !

Un vin d'honneur réunissait ensuite personnalités, compositeurs, interprètes, et bien sûr Musiciens anglais et familles d'accueil pour un ultime au revoir.

Dimanche 2 juin :

Dès huit heures, les harmonies participant au Concours arrivent en ville, 16 sociétés sont inscrites représentant 5 départements de la région. Selon leur classement, elles sont réparties en 4 groupes. Devant chacun des 4 jurys, la société ayant obtenu la plus forte moyenne sera sélectionnée pour le Concours d'Honneur de l'après-midi.

Tout au long de la matinée, les auditions se succèdent et le Maître Jay, 1^{er} Vice-Président de la C.M.F. piloté par M. Le-



L'orchestre de Saône-et-Loire lors du concours de Chassieu.

On peut se faire une idée du sérieux avec lequel ce concours a été préparé tant par les organisateurs que par les concurrents.

À 11 h 30, les Présidents, les directeurs, les membres des jurys sont reçus par la municipalité de Chassieu.

Après un cours d'une brève allocution, le Maire Adjoint, nous fait part de la satisfaction des élus de Chassieu devant la réussite d'une action culturelle de cette importance, et remercie les personnalités qui par leur présence réhaussent encore cette manifestation.

M. Levrangi remercie à son tour le Maire Adjoint, et toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation et au bon déroulement de ce concours, puis il annonce les sociétés sélectionnées pour le concours d'honneur de l'après-midi.

Après un excellent repas servi au d'Arsonval au cœur du centre « Eurexpo », les musiciens et le public se retrouvent à la salle polyvalente pour le Concours d'Honneur.

En effet, rompant avec les traditions d'un défilé n'était prévu. Je dois avouer que personne ne s'en est plaint, ni la population qui a été largement comblée par les différents concerts, ni les musiciens qui pour une fois pouvaient prendre un peu le temps de se restaurer sans craindre ensuite les méfaits du soleil, qui soit dit en passant nous honorait de sa radieuse présence.

C'est l'excellente harmonie départementale de Saône-et-Loire qui ouvre les festivités. Au programme Cap Kennedy, de Serge Lancen et les Dionysiaques de Florant Schmitt. En bis, « Quartes sur Table » de Jean-Claude Poirier ! Que dire de cet orchestre, sinon qu'il représente ô combien dignement sa fédération ; qu'il a bien servi la cause musicale, et qu'il la servirait encore mieux s'il était invité à Paris, lors du Congrès de la Confédération. Mais nous débordons du sujet, aussi revenons vite à Chassieu pour écouter Les Verreries de Veauché.

Dans une formation incomplète (le décès d'un proche ayant rappelé au foyer quelques musiciens), nos amis de la Loire honoreront leur contrat en interprétant l'Hymne à la Musique de Serge Lancen et « Sinfonietta » de Thyry.

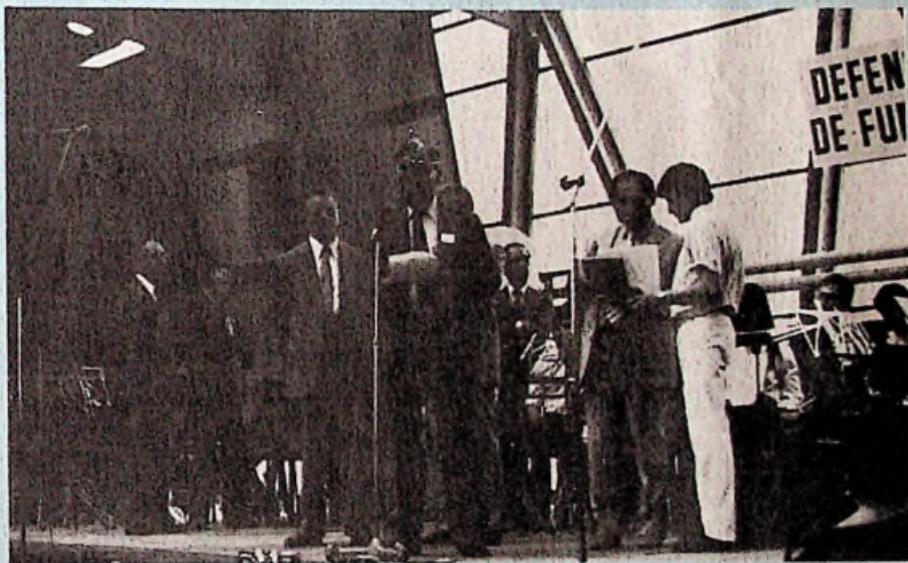
La deuxième formation sélectionnée était la Lyre Saint-Marcellinoise où les cuivres dominent dans cette magnifique mélange. Ils interprétèrent de façon magistrale, les esquisses médiévales de Failleand, et surent faire ressentir le charme exquis, mais un peu désuet de la poupée de Nuremberg.

L'Harmonie de Décines, sous la conduite de Richard Giroud nous fit une moins bonne impression que le matin au concours. L'attention des musiciens s'était probablement relâchée, surtout dans les esquisses. Notons tout de même Tritsch-Tritsch Polka très bien enlevé et fortement applaudi par le public qui réclamait un bis. Il n'eut pas lieu, car ce n'est pas de mise lors d'un concours, même et surtout lorsqu'il s'agit d'une formation locale.

Enfin, l'Harmonie d'Alleverd prit place avec l'Ouverture texane de Serge Lancen et la Suite Landaïse de Désiré Dondeyne ; cette brillante formation nous permit d'ap-



Devant le jury des troisièmes divisions.



M. Michel, Président de l'Harmonie de Chassieu lors de ses remerciements.



Le jury du concours d'honneur.

Cmf



précier le talent de ces deux compositeurs qui savent utiliser au mieux la richesse des timbres de l'orchestre d'harmonie, auquel ils ont consacré une grande part de leur œuvre.

C'est sous des applaudissements nourris et mérités que M. Ferrier, directeur de l'Harmonie d'Alleverd achevait son concert. La dernière audition de ce Concours d'Honneur venait de se terminer, mais il restait au jury à délibérer. Profitant de ce laps de temps, l'Orchestre Cantonal Junior occupait la scène et successivement interprétait sous la Direction de M. Giroud R., la Danse macabre de Saint Saens, puis sous la baguette de Michel Trux, le Poème du feu d'Ida Gotkovsky. Encore un grand moment musical pour ce public de connaisseurs, car ne l'oublions pas, tous les musiciens des sociétés participant au concours du matin étaient présents, attendant plus ou moins anxieusement le palmarès. Certains même, mais peu nombreux, avant d'entendre le résultat ne pouvaient l'ignorer, et cherchaient déjà par de fausses querelles à s'en justifier, ou à faire porter au jury, la raison de leur échec. Ne portons pas plus d'intérêt qu'il n'en convient à de telles personnes, qui par leur comportement ternissent l'image des musiciens amateurs.

Mais revenons à cet instant mémorable, ou après les remerciements d'usage, aux élus, aux organisateurs, et à tous les participants à cette manifestation, le Président Louis Levrangi remit la médaille du Mérite à M. Sénut, dévoué responsable du groupement.

Ce fut ensuite la lecture du Palmarès et la remise des récompenses. Médailles et magnifiques coupes furent le lot de toutes les sociétés.

Avant d'annoncer le vainqueur du Concours d'Honneur qui remportait le prix de la ville de Chassieu, M. Joye, le Maire, tint à féliciter les dévoués organisateurs de ce concours, et à manifester sa satisfaction en remettant la médaille de la ville de Chassieu au Président Louis Levrangi, ainsi qu'au Maître Charles Jay, représentant la Confédération Musicale de France.

Ce fut Serge Lancen qui vint annoncer, en ménageant ses effets, le nom du vainqueur : l'Harmonie d'Alleverd. Portés en triomphe, le chef et le Président Custillon vinrent recevoir le magnifique trophée qui venait consacrer ce succès.

Notons au passage que chaque société, finaliste se vit attribuer un instrument et que les Glaneurs de Chassieu ne furent pas en reste. C'est en effet, un magnifique saxophone soprano de la Maison Selmer, offert par la Confédération musicale de France, qui leur fut remis par le Maître Charles Jay, en récompense des services rendus à la cause musicale.

Une bien belle et mémorable journée s'achevait ; une journée comme nous en voudrions beaucoup pour que la pratique musicale amateur soit prise en considération, et occupé enfin la place qui devrait être la sienne à tous les échelons.

CLASSEMENT DU CONCOURS D'HARMONIE ET FANFARE

TROISIEME DIVISION

Jury D : composé de : Président Roger Chaîne, Jean-Pierre Pommiers.

Harmonie de Génissieux, Classement, devra concourir en 3^e division, 1^{re} section ; La Lyre Dauphinoise de Genas, Classement, devra concourir en 3^e division, 1^{re} section ; Harmonie de Seyssuel, 25,5/30, 1^{er} prix unanimité, devra concourir en 3^e division, 1^{re} section ; l'Accord Parfait, 28,75/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en 2^e division, 2^e section ; l'Harmonie des Verriers de Veauché, 29/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en 2^e division, 2^e section.

DEUXIEME DIVISION

Jury C : composé de président Claude Decugis, Henri Serres, Daniel Bertin, Jean Deroubaix.

L'Harmonie de Moirans, classement, devra concourir en 3^e division, 2^e section ; l'Harmonie Muroise, 20,25/30, 2^e prix, devra concourir en 2^e division, 2^e section ;

l'Harmonie de Saint-Marcellin, 28/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en 2^e division, 1^{re} section ; l'Harmonie de Vizzille, 24,5/30, 1^{er} prix, devra concourir en 2^e division, 1^{re} section.

DEUXIEME DIVISION

Jury B : composé de président Paul Gully, Pierre Deson, Jean-Marc Duchêne.

L'Harmonie de Meyzieu, 18/30, 2^e prix, devra concourir en 2^e division, 2^e section ; La Glaneuse de Bron, 21/30, 2^e prix, devra concourir en 2^e division, 2^e section ; l'Harmonie de Lagnieu, 26/30, 1^{er} prix unanimité, devra concourir en 2^e division, 1^{re} section ; La Gerbe d'Or des Côtes-d'Arly, 28/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en 2^e division, 1^{re} section ; l'Harmonie Décinoise, 29/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en 1^{re} division, 2^e section.

PREMIERE DIVISION

Jury A : composé de président Daniel Zemp, Serge Lancen, Ferdinand Koch, Jean-Claude Poirier.

Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly, 28/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en 1^{re} division, 1^{re} section ; Harmonie de Vernaison, 28,25/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en division sup., 2^e section ; Harmonie d'Alleverd, 28,50/30, 1^{er} prix ascendant, devra concourir en division sup., 2^e section.

CONCOURS D'HONNEUR

Jury : composé de président Serge Lancen, Paul Gully, Daniel Zemp, Roger Chaîne, Claude Decugis, Ferdinand Koch, Charles Jay.

L'Harmonie d'Alleverd obtient le 1^{er} prix de ce Concours d'Honneur, et le Grand Prix de la Ville de Chassieu.

Joh: Sebast: Bach

LA PASSION SELON SAINT MATTHIEU

Dès novembre 1983, à la demande des Choristes et de Musiciens de la région, l'initiative d'une création d'un ensemble vocal et d'un ensemble orchestral de la Région Champagne-Ardenne est née, soutenue par le Conseil Régional.

En prélude à cette double création, un concert :

« La Passion selon saint Matthieu », de Jean-Sébastien Bach, sera donné les 31 octobre, 1^{er}, 2 et 3 novembre 1985, respectivement à :

Reims, Basilique Saint-Rémi, le 31 octobre ; Charleville-Mézières, Eglise Saint-Rémi, le 1^{er} novembre ; Troyes, Cathédrale Saint-Pierre, le 2 novembre ; Langres, Cathédrale Saint-Mammès, le 3 novembre.

Ces concerts seront dirigés par Michel Corboz, avec les solistes :

Howard Crook, Evangéliste ; Jacques Bona, Christ ; Audrey Michael, Soprano ; Paul Esswood, Alto ; Peter Kooy, Basse.

Cette série de concerts est organisée grâce aux concours du Conseil Régional de Champagne-Ardenne et des quatre municipalités concernées, Reims, Charleville-Mézières, Troyes, Langres, et du mécénat des Caisses Régionales du Crédit Agricole de Champagne-Ardenne.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Office régional culturel de Champagne-Ardenne. Chargé de mission : Christian Labruyère. Tél. : (16-26) 53-17-08.



Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos depositaires)



Editions Robert Martin

NOUVEAUTES POUR HARMONIE OU FANFARE

Auteur	Titre	Niveau	Tarif	Auteur	Titre	Niveau	Tarif
Briver	Free time, medium jazz	Assez facile	F	Delbecq	Carmen-défilé, marche avec tambours et clairons ad libitum, sur des thèmes de Carmen, de G. Bizet	Facile	B
Chapuis	Gospel song, andante negro spirituel	Facile	D	Marischal	Black bunny, marche pour brass-band ou fanfare	Assez facile	D
Darling	Diapositives, fantaisie descriptive	Moyenne force	F	Ricard	Sinfonietta pour orchestre d'harmonie	Moyenne force	D
Delbecq	Jogging, marche	Facile	D	Drevet	Shuffle tune, pour big-band de jazz	Moyenne force	HM
Devogel	Griserie, fantaisie rythmique	Assez facile	D	Beethoven	Marche pour orchestre d'harmonie (Zapfenstreich) (transcription J.-C. Amiot)	Assez facile	F
Granados	Rondalla aragonesa, Danzas españolas n° 6 (transcription L. Delbecq)	Moyenne force	D	Delbecq	Made in France, marche avec tambours et clairons ad libitum	Facile	B
Newton	Trumpet-rock, rock pour trompette solo	Assez facile	D	Devogel	Escapade, fantaisie	Moyenne force	D
Delbecq	Consonances, fantaisie pour tuba solo	Moyenne force	D	Burkhard	Oh ! Mon papa, succès de G. Jouvin pour trompette solo (arr. J. Briver)	Facile	D
Fasce	Marche du Cinquantenaire de l'Armée de l'Air, avec tambours et clairons	Assez facile	B	Fraver/Gowin	Super-branché, marche swing avec drumband ad libitum	Facile	B
Haydn	Allegretto de la Symphonie n° 100 (dite militaire) (transcription J.-M. Ballada)	Moyenne force	F	Camporelli	Passy « Duchesse du Faucigny », marche avec grande formation de batterie-fanfare ad lib.	Facile	B
Briver	Jackson march, marche New-Orleans	Facile	D				
Haendel	Haendel cérémonial, n° 1 (arr. R. Martin)	Facile	B				
Cower	Dixieland Balthazar, marche américaine	Facile	B				

NOUVEAUTES POUR BATTERIE-FANFARE

Bonnard	Cha cha, cha cha cha	Assez facile	JE	Delgiudice	Ouverture pour batterie-fanfare	Assez facile	ACR
Bonnard	Fanfare tyrolienne, marche	Assez facile	JE	Devogel	Gi-Air	Assez facile	ACR
Brouquières	Week-end à New-York, marche américaine	Facile	ACR	Devogel	Tambourinage, fantaisie avec 4 tambours solistes	Assez facile	ACR
Darling	Aventure western, fantaisie	Assez facile	ACR	Loup/Trémise	Echos champêtres, fantaisie	Assez facile	ACR
Delbecq	Beaujolais-primé, défilé	Facile	JE	Poirrier	Vesontio, marche	Facile	JE
Delbecq	Fanfaristes en fête, marche	Facile	DD	Goute	Gironde, marche	Facile	DD
Delbecq	Fiers clairons, marche	Facile	DD	Goute	Pas à pas, marche	Facile	DD

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRES JUNIORS

Amiot-John	Caribes... Caribes...	Assez facile	BAO	Devogel	Trompette-junior, pour trompette solo et orchestre junior	Moyenne force	BAO
Devogel	Nostalgie, pour flûte solo et orchestre junior	Facile	BAO	Joubert	Jules et Julie	Très facile	BAO

Nous vous rappelons que nous sommes distributeur exclusif pour le monde entier des morceaux pour harmonie ou fanfare des Editions Chappell et Transatlantiques. Voir notre nouveau catalogue Harmonie, pages 39 et 40.



De la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue de la Coupée, 71009 MACON

☎ 85 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS - LIVRAISONS RAPIDES